

SOYEZ AU VOLANT D'UNE SUPER VOITURE

et vous sentez que vous conduisez la meilleure voiture sur la route, il est naturel que vous ayez . L'huile moteur **Shell Helix**, avec sa technologie de nettoyage active, nettoie le moteur de vous la conduisez. L'huile **Shell Helix** est le résultat de presque 21000 heures de recherche en partenariat technique avec **Ferrari**. Ainsi, en choisissant **Shell Helix**, vous avez choisi développée par une équipe de plus de 50 chercheurs travaillant avec **Ferrari** dans les **hell international** de part le monde : C'est pourquoi, chaque **Ferrari** qui quitte la chaine ravitaillée avec l'huile moteur **Shell Helix**.



Shell Helix

LES PASSIONNÉS DE VOITURES CHOISSENT SHELL HELIX



**85 DT
PAR MOIS**



Familli Pack

**FIXE ILLIMITÉ
MILLENIUM**
30 DT / MOIS

+

**INTERNET ILLIMITÉ
ADSL 2 MEGA**
~~15 DT / MOIS~~
5 DT / MOIS

+

**MOBILE ILLIMITÉ
MOBI BLUE**
~~100 DT / MOIS~~
50 DT / MOIS

SOIT UNE REMISE EXCEPTIONNELLE DE 60 DT / MOIS SUR VOTRE ABONNEMENT

LE FUTUR NOUS APPELLE
www.tunisiatelecom.tn
1199



Millenium : Appels illimités depuis les Fixes TT vers les Fixes et Mobiles TT et EUSSA.
Mobi Blue : Appels illimités vers tout le réseau Tunisie Telecom avec un plafond de 100 h/mois
Familli Pack : Edition limitée jusqu'au 30 Septembre 2013.



Taoufik Habaieb

Les raisons d'y croire

Seul un commandement politique ferme, uni, soutenu par un large consensus est en mesure de faire avancer la Tunisie avec célérité et succès sur cette dernière ligne droite vers les élections. Il faut y croire et y œuvrer.

Le terrorisme qui a montré sa sauvagerie au Chaâmbi et ailleurs fait planer sur le pays de lourdes menaces. Pour y faire face efficacement, les forces armées et sécuritaires ont besoin du soutien de ce commandement politique.

L'Assemblée nationale constituante doit finaliser la constitution, la loi électorale et la composition de l'ISIE afin de pouvoir clôturer ses travaux, le 23 octobre prochain au plus tard. Sans une concordance politique sur les divers points d'achoppement et l'impulsion de ce commandement uni, elle risque de s'enliser dans des tiraillements périlleux.

La situation économique et financière est des plus inquiétantes. Tous les clignotants sont au rouge. Les finances publiques comme l'entreprise en sont fortement impactées. Les premiers facteurs déclencheurs de la révolution que sont le chômage et les disparités régionales ne trouvent encore aucune réponse. Un gouvernement de compétences indépendantes, dédié à l'arrêt de l'hémorragie et à l'amorce du redressement, s'impose en grande urgence. En plus de cette tâche fondamentale, il aura une autre, déterminante.

Le parcours qui reste jusqu'à la tenue des élections est on ne peut plus sensible et décisif. Il s'agit de le prémunir contre les divers risques sécuritaires, sociaux et politiques qui le guettent et de réunir en sa faveur l'environnement le plus propice pour le déroulement des scrutins en toute transparence et indépendance, n'admettant aucune contestation possible.

C'est la mission essentielle du gouvernement non partisan à mettre en place le plus tôt possible. Elle ne sera pas facile à accomplir et exigera un soutien total du commandement politique uni, mais aussi l'appui des grandes organisations nationales, notamment l'UGTT et l'UTICA, et de la société civile.

Une trêve sociale, sur la période la plus longue possible, en tous les cas au moins tout au long de l'année 2014, c'est-à-dire jusqu'à l'investiture des nouveaux pouvoirs issus des prochaines élections et leur entrée en fonction, constituera l'écot à payer pour la réussite de la transition démocratique.

Dans cet équilibre fragile, la Tunisie est aujourd'hui à la recherche de ses appuis pour traverser avec le minimum de dégâts et le maximum de chances possibles l'ultime étape qui déterminera la réussite de sa révolution. Au milieu des multiples menaces et risques, la lueur du succès pointe à l'horizon. Tout est dangereux, mais tout peut devenir possible. Il n'appartient qu'à la classe politique de prendre courageusement les décisions qui s'imposent, d'instaurer la concorde indispensable et de hisser la patrie au-dessus des partis.

C'est aussi le moment pour la communauté internationale d'exprimer fortement sa solidarité agissante avec la Tunisie, en s'abstenant de toute interférence interne, en apportant généreusement sa contribution à la relance de l'économie, la mobilisation des ressources financières nécessaires et en suscitant les investissements directs étrangers, publics et privés en Tunisie, aujourd'hui plus que jamais.

L'espoir est permis.

T.H.

SOMMAIRE

Nation

- 16 La solution du juste milieu
Par Mansour Moalla
- 18 Ennahdha-Nida Tounes: Compromis tactique ou alliance stratégique ?
- 22 Ouided Bouchammaoui: L'UTICA devient incontournable
- 28 Ridha Saidi: Les dossiers chauds à traiter d'urgence et en continu
- 34 Feuille de route pour un futur gouvernement de technocrates
Par Slim Chaker
- 36 La gauche, cheval de Troie de l'islamisme
Par Walid Bel Hadj Amor

Economie

- 38 Renouer avec les investisseurs étrangers et locaux
Par Mourad Ben Chaabane
- 41 Dette extérieure tunisienne: Ne pas céder aux sirènes du défaut de paiement
Par Abdelmajid Fredj
- 45 Croissance vide de sens
Par Dr Moncef Guen
- 46 Déterminants de la notation souveraine: Raisons et conséquences des changements récents de la notation de la Tunisie

Affaires arabes-Egypte

- 54 De Charybde en Scylla
Par Mohamed Larbi Bouguerra

Société

- 58 Les enfants, notre richesse, les vieux, notre détresse?
Par Mourad Guellaty
- 62 A l'adresse de la jeunesse tunisienne
Par Habib Touhami
- 64 Les quatre compromis historiques
Par Ahmed Ounaïes
- 69 L'Institut Pasteur a 120 ans: De nouveaux défis
Par le Professeur Hechmi Louzir
- 72 L'Institut Pasteur de Tunis: 120 ans. Ses débuts et ses directeurs avant l'Indépendance
Par le Professeur Amor Chadli
- 84 Une chaîne TV, un parti et des ambitions...
- 88 Les Arabes et la démocratie





94 Ces exceptionnelles maisons de Djerba

98 Abdelhamid Bouricha

102 Mohamed Ezzeddine Mili

105 Moncef Klibi : «Ah, ya maàllem, ya maàllem!»
Par Abdessettar Latrache

Chronique

109 Rage, paludisme, incendies...
Crise politique mais aussi crise environnementale
Par Mohamed Larbi Bouguerra

Billet

112 La Tunisie à l'épreuve de «l'islamisation galopante»
Par Hédi Béhi



Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taoufik Habaieb

CONSEILLER
Hédi Béhi

COLLABORATEURS

• Hélé Béji • Anissa Ben Hassine Kalfat
• Walid Bel Hadj Amor • Ahmed Ben Hammouda • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb • Mohamed Larbi Bouguerra
• Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot
• Remadi • Habib Dalala • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz • Safya Hachicha • Mohamed Ali Halouani • Mohamed Jaoua • Tawfik Jelassi • Dr Essedik Jeddi • Moez Joudi
• Elyès Jouini • Emna Kallel • Maher Kallel • Noureddine Ketari • Chedli Kilbi
• Salsabil Klibi • Habib Mallakh • Samir Marrakchi • Abdelwahab Meddeb
• Emna Menif • Mansour Moalla
• Ahmed Oundies • Mehdi Taj • Habib Touhami • Olfa Youssef • Riadh Zghal
• Dr Saadeddine Zmerli • Dr Sofiene Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur de Studio)

Raïd Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Bourane Ennaifer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi
Lamia Alayet
Hajer Ayoubi
Samira Chtila Krifa
Sérine El Anes
Fayçal Mejjadi
Leïla Mnif
Hamdi Mzoughi
Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
abonnement@leaders.com.tn
marketing@leaders.com.tn
redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

Arrêt sur images



Ali Laârayedh : Des fiches bien préparées à relire avant la conférence de presse



Zied Lakhdar à Hama Hammami : Nous y arriverons !



Le Bardo : N'essayez plus
de compter la foule, elle
est immense !



Mustapha Ben Jaâfar : Vous ne saurez jamais assez tout ce qu' Ettakatol aura fait pour vous...



Noomane Fehri : Ma foi n'est guère ébranlée !

Ahmed Néjib Chebbi : Bon !
Qu'est-ce qu'on fait maintenant ?



Campagne citoyenne : La Tunisie seulement !

Tunisie-Chine : comment relancer la coopération?



La coopération avec la Chine mérite une attention plus soutenue, estime le gouvernement. C'est ainsi qu'une forte délégation tunisienne se rendra les 8 et 9 septembre 2013 à Pékin, pour relancer la commission mixte

bilatérale. Conduite par Ridha Saidi, ministre auprès du Chef du gouvernement chargé des affaires économiques, elle comprendra également le ministre de l'Industrie et de l'Energie, Mehdi Jomaa, ainsi que des opérateurs économiques.

Le séjour en Chine de la délégation tunisienne se poursuivra jusqu'au 13

septembre à la faveur de sa participation au Forum économique mondial le Davos d'été qui se tiendra à Dalian. Placé sous le thème : «*Répondre à l'impératif de l'innovation*», il groupera plus de 1 500 leaders du monde des affaires, du secteur de la technologie et du milieu de la politique venus de 90 pays pour discuter des

possibilités et des challenges de l'innovation. Ils discuteront des bénéfices et des problèmes liés au passage à l'économie circulaire - que de nombreux experts voient de plus en plus comme un modèle économique plus durable et ayant un effet plus réparateur, bien adapté au 21ème siècle.

«L'économie et le social restent les grands oubliés du gouvernement»



Surréaliste ! En pleine crise politique qui secoue la Tunisie, sur fond de confrontations armées avec des terroristes, peut-on parler économie et esquisser les solutions nécessaires à sa relance? C'est pourtant ce pari qu'a tenté de gagner, non sans succès relatif, le dynamique Club Finance de l'ATUGE. Le dîner-débat organisé mi-août dernier était déjà attractif par les «têtes d'affiche» annoncées : Elyès Jouini, Jalloul Ayed, Yassine Brahim, Moncef Cheikhrouhou, Fadhel Abdelkéfi et autres Nooman Fehri.

Premier à lancer le débat, l'ancien ministre des Finances (sous Mohamed Ghannouchi, puis Béji Caïd Essebsi) Jalloul Ayed citera deux indicateurs suffisamment significatifs quant à la gravité de la situation économique. D'abord, le solde du compte courant de la balance commerciale qui est déficitaire de 8%, un niveau jamais atteint auparavant. Deuxième indicateur, une inflation rampante, officiellement de 6.5%, alors que son niveau réel serait bien supérieur à

10%. Quant au taux de croissance escompté pour 2013, il atteindrait au mieux 2.5%. De quoi donner de grands soucis, dans un pays qui a vu se succéder cinq gouvernements en deux ans et demi et l'économie reléguée au second plan.

Ayed évoquera de nombreux exemples comme la lourde charge de la Caisse de compensation dont le montant qui est de 6 milliards de dinars est quasiment égal à celui du budget d'investissement. Plus encore, le taux d'exécution de ce budget d'investissement se situe à moins de 40%, ce qui est loin de favoriser le lancement de grands chantiers à forte employabilité. Quant au dispositif de Partenariat public-privé, conçu comme levier pour la création d'emplois, il est réduit à sa plus juste expression. Au lieu de le confier à une grande cellule opérationnelle fournie en compétences multisectorielles, il est confiné dans un petit bureau des services de la présidence du gouvernement.

Introduction en Bourse

Investissons dans la croissance Conforme aux principes de la finance islamique



Période de souscription : du 28 août au 27 septembre 2013
Prix de l'action : 2.1 dinars

Introduction au marché principal de la cote de la Bourse à travers :

- Une Offre à Prix Ferme auprès du public de 4 000 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, au prix de 2,100 dinars l'action;
- Un Placement Garanti réservé aux investisseurs avertis locaux de 6 000 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par Appel Public à l'Epargne au prix de 2,100D l'action

Visa n°13- 832 du 12 août 2013 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n°94117- du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2013 pour tout placement sollicité après le 31 août 2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.



Responsable de l'information: Ridha Boujlel
Tél : 71 799 011 - Fax: 71 798 719

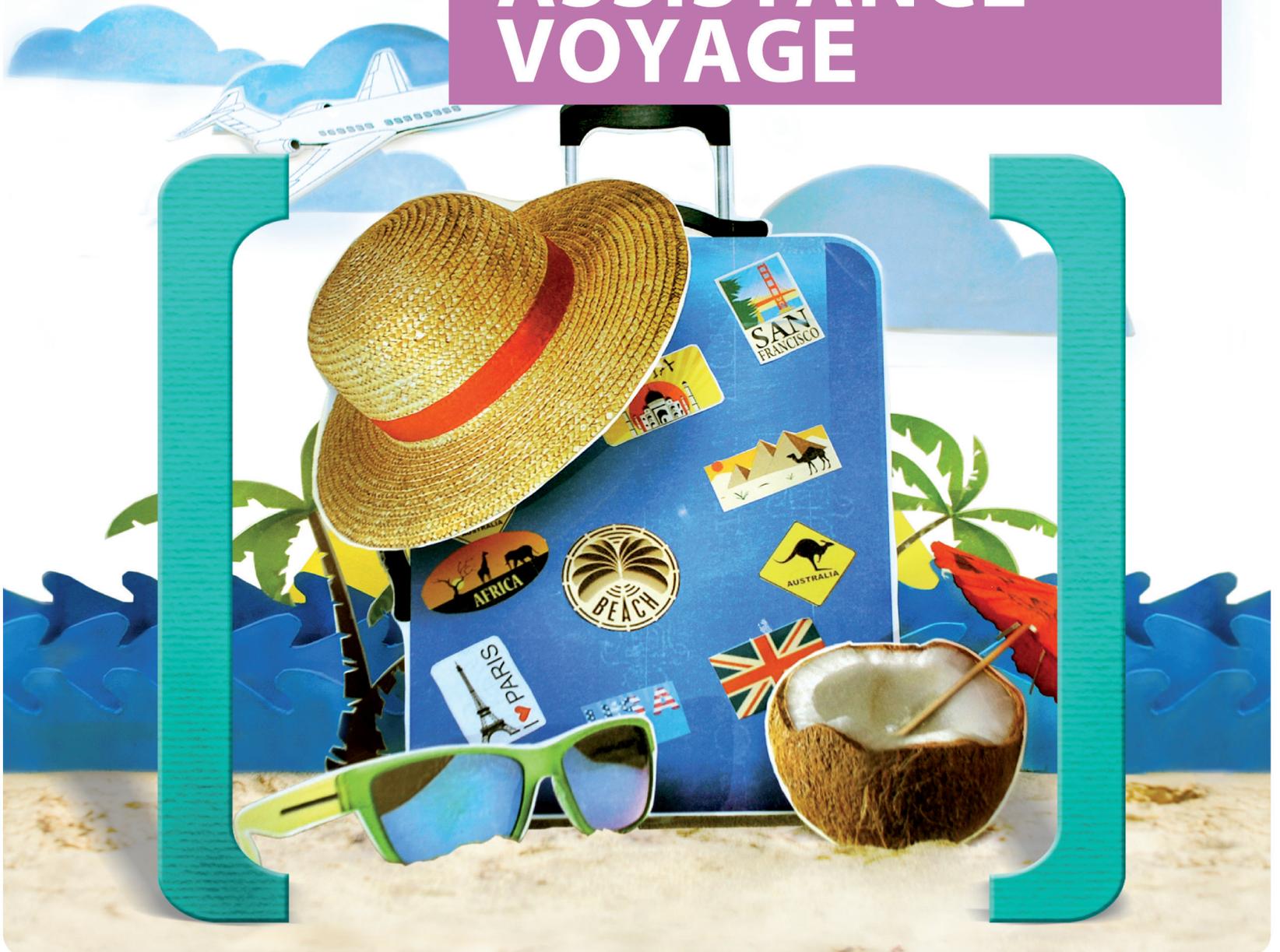
Intermédiaire en Bourse Introduceur
Tél : 71 139 500 - Fax : 71 656 299



Evaluateur
Tél : 71 963 380 - Fax : 71 964 380

S A F R A T Y

ASSISTANCE VOYAGE



VOYAGEZ EN TOUTE SÉRÉNITÉ.

Vacances, voyage d'affaires ?

Avec le contrat d'Assistance Voyage de la CARTE Assurances, vous bénéficiez d'une couverture optimale au cours de vos déplacements dans le Monde Entier. La CARTE Assurances s'engage à mettre en œuvre une multitude de prestations d'assistance lors de votre voyage en cas d'accident, de rapatriement, de perte de bagages. Plus de détails sur notre site internet.

www.carte.tn

On vous l'assure.



Faute de liquidités, des introductions en Bourse seraient reportées

Le président de la Bourse de Tunis, Fadhel Abdelkéli, affiche beaucoup d'inquiétude quant à la détérioration de la situation économique et financière en Tunisie et son impact direct sur le marché financier. «*Nous avons des craintes sur les nouvelles introductions en Bourse prévues dans les semaines à venir*», a-t-il dit, notamment pour celles qui se proposent de lever de grandes sommes. Il serait même question pour certaines de ces opérations d'opter pour un report de date en attendant des conditions meilleures. Abdelkéli a rappelé que le marché financier

tunisien a pu lever depuis le début de l'année pas moins de 1001,3 milliards de dinars, réalisant ainsi une performance absolue. «*Nous craignons, cependant, a-t-il ajouté, de ne pouvoir clôturer avec succès certaines grandes opérations actuellement dans le pipe*». Evoquant la situation du système financier, il rappelle le montant de 10 milliards de dinars de crédits accrochés, avancé par le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Chedly Ayari, et qui plombent lourdement les banques. Certaines d'entre elles sont pratiquement en faillite.



«Pour un modèle économique postrévolutionnaire»

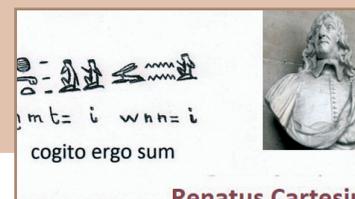
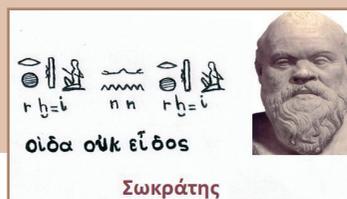
Moncef Guen planche actuellement sur un ouvrage pour développer en profondeur la série d'articles traitant de la situation économique, qu'il ne cesse de publier notamment sur *Leaders*. Titre choisi : *Pour un modèle économique postrévolutionnaire*. Il s'agit, nous confie-t-il, d'une analyse qui milite pour un nouveau modèle de croissance rapide et inclusive. La parution, simultanément à Paris et à Tunis, est prévue pour le mois d'octobre prochain. Ce sera son cinquième livre, le premier étant : *La Tunisie indépendante face à son économie* édité en 1961 par les Presses Universitaires de France (PUF). Longtemps haut fonctionnaire au ministère du Plan et des Finances, participant ainsi à l'élaboration des premiers plans de développement de la Tunisie, Moncef Guen a rejoint le Fonds monétaire international (FMI) à Washington, en tant que senior économiste et chef de division. De retour à Tunis, il a été nommé PDG de la Compagnie financière et touristique, devenue la Banque nationale de développement touristique (BNDT). Il a été ensuite désigné secrétaire général du Conseil économique et social et a, par la suite, rejoint de nouveau le FMI en tant que haut fonctionnaire. Il travaille actuellement comme consultant à la Banque mondiale et à la Banque africaine de développement.

La Tunisie finaliste pour abriter la 18ème Conférence internationale sur le sida en Afrique

Pas moins de 10 000 participants sont attendus à la 18ème Conférence internationale sur le sida et les MST en Afrique (CISMA) devant se tenir en 2015 et la Tunisie postule avec de réelles chances pour accueillir cette grande manifestation. L'Association tunisienne de lutte contre les MST et le sida (ATL MST/sida-Section de Tunis) a pris l'initiative, à travers sa dynamique section de Tunis, présidée par Dr Mohamed Ridha Kamoun, de proposer sa candidature aux organisateurs, notamment la Société africaine anti-sida (SAA). Après examen du dossier de candidature, la Tunisie est aujourd'hui finaliste dans une compétition où elle a des chances sérieuses de l'emporter.

La langue des pharaons

Après avoir publié le premier ouvrage en néerlandais sur l'écriture hiéroglyphique, le chercheur tunisien Taoufik Ilaoui, établi aux Pays Bas, s'attelle à une œuvre encore plus complexe. Il s'apprête en effet à publier, début 2014, un livre intitulé : *La langue des pharaons*. Cette fois-ci, l'ouvrage sera en langue anglaise et bénéficiera de la contribution du Pr Huub Pragt, égyptologue de renommée mondiale dont Ilaoui est le disciple. Encadrant de près les travaux de son élève dont il apprécie hautement la qualité des recherches, le Pr Pragt a tenu à cosigner avec lui ce livre promu à une large diffusion.



Ministère de la Défense nationale

Le général de brigade Béchir Bédoui, chef d'état-major de l'armée de l'air, en remplacement du général de brigade **Mohamed Najib Jlassi**, nommé directeur général des relations extérieures et de la coopération internationale au ministère de la Défense.

- Spécialité : pilote de chasse
- A assumé divers commandements, notamment commandant des unités de combat aériennes, directeur de la Direction générale des munitions et armes, inspecteur à l'Inspection générale, chef du bureau des opérations et de la formation dans l'armée de l'air
- Son dernier poste : attaché militaire à Abu Dhabi
- Diplômé de l'Ecole supérieure de guerre et de l'Institut de la défense nationale

Le général de brigade Nouri Ben Taous, directeur général de la Sécurité militaire, en remplacement du contre-amiral Kamel Akrouf, nommé attaché militaire à l'étranger

- Spécialité : défense antiaérienne
- A assumé diverses fonctions de commandement dont la direction de l'Institut de la défense nationale et a été directeur de la coopération internationale et des relations extérieures
- A été également attaché militaire en Libye
- Diplômé de l'Ecole supérieure de guerre et de l'Institut de la défense nationale

Le général de brigade Mohamed Nafti, inspecteur général des forces armées, qui remplace le général de division Taïeb Laajimi.

- Spécialité : infanterie
- A commandé des unités de combats terrestres, notamment le 1er Régiment du Désert et la 2ème Brigade d'infanterie mécanique
- A été également attaché militaire en Egypte
- Diplômé de l'Ecole supérieure de guerre et de l'Institut de la défense nationale

Sami Mhamdi, chef de cabinet du ministre, en remplacement d'Abdellatif Chebbi.

Ministère de l'Intérieur

Mouvement partiel dans le corps des gouverneurs : ont été nommés:

- **Abderrazek Ben Khalifa**, ex-gouverneur de Bizerte, à la tête du gouvernorat de Tunis
- Ridha Lahouel, ex-directeur général de la Société tunisienne des marchés de gros à Bir El-Kassaa (Sotumag), devient gouverneur de Bizerte
- **Samir Rouihem**, ex-gouverneur de Jendouba, est nommé à Sfax
- Hamdi Jerbi devient gouverneur de Zaghouan en remplacement de Nabil Houiji
- **Abdennaceur Ellafi** remplace Abdelmajid Laghouen à la tête du gouvernorat de Kairouan
- **Abdessattar Toumi** remplace Mahmoud Jarallah à Nabeul
- **Nabil Khabouchi** remplace Samir Rouihem à Jendouba

Ministère des Finances



- **Abderrahmane Khochtali**, directeur général des Douanes tunisiennes

Né le 5 juillet 1964 à Redeyef (Gafsa), M. Abderrahmane Khochtali était jusque-là directeur général au ministère des Finances chargé de l'Unité de gestion budgétaire par objectifs. Il est contrôleur général des finances depuis 2006. Titulaire d'une maîtrise en expertise comptable (IHEC, 1998), du diplôme du Cycle supérieur de l'ENA, spécialité comptabilité publique (1992) et du diplôme de fin d'études de l'Institut de comptabilité publique (Paris, 1991), il a été lauréat du prix du Président de la République en juillet 1993. Recruté au sein de l'Autorité de contrôle général des finances, en 1992, il assumera différentes missions de contrôle approfondi dans les secteurs bancaire, hospitalier et autres ainsi qu'à Tunisair, l'OAC, la SOND, la SONEDE et l'ETAP. Il sera nommé en 2008 secrétaire général de Tunisair, avant de prendre en charge l'Unité de gestion du budget par objectifs au ministère des Finances.

Diplomatie

Nouveaux ambassadeurs accrédités à Tunis :

- **Jaber Habib Jaber**, ambassadeur d'Irak
- **Raimondo Do Cardona**, ambassadeur d'Italie
- **Khadijatou Tall Diané**, ambassadrice du Sénégal
- **Salem Issa Ali Al-Kutam Zoughabi**, ambassadeur de l'Etat des Emirats arabes unis
- **Siragata Traoré**, ambassadeur de la République du Mali.

Nouveauté à la BH

Baisse des taux
des crédits Directs Habitat



akuzant.com +216 71 104 800

Concrétisez **vos projets immobiliers**
en toute sérénité

Le Financement Habitat, C'est **NOTRE MÉTIER**

18. Avenue Mohamed V - Tunis
Tél. : +216 71 126 000 - Serveur vocal : 88 40 14 21
Site Web : www.bh.com.tn
E-mail : banquehabitat@bh.fin.tn
Centre de contact : 1 8 0 0



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

Bâtitseur de l'avenir

La solution du juste milieu



Par Mansour Moalla

Des progrès non négligeables ont été accomplis ces derniers jours, mais nous sommes encore trop prisonnier des événements du passé et nous devons, pour enregistrer maintenant des progrès décisifs, nous occuper de l'avenir et trouver le processus adéquat pour aboutir à mettre fin à la crise actuelle.

Un accord unanime semble acquis sur la proposition de l'UGTT. Le différend porte sur le comment ? Prononcer la dissolution du gouvernement actuel comme préalable à la discussion sur l'ensemble et notamment sur la constitution d'un gouvernement indépendant et non partisan ou maintenir le gouvernement en attendant un accord général concernant en particulier la constitution d'un gouvernement de « compétences ». Le risque est de se lancer ainsi dans des discussions sans fin entre les différents partenaires.

Il faut donc agir vite, parvenir dans un délai raisonnable à cet accord définitif pour ne pas avoir à prolonger abusivement l'existence du gouvernement partisan actuel. Comment ?

Premièrement : au lieu de discuter ainsi par des « rencontres » successives qui n'ont pas encore abouti, on doit constituer un organisme politique qui doit siéger en permanence jusqu'aux élections et regrouper les principaux partenaires : un Haut conseil politique national. Ce Haut conseil comprendra trois groupes

de membres : ceux représentant les partis politiques de la Troïka, ceux responsables des partis de l'opposition et enfin les dirigeants des institutions de la société civile, dont notamment l'UGTT, l'UTICA, la Ligue des droits de l'homme et les dirigeants de l'Ordre des avocats.

Ce Haut conseil ne doit pas être pléthorique : il devrait comprendre 18 membres, 6 pour chaque groupe. Il est présidé par roulement tous les deux mois par les trois groupes de façon à éviter toute domination et en commençant par le groupe de la société civile. Moins nombreux que l'ANC, et représentatifs, ces membres du Haut conseil peuvent obtenir des résultats plus rapides.

La mission globale de ce Haut conseil concerne le domaine politique de façon à laisser le nouveau gouvernement de compétences se concentrer sur deux problèmes essentiels : le rétablissement de la sécurité et le redressement de la situation économique et sociale. Un partage raisonnable des tâches est nécessaire sinon

ce gouvernement risque de perdre toute son efficacité en prenant en charge le domaine politique.

Les tâches prioritaires de ce Haut conseil concernent la constitution le plus tôt possible d'un nouveau gouvernement non partisan, la rédaction définitive du texte de la constitution, l'établissement de la loi électorale, une loi sur l'organisation des partis de façon à éviter d'avoir 1 à 2 millions de votants sans représentation au parlement, la feuille de route et le calendrier de cette dernière phase de la transition démocratique ainsi que les autres questions d'ordre politique.

Des délais impératifs doivent être fixés pour la solution de chacun de ces problèmes. La question la plus urgente à résoudre est celle de la constitution du nouveau gouvernement non partisan.

Comment constituer ce gouvernement rapidement ?

Le Haut conseil doit choisir d'un commun accord le chef du gouvernement. En outre, chacun des groupes du conseil propose des personnalités susceptibles, de leur propre avis, de faire partie de ce gouvernement. Le chef de gouvernement ou Premier ministre, après avoir engagé des consultations avec les personnes proposées, établit la liste de son gouvernement qui ne doit pas dépasser 18 membres dont 2 vice-présidents, le premier s'attendant au problème de la sécurité et le second au redressement économique, 10 ministres et 6 secrétaires d'Etat.

Cette phase ne doit pas dépasser deux à trois semaines pendant lesquelles le gouvernement actuel rendra compte de son action au Haut conseil de façon à éviter toute confusion.

Des délais impératifs doivent être également fixés pour la finalisation de la Constitution, la loi électorale et les autres questions prévues dans la proposition de l'UGTT.

Les tâches du nouveau gouvernement concerneront prioritairement le rétablissement de la sécurité et l'élimination de la violence et de la rébellion armée.

Il doit pouvoir disposer des moyens matériels et humains nécessaires à cet effet. La neutralité des forces de sécurité et des armées doit être totale et respectée par tous les partenaires. Le gouvernement non partisan tiendra le Haut conseil informé de la situation pour éviter toute dérive politique dans le domaine sécuritaire; le

gouvernement non partisan doit aussi pouvoir intervenir pour mettre fin à la violence et aux groupements utilisant la force et l'intimidation.

La seconde série de tâches est relative au redressement économique. La situation dans ce domaine est pleine de dangers. Il faut des mesures rapides pour rétablir la confiance à l'intérieur et avec les partenaires extérieurs.

A l'intérieur, ces mesures doivent concerner la réduction substantielle du chômage existant et la promotion de l'investissement créateur de nouveaux emplois. Une attention toute particulière doit être accordée aux régions du sud et de l'ouest pour les aider à rattraper quelque peu leur retard.

Toutes ces tâches gouvernementales requièrent une période suffisante avant la tenue des élections pour que celles-ci puissent être organisées dans le calme et la sérénité. Il ne faut ni verser dans la précipitation ni dans l'allongement inutile de cette durée.

Enfin, une collaboration étroite doit s'établir entre le Haut conseil et le gouvernement non partisan. Ce dernier est appelé à fournir au Haut conseil les études et les rapports qui peuvent lui être utiles.

Une dernière proposition peut être avancée: ce gouvernement non partisan doit être composé d'hommes en pleine force de l'âge pour pouvoir accomplir leur difficile mission. Ils peuvent manquer d'expérience mais ils doivent être infatigables. Pour les aider en matière d'expérience, on peut constituer un conseil consultatif supérieur, composé «d'anciens combattants» du service public, dotés d'expérience qu'ils peuvent mettre au service du gouvernement.

Il appartient au Haut conseil national politique de dresser la liste de ces membres du conseil consultatif dont le mandat peut être fixé à un an renouvelable si nécessaire.

Il faut espérer qu'on puisse ainsi progresser et parvenir à une solution du juste milieu qui consacre l'union de tous, union qu'il faudra maintenir même après les élections, pour pouvoir se rapprocher au maximum du «consensus national» qui n'est pas un luxe mais une nécessité pour la promotion du pays et la cohésion de la nation tunisienne.

M.M.

Ennahdha-Nida Tounes

Compromis tactique ou alliance stratégique ?

Décisif ! Jamais un mois de septembre, celui de toutes les rentrées habituellement chaudes, ne sera probablement porteur d'événements décisifs pour le pays. Il mettra à l'épreuve la capacité des politiques à désamorcer la grave crise historique, des forces armées et sécuritaires à vaincre le terrorisme, du gouvernement à arrêter l'hémorragie financière et le déficit budgétaire et des partenaires sociaux à mettre en sourdine leurs conflits. Mais aussi celle de tous les laissés-pour-compte, ces oubliés de la révolution de surseoir, encore quelque temps, à leurs légitimes revendications.

Une grande question à la clé : le compromis conclu à Paris le 14 août dernier entre Rached Ghannouchi et Béji Caïd Essebsi, au nom des deux principales forces politiques du pays, Ennahdha et Nida Tounès, tiendra-t-il solidement, au moins jusqu'aux élections? Retour sur les coulisses d'une mutation majeure.

L'été s'annonçait certes difficile et la rentrée bien maussade. L'assassinat de Mohamed Brahmi le 25 juillet et le carnage au Chaâmbi, le 29 juillet, d'une rare sauvagerie dont ont été victimes huit de nos soldats, ont profondément secoué les Tunisiens et complètement changé la donne politique. Déjà, le meurtre le 6 février dernier de Chokri Belaïd avait marqué une nette rupture, suscité une grande mobilisation de plus d'un million de Tunisiens accourus aux funérailles, et incité Hamadi Jebali à démettre son gouvernement. Sur un aveu d'échec et une conviction de former un cabinet de compétences nationales soutenu par un large consensus politique, l'ancien chef du gouvernement et secrétaire général d'Ennahdha avait remis les clés, anticipant



le cyclone en rade. Au forceps, la Troïka, Ennahdha en tête, a essayé d'amortir le choc avec la formation du gouvernement Ali Laârayedh. L'attelage rafistolé n'a pu tenir cinq mois. Les images du meurtre de Brahmi et du lynchage des soldats, l'échec du gouvernement et l'enlèvement de l'Assemblée nationale constituante (ANC) ont fait sauter tous les verrous.

Le poids du Bardo

Du cimetière du Jellaz où ils ont accompagné leur martyr Brahmi à sa dernière demeure, nombre d'élus de l'opposition démocratique, Samir Taieb, Mongi Rahoui, Selma Baccar, Noomane Fehri et autres Iyed Dahmani se sont directement dirigés au Bardo pour s'installer en sit-in sur la place centrale, demandant la démission du gouvernement et la dissolution de l'ANC. L'onde de choc commençait à se propager dans le pays lorsque les deux centrales syndicales historiques, l'ouvrière, UGTT, et la patronale, UTICA, se sont rapidement ralliées à leur cause, entraînant avec elles la Ligue tunisienne des droits de l'Homme et l'Ordre des avocats. Jamais impliquée dans pareille position politique en 66 ans

d'existence, l'UTICA monte au créneau. Même sentiment d'indignation au sein de la centrale ouvrière. La motion votée par la commission administrative est extrêmement sévère pour la Troïka au pouvoir. Ses revendications comme celles de l'UTICA et avec l'appui de la LTDH et des avocats constitueront une initiative commune de sortie de crise soumise à Ennahdha principalement et à tous les autres partis politiques. Chargé de mener les concertations à ce sujet, le secrétaire général de l'UGTT, Houcine Abbassi, s'échinera dans les concertations. Le siège historique de la Place Mhamed-Ali ne suffira pas pour accueillir toutes les rencontres et il a fallu se rabattre sur la Villa des Roses, Place Pasteur, mise à la disposition de l'Union maghrébine des travailleurs. Tous y défilèrent, parfois plusieurs fois. Rached Ghannouchi y reviendra souvent.

Assailli à sa sortie par les journalistes, il fera plus d'une fois des déclarations qui seront immédiatement « recadrées » en communiqués officiels diffusés par son cabinet ou des exégèses répétées par des dirigeants d'Ennahdha. Un pas en avant,

deux pas en arrière : faucons et colombes s'alternent dans un exercice équilibré de show médiatique. Des lignes rouges bien tracées mais qui finissent par tomber et des écrans de fumée qui déroutent les médias.

Le spectre de l'Égypte a déjà produit son effet. Au Bardo, les immenses manifestations, le 6 août, en commémoration du sixième mois de l'assassinat de Belaïd, le 13 août pour la Journée de la Femme et le 24 août pour le coup d'envoi de la campagne Irhal pour faire partir une longue liste de gouverneurs, délégués, présidents de municipalités et chefs d'entreprises publiques nommés pour leur appartenance partisane, ont été édifiantes. Rassemblant des dizaines de milliers d'humbles tunisiens et tunisiennes, dépassant parfois les 100 000 personnes, voire plus, elles ont renforcé la pression exercée sur Ennahdha.

Le Bardo est devenu, chaque jour et surtout chaque soir durant le ramadan et après, le point de ralliement de masses nombreuses venues de toutes les régions. Certains Tunisiens établis à l'étranger et rentrant en vacances y accourent directement de



Houcine Abbassi entouré de Belgacem Ayari (à gauche) et Mouldi Jendoubi (à droite)

l'aéroport. Essayant de jouer la rue contre la rue, sit-in contre sit-in, Ennahdha, ou du moins Rached Ghannouchi, se rendra rapidement compte que l'équilibre des forces en présence n'est plus en sa faveur. A l'évidence, il devait revoir ses alliances, quitte à renouer avec «*l'ennemi juré, plus dangereux que les salafistes jihadiste*», Nida Tounès. Contact établi.

Un «package global»

En coulisses, le vrai travail s'engage pour discuter du «package global», comme le révélera plus tard Caïd Essebsi. Parti en France prendre du recul (leçon bien apprise de Bourguiba). Il finira par créer avec Rached Ghannouchi l'évènement qui prendra de court l'ensemble de la classe politique et l'opinion publique. Leur entretien à Paris renversera complètement la situation. Le rapprochement entre les deux grands partis paraissait inéluctable pour les initiés, mais le plus probablement après les élections pour «*gouverner ensemble*» selon le poids issu des urnes. L'échéance s'en trouve avancée. Le contenu exact des accords de Paris restera encore secret, tout comme les véritables conditions du déroulement de cette rencontre et l'identité de ses «facilitateurs», autres que pour la logistique (Nébil Karoui et Slim Riahi). La sagesse, tactique ou stratégique, semble l'avoir emporté dans les deux camps.

Rached Ghannouchi a bien compris que pour s'en sortir, il faut parvenir le plus vite possible à un compromis avec Béji Caïd Essebsi. Certains y verront une manœuvre habile pour diviser l'opposition, isoler Hama Hammami et son Front populaire, et s'allier avec les centristes qui pourront drainer avec eux les destouriens. N'hésitant pas à faire le voyage de Paris, le chef d'Ennahdha voulait témoigner ainsi de sa bonne volonté. Ni loi d'exclusion d'anciens dirigeants, ni attachement aux dispositions jugées excessives dans le projet de constitution: tout est possible, y compris un gouvernement d'union nationale, voire de compétences indépendantes, bouclage de l'ANC le 23 octobre et élections au plus tôt, etc.



Une pièce maîtresse dans le nouvel échiquier

Vieux routier de la politique, le leader de Nida Tounès saisira au vol cette opportunité et laissera aux siens le soin de négocier les détails de ce fameux «package global». En gage de garanties, les bonnes paroles, rassurantes, ne manqueront pas sur sa bouche: aucune vindicte et aucun acharnement judiciaire sur les dirigeants d'Ennahdha, pas d'appui à la campagne Irhal jugée inquiétante quant à la pérennité des institutions de l'Etat, juste la révision de nominations, au cas par cas, et une grande volonté d'aboutir au compromis, le plus vite possible. A-t-on promis la présidence de la République à Béji Caïd Essebsi, tout de suite (Marzouki doit quitter ses fonctions s'il souhaite se représenter et préparer ainsi sa campagne, dira Ghannouchi), ou par la voie des urnes et avec le vote des islamistes? «*Je ne suis ni*

candidat à l'emploi, ni interdit de candidature à la présidence, si je voulais l'occuper, j'y aurais été déjà», balayera-t-il d'un revers de la main.

Les dés sont jetés. Le sort du gouvernement Laârayedh est scellé, comme celui de l'ANC. Un nouveau paysage politique est en recomposition. Un tel scénario était attendu après les élections, mais l'accélération des événements a littéralement tout bouleversé. Imposé par l'urgente nécessité de sortie de crise, le rapprochement Ennahdha-Nida Tounès sera une pièce maîtresse dans ce nouvel échiquier tunisien. De l'ampleur de son accomplissement et de sa durée dépendra largement le bouclage réussi de cette phase transitoire devant mener vers les élections. Compromis tactique incontournable ou alliance stratégique durable, l'essentiel est que l'un ou l'autre s'inscrive dans l'intérêt de la Tunisie.

T.H.



Les dirigeants du Front de salut national en réunion à l'UGTT



DÉCOUVREZ L'UNIVERS DS CHEZ CITROËN



Véritable "Success Story" à la française, la Ligne DS est une aventure unique pour la marque CITROËN. Lancée il y a trois ans en Tunisie, c'est aujourd'hui un pari réussi avec trois modèles déjà commercialisés : CITROËN DS3, DS4 et DS5.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



AURES AUTO Distributeur Officiel CITROËN

Sièges Social la CHARGUIA : Tél.: 71 806 100 / Succursale LES BERGES DU LAC : Tél.: 71 960 002 / Succursale NABEUL : Tél.: 72 272 470
Succursale HAMMAM SOUSSE : Tél. : 73 371 390 - 73 371 392 / Succursale SFAX : Tél.: 74 286 200 - 74 286 087 / Agence Mnihla - SOMAS : Tél.: 70 527 700
Agence Manouba - UNIVERS AUTO : Tél. : 71 601 290 / Agence Ezzahra - LE GARAGE : Tél. : 71 455 395 / Agence Hammamet - ASH : Tél. : 72 261 100 / Agence Sfax - CPR
AUTO : Tél. : 74 467 900 / Agence Gabes - GAMA : Tél.: 75 295 600 - 75 295 700 / Agence Djerba - SOGEMA : Tél. : 75 655 050

Email : info@citroen.com.tn



facebook.com/citroenentunisie



twitter.com/citroen_tunisie

Ouided Bouchammaoui

L'UTICA devient incontournable

«Nous ne pouvons pas demander au nouveau gouvernement des miracles, mais au moins de restaurer la sécurité, de s'attaquer à la contrebande et à l'économie parallèle et de relancer l'économie ». La présidente de l'UTICA, Ouided Bouchammaoui, est montée au créneau en faisant porter la responsabilité de la gravité de la situation au gouvernement et à l'Assemblée nationale constituante. Dans une motion votée par son conseil administratif, la centrale patronale sort pour la première fois, depuis sa création il y a 66 ans, de sa réserve politique, et réclame la formation d'un gouvernement de compétences nationales, fixant une date butoir aux travaux de l'ANC et exigeant un calendrier électoral clair. La convergence avec l'UGTT est totale. De quoi déclencher contre Ouided Bouchammaoui et l'UTICA une forte campagne de dénigrement qui a fini par s'apaiser. Avec la Ligue tunisienne des droits de l'Homme et l'Ordre des avocats, les deux centrales historiques formulent une initiative de sortie de crise qu'ils soumettent à l'ensemble des parties concernées en plateforme de base pour aboutir à un accord salubre. Investis au centre des consultations, concertations et négociations, les quatre parrains de cette initiative ont la lourde tâche de rapprocher les positions pour faire enclencher le « dialogue national ».

Ouided Bouchammaoui a désormais pris l'habitude de se rendre Place M'Hamed-Ali, siège de l'UGTT, pour se réunir avec ses partenaires. Mais aussi de recevoir, Cité El Khadhra, siège de l'UTICA, les dirigeants des partis politiques. On a vu y défilier Rached Ghannouchi, Hamadi Jebali, Hama Hammami, Samir Taieb à la tête d'une délégation de sit-inneurs du Bardo et de nombreuses autres personnalités politiques de différents bords. Prêtant l'oreille à ses visiteurs, elle a constamment souligné l'indépendance de la centrale patronale et plaidé en faveur de ses revendications face à l'urgence de la situation. Ses interlocuteurs découvrent en elle, derrière sa sérénité et son ton mesuré, une grande fermeté et une réelle détermination. S'est-elle trop rapprochée de l'opposition, notamment celle bien ancrée à gauche ? «Nous ne sommes ni avec l'opposition, ni avec le gouvernement, balaie-t-elle d'un revers de la main. Nous sommes une organisation patronale indépendante, soucieuse de faire entendre sa voix».

Bouchammaoui plaide pour un super-ministère de l'Economie et des Finances au sein du nouveau gouvernement, avec à sa tête une grande personnalité de haute compétence et appelle à une grande réconciliation nationale, sauf pour des crimes commis, et étendue à tous ceux qui n'ont fait qu'exécuter des ordres reçus sans se compromettre ni en tirer un profit personnel ! Interview.





Vos prises de position politiques n'ont pas manqué de surprendre?

Pas ceux qui suivent de près nos activités et débats. En fait, l'initiative de l'UTICA est l'aboutissement d'une série d'alertes quant à la détérioration continue de la situation économique et de mises en garde adressées au gouvernement face à la gravité de la situation. Le 15 décembre dernier, nous avons tenu une conférence nationale sur l'économie informelle et la contrebande, suivie le 11 mai d'un congrès national pour la relance économique, en présence des trois présidents, dressant un tableau réel de l'état des lieux et réitérant un cri d'alarme que tous devaient écouter. La paralysie, début juillet, du port de Radès pendant cinq jours, fait inhabituel dans le monde entier et aux lourds préjudices pour nos opérateurs économiques, s'est ajoutée à l'exacerbation générale.

Nous n'avons cessé de réclamer des ministres compétents et efficaces. Nombre d'entre eux se soucient beaucoup plus de leurs propres agendas politiques que de la gestion de leur ministère. Vous voyez le résultat.

Sans recevoir des signaux concrets du gouvernement?

Nous savions que nous ne pouvions pas demander au gouvernement d'éradiquer les problèmes structurels hérités, mais au moins qu'on résolve les urgences pour débloquer la situation et déclencher l'investissement. Nous avons épuisé notre capacité de rassurer nos adhérents et de les faire patienter davantage. La réunion du conseil administratif le 25 juillet coïncidant avec le soir même de l'assassinat de Mohamed Brahmi fut très animée.

Les présents étaient quasiment unanimes à faire endosser au gouvernement et à l'Assemblée nationale constituante la responsabilité de l'échec général et plus particulièrement l'enlisement de l'économie et la détérioration de la sécurité. Le conseil était prêt à aller plus loin que cette dénonciation.

La deuxième réunion du conseil le 29 juillet 2013, après le carnage du Chaâmbi, s'est-elle tenue dans la même ambiance ?

Ce fut une réunion décisive, marquée par de vives interventions et des débats houleux. Un projet de motion était soumis et nous avons dû passer au vote pour l'adopter. Ce fut pour nous tous le moment ou jamais pour l'UTICA de prendre une décision à la mesure du contexte que vit la Tunisie. Nos revendications sont claires : création d'un gouvernement restreint de compétences nationales, revoir les récentes affectations dans l'administration tunisienne, poursuivre les travaux de l'Assemblée nationale constituante dans un délai ne dépassant pas le 23 octobre 2013, et charger un comité d'experts spécialisés de revoir le dernier projet de constitution avant de le passer à l'ANC pour adoption dans les plus brefs délais, et arrêter un calendrier fixe pour les prochaines échéances électorales.

Pour la première fois depuis sa création en 1947, l'UTICA s'engage en politique et prend des positions aussi tranchées...

C'est le contexte qui l'impose. Nous n'avons pas le droit de garder le silence et de fuir nos responsabilités.

D'ailleurs, vous vous retrouvez sur la même ligne que l'UGTT ?

Nos intérêts sont convergents. Servir l'intérêt national, éviter à la Tunisie une grave crise qui risque de tout emporter, préserver l'entreprise, protéger les emplois, appeler à la restauration de la sécurité et à la relance de l'économie : autant d'impératifs que nous partageons ensemble. Il faut dire que nous avons trouvé en l'UGTT un partenaire social solidaire. Le courant passe très bien entre nos équipes. Hassine Abbassi est un homme intègre qui tient sa parole.

Quitte à vous attirer des campagnes de dénigrement ?

Oui, au départ, menaces et insultes se sont multipliées par divers moyens pour nous intimider et nous dissuader d'assumer notre responsabilité. Ils veulent d'une UTICA soumise et pas d'un patronat fort, représentatif, indépendant et agissant. Maintenant, avec notre ténacité et notre persévérance, notre initiative, partagée avec l'UGTT, la LTDH et l'Ordre des avocats, s'est révélée la plus appropriée.

Comment voyez-vous l'architecture du nouveau gouvernement ?

Nous avons besoin d'un super-ministère de l'Economie et des Finances, confié à une personnalité reconnue pour sa haute compétence, qui sera secondée par des ministres délégués.

Avez-vous des candidats à proposer ?

Nous n'avons pas de noms à avancer. Si nous avons confiance dans le futur chef de gouvernement, c'est à lui de choisir son équipe.

Quelles mesures urgentes demanderiez-vous au futur gouvernement de prendre ?

D'abord, assurer la sécurité dans le pays, s'attaquer à la contrebande et à l'économie parallèle. Mais aussi, arrêter tout de suite les nouvelles nominations et réviser immédiatement toutes celles prises précédemment, quitte à remonter au 14 janvier 2011.

Nous savons tous qu'on ne peut pas demander à ce gouvernement des miracles ou de grandes réformes. Mais, il peut prendre sur le plan économique et financier une série de mesures urgentes à même de produire des effets bénéfiques. Je pense surtout aux petits métiers, aux très petites entreprises, aux PME qui attendent

Seize propositions urgentes pour une sortie de crise

Esquissant un plan d'urgence économique de sortie de crise en 16 points, l'UTICA indique que « les mesures à prendre doivent s'adresser à tous les acteurs concernés par l'activité économique de manière à leur donner des signaux positifs et crédibles à même de provoquer leur adhésion au programme de relance urgente de l'économie. Il s'agit de mobiliser à la fois les entreprises, les employés, les demandeurs d'emploi, les citoyens en tant que consommateurs, les régions, les fonctionnaires, les investisseurs nationaux et étrangers ainsi que les bailleurs de fonds et organismes financiers internationaux. Chacun de ces acteurs doit percevoir, à travers ce programme, un signal le concernant suffisamment fort d'une volonté de changer les choses en mieux, même si les résultats escomptés ne seront obtenus que graduellement ».

Ces mesures ont été présentées sommairement comme suit :

1. Communiquer, de manière professionnelle, sur le plan national et international sur l'état réel et objectif de l'économie tunisienne et sur ses capacités à opérer une reprise rapide.
2. Rassurer les bailleurs de fonds sur la capacité du pays à maîtriser la situation et à tenir ses engagements financiers et à mener les réformes nécessaires.
3. Demander à la classe politique de tenir un discours responsable tenant compte de l'état réel de l'économie, de l'ampleur des défis et de la nécessité de la contribution de tous à l'effort de redressement économique.
4. Mobiliser les acteurs nationaux autour du défi du repositionnement du travail comme valeur sociale.
5. Garantir par l'Etat la continuité et la fluidité logistique sur tout le territoire national.
6. Obtenir un consensus sur une paix sociale au moins jusqu'à fin 2014.
7. Rétablir l'ordre et la sécurité et lutter efficacement contre le terrorisme pour restaurer la confiance.
8. Augmenter le pouvoir d'achat et réduire l'inflation par une baisse des taux des taxes. Cette réduction des taux pourrait même augmenter les recettes de l'Etat.
9. Tranquilliser les fonctionnaires et rétablir la gestion de carrière par les compétences.
10. Rétablir l'autorité dans les structures en charge des services publics
11. Annoncer de manière claire les investissements à réaliser en moins d'un an dans chaque région et leur désigner des chefs de projet qui soient ordonnateurs du budget et responsables des résultats.
12. Mobilisation d'un fonds de 1 000 millions de dinars pour financer à taux zéro les projets d'investissements productifs dans les régions.
13. Accorder des avantages spécifiques aux investisseurs privés qui réalisent des investissements immédiats dans certaines régions.
14. Accorder des avantages spécifiques aux entreprises qui créent des emplois supplémentaires durables en moins d'un an.
15. Accorder une indemnité de mobilité (déplacement et hébergement) pour les demandeurs d'emploi qui trouvent du travail hors de la zone de résidence de la famille.
16. Réajuster les droits et taxes excessifs pour certains produits pour lutter contre la contrebande et engager une politique d'intégration des opérateurs informels dans le secteur organisé.

depuis longtemps l'assouplissement de la réglementation et des mesures incitatives en leur faveur. Je pense aussi aux régions intérieures impatientes de recevoir les premiers investissements. Il y a aussi ce dispositif de partenariat public-privé à activer afin de permettre aux investisseurs étrangers d'y participer et surtout de déclencher la mise en œuvre de grands projets à haute densité d'emplois.

Quant aux grands dossiers de la Caisse de compensation, de l'énergie et autres maux profonds, si on ne peut pas les résoudre illico presto, il appartient au futur gouvernement de préparer les plateformes appropriées pour leur analyse et l'élaboration des pistes de solution.

Voilà un vaste programme. La politique ne vous tente-t-elle pas ?

Si j'ai un rôle à jouer, c'est au sein de l'UTICA. Ma mission est de faire entendre la voix de nos adhérents. Si on a critiqué le gouvernement, ce n'est pas pour prendre sa place, mais pour exprimer notre position et faire aboutir nos revendications.

Que diriez-vous aux futurs gouvernants ?

Rien ne peut se faire sans une confiance et un respect mutuels entre toutes les parties. Nous devons travailler ensemble pour réussir cette

délicate transition et sauver notre économie. Pour cela, il faut cesser de diaboliser l'homme d'affaires. L'entrepreneur ne mérite pas cela. Nous devons lui redonner confiance en lui-même et l'encourager à investir et à gagner de l'argent. C'est ainsi qu'il pourra créer des emplois et de la richesse.

Que pensez-vous de la justice transitionnelle ?

J'opterai en faveur d'une grande réconciliation générale immédiate, sauf pour les crimes commis. Nous avons besoin de restaurer un climat de confiance et de remettre tous les Tunisiens au travail. Ceux qui n'ont fait qu'exécuter des ordres reçus, sans s'en mettre plein les poches, ne doivent pas être poursuivis en justice. Cette réconciliation générale ne doit pas se limiter à la période antérieure au 14 janvier 2011 mais doit s'étendre jusqu'à ce jour. Nous devons savoir tourner la page pour avancer tous ensemble.

Vous êtes optimiste quant à l'avenir immédiat ?

Le contexte est extrêmement délicat. Mais, il va falloir garder espoir. Grand espoir.

L'allié de votre succès
depuis 20 ans



ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.

20
ANS

20 ans de leasing au service
des professionnels



Plus qu'un leasing...

SONY
make.believe

XPERIA
Sony Smartphone



Xperia™ tipo dual

Le Smartphone qui vous simplifie la vie



SIXTY 3sixtyad.com

Xperia™ miro

Le Smartphone multimédia



Xperia™ go

Conçu pour résister



Xperia™ Tx

L'expérience HD ultime



Disponibles chez les Ambassadeurs Sony Xperia Tunisie

Wincom : Lac Tunis - 71 963 693
JADE : Menzeh 9 - 71 888 327
Top Phone : Tunis Centre - 28 411 002
Technopole : Tunis Centre - 71 346 604
Gsm Service center : Menzah 8 - 71 583 766
Phone House : Zahra - 99 966 100

Electro sat : Nabeul - Hammamet - 72 285 564
GPS distribution : Kelibia - 23 135 125
Tarek Trabelsi : Bizerte - 72 432 359
Ramzi GSM : Mseken - 73 257 666 - 25 257 666
I Tech Store : Sousse - 21 299 899 - 73 270 405

mib
DISTRIBUTEUR OFFICIEL

• Tunis : +216 71 86 25 99 poste 461/463
 • Sahline : 73 527 202
 • Sfax : 74 415 556
www.mib.tn

Ridha Saidi

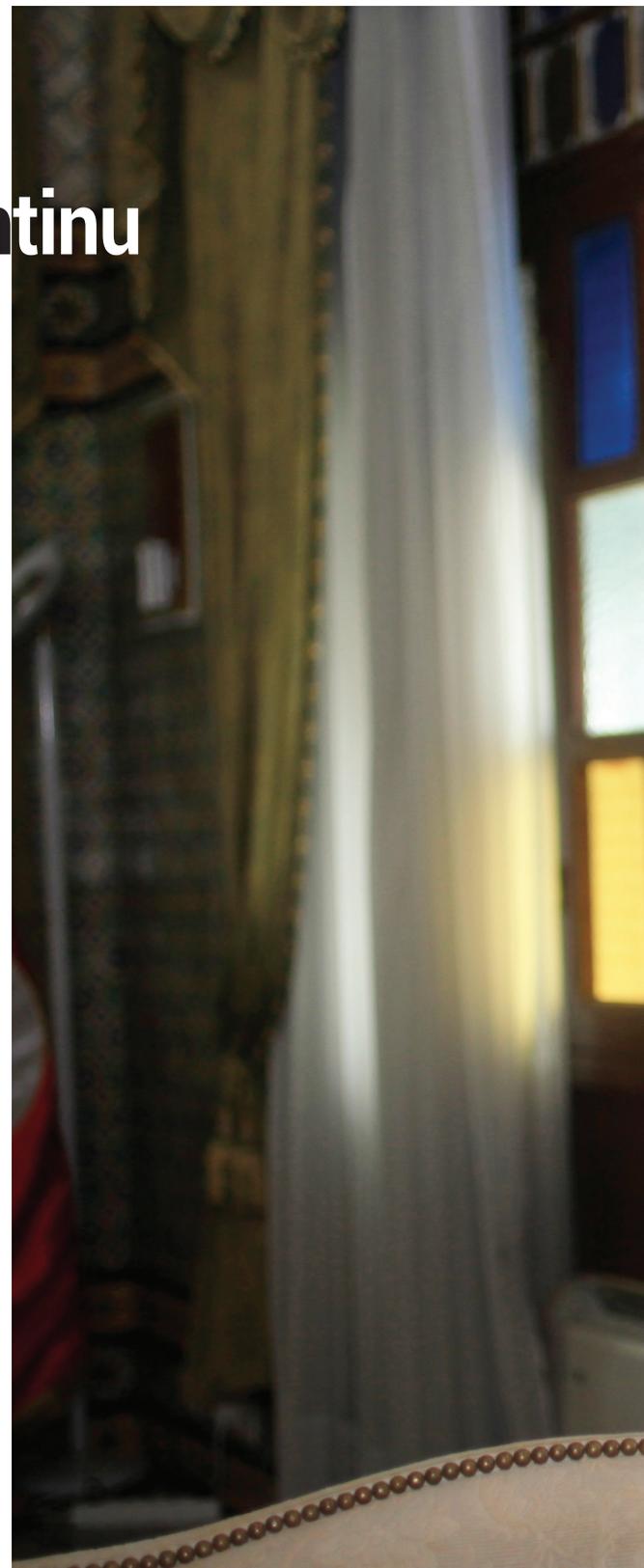
Les dossiers chauds à traiter d'urgence et en continu

Quels que soient les changements possibles de gouvernement et leurs échéances, la machine économique et financière ne doit guère s'arrêter, prévient Ridha Saidi, ministre auprès du chef du gouvernement chargé des affaires économiques. Les réformes et dossiers engagés doivent être pris en charge, dans une parfaite continuité de l'Etat, mais aussi avec une réelle volonté de les faire aboutir, ajoute-t-il à *Leaders*. Pour lui, lorsque la relève sera décidée, la transmission entre les équipes doit être la plus fluide et la plus complète possible. «C'est toute une machine que nous essayons chaque jour de relancer encore plus vite, souligne-t-il. Garder un regard vigilant au quotidien sur le risque de glissement budgétaire, la parité du dinar, la balance commerciale, et autres indicateurs, vérifier chaque matin l'état d'approvisionnement des commerces en produits alimentaires et les marchés de gros en produits agricoles et s'assurer du bon fonctionnement général du système en prévenant les risques possibles : la tâche est en flux tendu. Sans oublier tout le reste qui est essentiel ».

Ses visiteurs le croiraient pris dans une bulle exclusivement économique et financière, sans accorder beaucoup de temps aux tractations politiques qui s'intensifient non loin de ses bureaux. Situés à quelques mètres du cabinet du chef du gouvernement où ne cessent de défiler dirigeants de partis et d'organisations nationales, ils donnent l'impression d'être sur une autre planète, déconnectés des tiraillements et négociations qui se jouent. En apparence, peut-être. S'il ne se focalise pas là-dessus, Saidi est bien au courant de l'essentiel.

«La stabilité politique et sécuritaire est fondamentale et il faudrait accélérer le processus de transition (constitution, élections, institutions...) en mobilisant tous les Tunisiens pour lutter contre les menaces terroristes et les actions anarchistes de quelques forces et courants politiques qui veulent déstabiliser les institutions de l'Etat. Le gouvernement doit se concentrer sur les dossiers économiques et sociaux pour préserver la croissance économique en dynamisant les secteurs d'ordre prioritaire (phosphates, tourisme, industrie manufacturière...) et en favorisant l'investissement privé (IDE et local...) appelé à prendre la relève de l'investissement public (politique de Go & Stop). Il faut notamment

préserver un climat d'affaires sain et serein et opter pour des mesures de relance justes et fiables, tout en préservant les équilibres globaux. Notre attention est focalisée sur la maîtrise des déficits, de l'inflation et des équilibres des finances publiques dont le déficit se creuse profondément à cause surtout de la croissance vertigineuse des dépenses de compensation. Celles-ci vont dépasser le montant alloué à l'investissement public (en 2013, voire en 2014). Il s'agit aussi d'assurer les besoins de notre économie et du budget de l'Etat en financements extérieurs : prêts, dons, sukuk, IDE... Quel que soit le gouvernement en place, c'est là son lot quotidien qu'il doit assumer sans la moindre rupture.»





Faciliter, débloquer et veiller aux cohérences

Très discret dans un poste économique et financier des plus sensibles, Ridha Saidi s'attelle en effet sans relâche à maintenir la machine en marche. A la tête du Pôle économique et financier à la Kasbah, il est aux confluent de ce qui se prépare et doit se décider dans les divers ministères concernés. A ses côtés, de hauts commis de l'Etat familiers aux arcanes du pouvoir et des experts universitaires récemment sollicités pour modéliser des tendances et élaborer des tableaux de bord. Au cœur de ce nouveau dispositif mis en place depuis le gouvernement Hamadi Jebali, il voit l'équipe se renforcer depuis l'arrivée d'Ali Laârayedh en mars dernier, par Riadh Bettaieb, ancien ministre de la Coopération internationale et de l'Investissement extérieur, et Slim Besbès, ancien secrétaire d'Etat aux Finances. Mais ce n'est guère assez face à l'ampleur de la tâche impartie. Une superstructure qui régent les autres départements ministériels du champ de compétence ? *«Nullement», se défend Saidi. L'équipe est en soutien, pour faciliter le travail, débloquer les difficultés et imprimer plus de cohérence et d'efficience».*

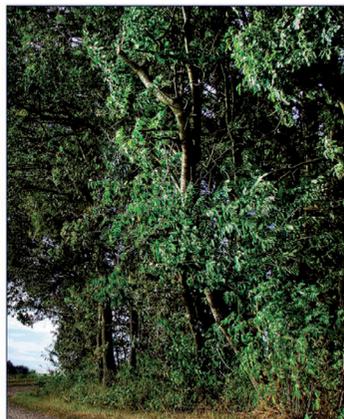
Rien ne prédisposait cet ingénieur diplômé de l'Enit, ayant effectué ses premières armes au sein de la STEG dans les régions, avant de purger seize ans de prison, à occuper de si hautes fonctions. L'économie, il a commencé à s'y initier à travers ses lectures en prison. Recouvrant sa liberté, il s'y est consacré à la recherche d'un modèle de développement approprié à son mouvement Ennahdha. Choisi pour conduire l'équipe en charge du programme électoral, Ridha Saidi finalisera le document des 365 mesures, constituant la plateforme globale et les engagements de son parti. Ennahdha porté au pouvoir, il ne lui restera plus alors qu'à passer à la mise en œuvre. Les débuts ne furent pas faciles, mais il a fini par identifier les bonnes manettes et les prendre aisément en main.

Réduire les disparités régionales et favoriser un développement inclusif

Ridha Saidi estime que l'un des principaux défis à relever est l'aggravation des disparités

la solution pour financer les projets
des entrepreneurs et des professionnels

BT LEASING



www.bt.com.tn

البنك
التونسي
BANQUE DE TUNISIE

sociales et économiques héritées du passé et la nécessité de passer à un nouveau palier de croissance plus rapide. Mais aussi rétablir la confiance des investisseurs, accroître les réserves de change et augmenter la capacité de résistance de l'économie à d'éventuels chocs. A cet effet, des mesures de stabilisation et de relance à court terme sont indispensables. La toute première est l'accélération du processus de transition (constitution, élections, mise en place des institutions constitutionnelles...), suivie de l'intensification des mesures de régulation macroéconomique conjoncturelle afin de maîtriser les équilibres financiers globaux et de contrôler des circuits de commerce parallèle et illicite.

Saïdi évoque également la réforme du système des subventions énergétiques pour préserver la viabilité des finances publiques, d'une part, et mettre en place un autre système plus équitable et plus efficient, l'augmentation des investissements publics directs favorables à la croissance, à l'investissement privé et la réduction des disparités régionales et des mesures sociales pour la maîtrise du chômage et la préservation du pouvoir d'achat des couches vulnérables. Quant aux principales

réformes en perspective d'une croissance tirée par le secteur privé et un développement inclusif, il mentionne la finalisation du nouveau code des investissements, la mise en place d'une stratégie de gouvernance et de lutte contre la corruption, l'amélioration de la réactivité de l'administration par la conduite de plusieurs projets, l'évaluation participative des services publics, une guillotine réglementaire, l'accès à l'information, la transparence notamment dans les marchés publics, l'adoption du nouveau cadre de partenariat entre les secteurs privés publics qui favorisera particulièrement les projets d'infrastructure.

La réforme du secteur bancaire est importante pour Ridha Saïdi par la révision des conditions de gouvernance et la finalisation de l'audit complet (full audit) des banques publiques de la place dans une perspective de restructuration profonde de ces institutions, en plus de la création d'une entité publique qui aura à décharger le secteur du patrimoine improductif (unités et entreprises hôtelières en difficulté). Aussi, la réforme en cours de la microfinance doit aboutir à son institutionnalisation, sa normalisation et le renforcement des capacités et un meilleur ciblage des bénéficiaires

Tout est prioritaire

Quand on lui demande quels sont les dossiers prioritaires qu'il transmettra à son successeur, en cas de relègue, il estime que *«tout est important»*. Il évoque particulièrement, outre le code des investissements et le PPP, la situation des entreprises publiques dont nombre parmi elles accusent des déficits alarmants et exigent des restructurations profondes. *«Elles souffrent de sureffectifs, d'un manque de bonne gouvernance, de laxisme, et d'une absence de vision stratégique. Il y a aussi un statut de dirigeants d'entreprises publiques, avec mieux de rémunération, plus d'intéressement à mettre en place»*.

Ridha Saïdi s'attarde aussi sur la question des transferts sociaux pour un meilleur ciblage et une redistribution plus équitable, la finalisation de l'examen approfondi des différentes filières économiques avec la prise de décisions courageuses nécessaires, le traitement des dossiers concernant les grands projets et l'accroissement du taux d'exécution budgétaire, notamment pour les investissements publics. A le voir à l'œuvre, il ne s'arrêtera pas de si tôt. Toute l'équipe est à pied d'œuvre jusqu'à une heure tardive le soir. Beaucoup reste à faire. Jusqu'à la dernière minute de ce gouvernement, sans doute.

Les mégaprojets de retour ?

Une ville intelligente, résidentielle, touristique et d'affaires à Raoued, une autre ville thermale près d'El Hamma de Gabès et une plateforme de stationnement temporaire, de maintenance et de réparation d'avions à l'aéroport de Tozeur : trois grands projets qui viennent d'obtenir l'accord de la Commission supérieure des grands projets, présidée, mi-août, par le chef du gouvernement, Ali Laârayedh. *«Il ne s'agit là que d'une première série parmi pas moins de cinquante autres projets, aussi importants et diversifiés, qui sont actuellement en cours d'instruction par la Commission»*, explique à Leaders Ridha Saïdi, ministre auprès du chef du gouvernement chargé des affaires économiques.

«C'est un processus qu'il faut faire aboutir le plus rapidement pour soutenir les investissements aussi bien tunisiens qu'étrangers, ajoute-t-il. Un système d'information intégré a été élaboré par un expert tunisien de haute compétence afin de suivre l'état d'avancement détaillé de chaque projet et s'assurer de sa bonne réalisation. Le chef du gouvernement, comme les ministres concernés, aura ainsi à sa disposition un tableau de bord en temps réel».

(Photo d'archives)



Des lendemains heureux.



Y croire enfin.

La vie est faite de merveilleux moments. Faites les bons choix. Avec QNB, la plus grande banque du Moyen Orient et d'Afrique du Nord à vos côtés, vous pouvez enfin dire adieu à vos peurs et recommencer à croire en vos rêves.

Afrique . Asie . Europe . Moyen-Orient qnb.com.qa

Si l'ancien Haut comité des grands projets institué auprès de la présidence de la République a été immédiatement dissous au lendemain de la révolution, un nouveau cadre juridique a été élaboré par le gouvernement Jebali. C'est ainsi que le décret n° 2013-561 du 21 janvier 2013 définit les grands projets selon des caractéristiques précises et institue la filière de traitement des dossiers au sein du ministère en charge du développement et des investissements extérieurs, avec en aboutissement une commission supérieure à la présidence du gouvernement. Premières approbations, donc, ces trois mégaprojets.

A Raoued

Dans la lignée des grands projets intégrés implantés en périphérie des capitales, le projet d'une ville intelligente, universitaire, résidentielle, touristique et d'affaires entend établir une cité internationale du savoir et des technologies. S'étendant sur 250 ha à la Sebkhia Nord de l'Ariana, près de Raoued, il comprendra un campus universitaire pouvant accueillir jusqu'à 4 000 étudiants, un parcours de golf, des immeubles de bureaux pour abriter le siège de grandes compagnies internationales de TIC, dans le cadre du projet Smart Tunisia, des hôtels, des espaces résidentiels, centres commerciaux et centres d'affaires ainsi que des aires de sport et loisirs.

L'investissement serait de l'ordre de 2 milliards de dinars. Les promoteurs du projet, DUET Group, groupe d'investissement américain en association avec des investisseurs du Golfe, ont également prévu un fonds d'investissement de 500 millions de dinars pour le financement des entreprises souhaitant s'établir sur ce site.

Approuvant ce projet, la Commission supérieure a autorisé la conclusion d'un protocole d'accord avec les promoteurs afin d'avancer dans les différentes études.



(Photo d'archives)

Dans la région de Gabès

La ville thermale devant voir le jour dans la région côtière d'El Khabayat, à El Hamma de Gabès, est sans doute prometteuse. La qualité des eaux thermales, la beauté du site et la proximité de l'aéroport de Gabès (20km) constituent des atouts précieux. Le projet, qui s'étendra sur 240 ha, offrira des unités de soins thermaux adossés à des cliniques et hôtels ainsi qu'un terrain de golf, des résidences collectives et individuelles, etc.

La réalisation s'étendrait sur cinq ans et le coût de l'investissement serait de 700 millions de dinars, devant créer 1 000 emplois directs. Les promoteurs sont un groupement d'investisseurs autrichiens en association avec un homme d'affaires tunisien établi de longue date en Autriche, connus pour son expérience dans le domaine.

A Tozeur

Les compagnies aériennes et les propriétaires d'avions sont à la recherche de sites spécialisés et sécurisés où ils peuvent mettre leurs appareils en stationnement temporaire, offrant maintenance et réparation. Les coûts devenus prohibitifs en Europe, des sites comme celui de l'aéroport de Tozeur peuvent facilement s'y prêter. D'où l'idée de ce projet dont l'initiateur est un investisseur tunisien, pilote professionnel, conseiller en matière d'aviation et originaire de la région.

L'aéroport de Tozeur s'avère en fait comme l'un des plus appropriés pour ce genre d'activités de par sa proximité de l'Europe, des grands espaces qu'il peut offrir et des conditions climatiques de la région. Dès la première année de la réalisation du projet, il sera ainsi possible d'accueillir 20 avions pour atteindre au bout de cinq ans pas moins de 200 appareils. L'investissement initial est de l'ordre de 10 millions de dinars et sera porté à hauteur de 65 millions de dinars après cinq ans. Quant aux emplois à créer, ils seraient de 43 avec un taux d'encadrement de 44%.



(Photo d'archives)

Feuille de route pour un futur gouvernement de technocrates

La Tunisie souffre depuis plusieurs mois. Elle souffre politiquement, économiquement et socialement. Politiquement, le pays est en crise.

Lune des plus sérieuses qu'il ait jamais connue. Manifestations de soutien et contre-manifestations de contestation se succèdent à un rythme rapide. Près d'un tiers des élus du 23 octobre 2011 sont en sit-in ouvert depuis un mois. Les travaux de l'ANC sont suspendus depuis le 6 août. La menace terroriste est devenue réalité. Elle frappe

sans pitié nos élus, nos politiciens, nos vaillants soldats. Les politiciens tergiversent à n'en plus finir. L'opposition pointe du doigt la mainmise par le parti au pouvoir sur l'appareil de l'Etat. Elle crie à l'échec, à la fin de la légitimité. Le pouvoir en place joue la montre, gagne du temps, négocie, cherche désespérément une voie de sortie. La Tunisie est scindée en deux, idéologiquement et politiquement.

Economiquement, la Tunisie est au plus bas. Les agences de notation n'en finissent pas de dégrader notre note souveraine. La communauté internationale est passée aux sanctions. Les portes des bailleurs de fonds nous sont désormais fermées. L'investissement et l'exportation, deux des trois moteurs de



Par Slim Chaker

la croissance, sont à l'arrêt, ou presque. Le troisième moteur, celui de la consommation, continue à tourner tant bien que mal. Il continue à générer un minimum de croissance. Mais c'est une croissance faible. A peine 3% au premier semestre 2013. Loin des 4,5% prévus par le gouvernement. C'est une

croissance fragile, génératrice d'inflation, de déficit commercial, de déséquilibres économiques. La saison agricole est médiocre. La saison touristique moyenne. L'arrière-saison est en danger. Les exportations de phosphate ne redémarrent pas. L'inflation s'incruste durablement. Le dinar glisse dangereusement. Les PME peinent à financer leurs importations de matières premières, à faire face à leurs engagements envers leurs clients, leurs créanciers, leurs salariés, leurs actionnaires. Cent cinquante entreprises étrangères ont fermé leurs portes au cours des derniers mois, laissant sur le carreau des milliers de familles tunisiennes. D'autres s'approprieraient à le faire, désespérées qu'elles sont par le climat d'instabilité et d'insécurité qui prévaut dans notre pays. Le gouvernement a du mal à faire face à la situation. Les chiffres sont confus, alarmants. Les déficits explosent : caisse de compensation, caisses de retraite, déficit des entreprises publiques, dette extérieure, balance commerciale, budget de l'Etat.

Cinq milliards de dinars de déficits supplémentaires seraient prévus pour 2013. Seuls 24% des investissements publics pour 2013 sont réalisés. Le budget de l'Etat pour 2014 n'est toujours pas bouclé. Le navire Tunisie tangue dangereusement au milieu de la tempête. Il risque de couler d'un moment à l'autre. Socialement, le Tunisien est fatigué, déprimé. Le père et la mère de famille sont inquiets pour leurs enfants, leur rentrée scolaire, leur sécurité, bref leur avenir. La classe moyenne n'arrive plus à joindre les deux bouts. La vie devient chère, très chère. Viande, fruits, tomate concentrée deviennent inaccessibles au citoyen moyen. Les jeunes sont mécontents, frustrés. Rien n'a changé pour eux. Ils n'ont pas eu les emplois promis au cours de la campagne électorale. Le chômage reste élevé. Celui des diplômés de l'enseignement supérieur en particulier. L'avenir est sombre. Les canaux de communication entre les générations sont de nouveau coupés. Les jeunes pensent que les politiciens ont fait un hold-up sur la révolution. Ils ne comprennent rien à leur mal de vivre, à leur misère, à leur désespoir. Les jeunes veulent vivre, se remettre à rêver. Hélas,

les lendemains qui déchantent sont là ! La colère gronde de nouveau.

Face à ce constat, un futur gouvernement de technocrates n'aura pas la tâche facile. Les problèmes sont immenses. Les désillusions sont grandes. Les inquiétudes et les attentes aussi. Il devra travailler dans la transparence absolue, dans une neutralité parfaite, à égale distance de tous les partis politiques. Il devra avoir un mandat précis, limité dans la durée, des objectifs réalistes, une feuille de route claire. Cette feuille de route pourrait s'articuler autour des 10 axes suivants :

1. Rétablir l'ordre et la sécurité, lutter contre le terrorisme pour rétablir la confiance, freiner la fermeture d'usines et préserver les emplois qui existent.
2. Rétablir la stabilité, le calme social pour arrêter l'effritement de l'image de la Tunisie, favoriser une relance rapide et à très court terme de la production, des exportations et du tourisme.
3. Aider les PME à faire face aux problèmes et aux difficultés conjoncturelles dans lesquelles elles se débattent, pour leur permettre de résister à la crise et honorer leurs engagements.
4. Réaliser et/ou accélérer les investissements publics dans les régions intérieures du pays. Ces investissements ont été prévus par les budgets successifs de l'Etat, mais leur taux de réalisation est resté très faible. La réalisation de ces investissements permettra de créer une dynamique économique au niveau des régions, notamment les moins nanties d'entre elles.
5. Restaurer la crédibilité de l'Etat en vue d'arrêter la dégradation de la note souveraine de la Tunisie, réinstaurer le dialogue et la coopération avec la communauté économique internationale et les bailleurs de fonds internationaux.
6. Lutter contre la cherté de la vie, juguler l'inflation, freiner la chute du dinar par rapport à l'euro et au dollar.

7. Etablir un diagnostic neutre de la situation économique du pays. Communiquer des données et des études précises relatives à la croissance, l'inflation, la création d'emplois, au taux de chômage, aux exportations, au tourisme, à la balance des paiements, au déficit budgétaire ... Cela permettra aux partis politiques de préparer sérieusement leurs programmes économiques et sociaux en vue des prochaines élections.

8. Apurer ce qui peut l'être au niveau des dossiers économiques et sociaux pour préparer le terrain au futur gouvernement élu et mettre en place les conditions adéquates en vue de permettre une mise en place rapide d'un plan de relance d'urgence juste après les élections.

9. Revoir les nominations à la tête de l'Etat (gouverneurs, délégués, PDG, directeurs généraux, conseillers municipaux ...). Mettre en place des critères de nomination précis basés sur la compétence, l'expérience, l'intégrité morale. Garantir la neutralité de l'administration centrale et régionale au cours des prochaines élections.

10. Prêter main-forte à la future ISIE et coopérer étroitement avec ses responsables en vue de lui permettre d'organiser les élections dans les meilleures conditions. Favoriser un passage de pouvoir démocratique et pacifique au gouvernement qui aura été élu.

Ce programme pourrait paraître ambitieux vu l'état actuel des choses. Il n'en demeure pas moins nécessaire. Il faudrait que nos compétences nationales, et il y en a, puissent trouver le moyen de mettre tout ceci en marche. Il n'en demeure pas moins que les solutions économiques à la situation actuelle sont avant tout politiques. Ordre, sécurité, stabilité, crédibilité, confiance, visibilité, transparence sont les ingrédients miracles de la potion magique que tout Tunisien attend. Espérons que notre futur gouvernement, quel qu'il soit, saura concocter à temps le remède miracle salvateur.

S.C.

Ingénieur statisticien économiste

La gauche, cheval de Troie de l'islamisme



Par Walid Bel Hadj Amor

La gauche est aujourd'hui l'adversaire le plus farouche des islamistes, ce qui lui vaut d'être la cible des bras armés. Mais cela n'a pas toujours été le cas, et du temps de la dictature, les relations ont connu un réchauffement, difficilement prévisible, lorsque l'on connaît les affrontements qui n'ont cessé d'émailler les relations entre les organisations estudiantines des deux pôles, plusieurs années durant.

Mais, en réalité, il y a toujours eu deux gauches en Tunisie, l'une progressiste et anti-islamiste et l'autre conservatrice et unioniste. La frontière entre les deux n'a pas toujours été franche.

La lune de miel avec les islamistes a atteint son apogée en 2005, lors du lancement de l'initiative du 18 Octobre, initiative lancée par la gauche, au soir du SMSI (Sommet mondial sur la société de l'information), pour contrer le plan de communication de Ben Ali à destination du monde occidental. Il s'agissait, à travers une grève de la faim de plusieurs responsables politiques, d'attirer l'attention du monde sur la dictature tunisienne et l'absence de libertés.

Cette initiative, largement ouverte aux différents courants, rassemblera aux côtés de certains des leaders de la gauche d'hier et d'aujourd'hui quelques figures de l'islamisme radical, s'il en est. On pourrait balayer cela d'un revers de main comme une alliance de circonstance contre un ennemi commun, la dictature de Ben Ali, peut-être bien, mais je crois que c'est plus profond au niveau des causes, et certainement au niveau des conséquences.

Cette initiative continuera à porter son action au-delà du SMSI, jusqu'en 2007, même si la grève de la faim s'achèvera le 18 novembre 2005. Durant ces années, les opposants ne manqueront pas une occasion de se montrer unis : islamistes, unionistes, nationalistes et communistes, portant le même discours de lutte pour les libertés individuelles, la libération des prisonniers d'opinion, la démocratie, la citoyenneté, et bien d'autres concepts dans lesquels ils ne mettaient pas le même contenu, mais cela, la gauche bien-pensante ne le découvrira que plus tard, trop tard.

L'initiative du 18 Octobre donnera naissance au forum du même nom, qui se consacrera spécifiquement à des sujets clivants entre gauche et islamistes, l'objectif était de mettre en place une plateforme d'union. Cependant, l'accord sera difficile à trouver sur des sujets tels que la place de la religion en politique, ou la question des châtiments corporels. Cela n'est pas surprenant en soi, car si on veut séparer la religion de la politique, alors il n'y a plus de place pour l'islamisme, ce que la gauche n'avait pas compris. Et même si un consensus fut trouvé sur l'égalité des genres ou la liberté de conscience, ce fut des accords à minima, qui laissaient subsister le doute sur les intentions réelles des islamistes.

Le face à face avec le pouvoir va atteindre son paroxysme lors de «la guerre du voile» en 2006, lorsque les principales figures de la gauche monteront au créneau pour défendre le port du voile, et réclamer la liberté vestimentaire pour la femme tunisienne. Ils n'hésiteront pas à porter le fer contre «la propagande» du pouvoir, en faveur " de la tradition et de la «tunisianité» pour combattre un artifice importé, étranger à notre identité ». Sur le plan sociétal, le pouvoir refusait d'ouvrir la porte au confessionnalisme, mais plus encore, il craignait une alliance politique islamo-gauchiste. A l'inverse de l'Égypte et l'Algérie, où c'est le pouvoir qui chercha à instrumentaliser les islamistes pour frapper la gauche.

Le pouvoir politique n'a jamais prôné la laïcité, mais il a oscillé entre la répression contre les signes islamistes d'une part, et la sanction des atteintes aux valeurs arabo-musulmanes d'autre part, et ce au gré des crises structurelles qu'il vécut (dixit Larbi Chouikha). La gauche, dans l'opposition, tout en vivant les mêmes dilemmes vis-à-vis des islamistes, prolongera la lune de miel, ce qui explique, en partie, les relations incestueuses que nous avons pu observer depuis janvier 2011.

Lorsque la gauche, de l'opposition légale, déclara que le hijab n'est pas un signe d'appartenance politique, mais un phénomène d'enracinement culturel, l'islamiste en chef lui répondra en écho qu'il s'agit de l'attribut de la femme musulmane. La question du voile va donc prolonger la dynamique islamo-gauchiste du mouvement du 18 Octobre au grand dam de Ben Ali, qui craignait de ne pouvoir endiguer une telle opposition. Mais la gauche se fissurait inexorablement, et les tenants du rapprochement avec les islamistes n'hésitaient pas à accuser les anti-islamistes de proximité avec le pouvoir, parlant même de collaboration et d'infamie. Le même lexique d'anathèmes est utilisé aujourd'hui par la Troïka. Il faut dire que certains des alliés d'hier sont restés d'indéfectibles soutiens, même s'ils ne s'imaginaient pas, en ce temps-là, faire ménage à trois.

Dès lors, Ben Ali réservera ses coups à la gauche, à la Ligue et aux forces syndicales, mais c'est le mouvement islamiste qui capitalisera sur la victimisation, grâce au porte-voix de la gauche, qui s'était montrée complaisante et par moments complice consentante des islamistes qui, souvenons-nous, avaient déjà engagé le processus de la violence et des attentats. Vous savez cette gauche généreuse et naïve, idéaliste et pacifiste, qui représente la bonne conscience universelle et les bons sentiments, fidèle à ses principes, loin des réalités de gouvernement. Cette gauche qui récusait «la lutte contre le terrorisme», considérée comme un alibi politique, et qui réclamait à cette époque le dédommagement des préjudices physiques et moraux des prisonniers politiques.

La gauche faisait confiance aux islamistes, lorsque les islamistes se jouaient de la gauche. Les islamistes écartés du paysage politique avaient besoin d'un cheval de Troie, pour se remettre en selle. Le pouvoir voulait frapper les islamistes à la tête, il finira par frapper la gauche, transformée en bouclier, au cœur.

De ces flirts incessants entre les islamistes et la gauche, naîtra le mouvement des islamistes de gauche, une hydre à deux têtes, qui rassemblait, contre toute logique, progressisme et prosélytisme, l'être et le néant, pensant que l'anti-impérialisme suffirait à constituer une plateforme d'union. D'autant que, paradoxalement, c'est au cours de cette même période que les islamistes, forts de cet adoubement, se rapprocheront des États-Unis et multiplieront les contacts à haut niveau avec l'ambassade à Tunis mais aussi avec Washington. Ben Ali a victimisé les islamistes, mais la gauche les a légitimés politiquement et idéologiquement. Elle contribuera à la naissance du paradigme de l'islamisme modéré et, déchirée, elle en paye aujourd'hui le prix.

Les islamistes ont partout reproduit ce même schéma, utiliser la gauche conservatrice pour briguer le pouvoir, tout en s'attaquant physiquement à la frange progressiste. Il suffit de se rappeler les dizaines de milliers de militants, journalistes et artistes de gauche tués en Algérie et en Iran. Nombre de ces crimes étaient revendiqués, le plus souvent justifiés, et toujours encouragés par les islamistes. Quand on veut promouvoir la pensée unique, il faut frapper les penseurs, militants et intellectuels, ils sont la hantise de tous les fascismes, et ils le resteront. C'est ce que feront les islamistes partout où ils passeront, le processus est toujours le même, au nez et à la barbe des démocraties occidentales. Car comment expliquer autrement que l'Algérie ait été isolée au cours de la décennie noire, ou que l'opposition iranienne soit aujourd'hui éparpillée aux quatre vents, ignorée et marginalisée, tandis que l'Occident applaudit à l'unisson à l'élection d'un nouveau président «modéré».

La gauche bien-pensante sortira-t-elle de sa torpeur, et sera-t-elle capable de se transformer en force de gouvernement, abandonner son idéalisme et surtout renoncer à vouloir transformer les islamistes pour les conduire hors de leurs sentiers naturels, ceux de l'extrémisme religieux? La gauche doit se préoccuper de son projet, se concentrer sur l'essentiel et arrêter de vouloir rassembler à tout-va. A se prendre pour un missionnaire de la politique, la gauche a multiplié les slogans et les courants, et a continuellement manqué de discernement. Le réveil est cruel, après une révolution portée par une crise sociale, la gauche qui était attendue, espérée, a perdu pied, abandonnant l'initiative au mouvement syndical.

Conservateurs et progressistes de gauche doivent se retrouver sur un projet social ambitieux, et s'écarter des tentations islamistes. Le projet social doit prendre le pas sur le projet sociétal. Proposer un autre horizon que la dictature ou l'intégrisme. Les Tunisiens attendent des politiques qu'ils les mènent vers la prospérité et non au paradis, qu'ils bâtissent une société moderne et solidaire et non qu'ils construisent des mosquées. La tradition arabo-musulmane de la Tunisie ne constituera jamais un objectif social. L'Islam n'a pas besoin d'être défendu, les pauvres, les chômeurs, les oubliés du système, si !

A quand le sursaut de la gauche unie?

W.B.H.A.

Renouer avec les investisseurs étrangers et locaux

Par Mourad Ben Chaabane



La situation critique par laquelle passe le marché boursier est le résultat des perturbations que connaît le pays.

Sur la Bourse, la moyenne des capitaux traités par jour, jusqu'en août 2013, a baissé à 5,73 MDT (un volume ramené à ce niveau suite à un faible niveau d'échange moyen réalisé en juillet de 3,2 MDT et en août de 2,2 MDT) contre un volume moyen de 8,29 MDT en 2012 et de 10,7 MDT en 2010.

L'indice boursier Tunindex a affiché une baisse de 12,2% depuis août 2012 et ce, malgré l'enrichissement de la cote, en 2013, de sept (07) nouvelles introductions : quatre (04) opérations sur le marché alternatif (Land'Or, AeTech, New Body Line et Syphax Airlines) et trois (03) sur le marché principal (Euro-Cycle, One Tech Holding et Hannibal Lease).

Il y a eu aussi cinq opérations d'augmentation de capital au profit de deux (02) sociétés sur le marché alternatif : AMS et Carthage Cement, et trois (03) sociétés sur le marché principal : Electrostar, Amen Bank et Tunisie Leasing. La capitalisation boursière a augmenté, par conséquent, de 800 millions de dinars. Parallèlement aux nouvelles opérations, nous pouvons constater que, selon le rapport de la Bourse relatif au premier semestre 2013, les sociétés cotées ont affiché des chiffres très satisfaisants comparés à ceux de la même période de 2012.

En effet, le Produit net bancaire des 11 banques cotées a progressé de 12,4% sur le

premier semestre 2013, le revenu net de leasing des 7 sociétés cotées a augmenté de 8,39%, le revenu global des sociétés d'investissement a augmenté de 46%, le secteur de la santé a réalisé la meilleure performance avec une croissance de ses revenus de 19,2% et le revenu du secteur des biens et services industriels s'est renforcé de 15,2%.

Ce dynamisme et ces progressions sous-entendent que ce que nous vivons sur la Bourse n'est que conjoncturel en lien direct avec la situation difficile par laquelle nous passons puisque les données fondamentales sont prometteuses et en croissance, dépassant même ce qui a été réalisé en 2010.

Toutefois, sachant que le secteur financier (banques et leasing) représente, à lui seul, 45% de la capitalisation totale du marché, une contre-performance boursière de ce secteur se répercute directement sur tous les indicateurs de la Bourse de Tunis. De ce fait, avec cette prépondérance et ce poids, la chute du secteur financier représente l'une des causes principales de la baisse du marché, puisque, à lui seul, l'indice bancaire a dévissé de près de 11% sur la période 08/2012 et 08/2013 : une baisse due essentiellement au manque de confiance des petits porteurs en ce secteur suite à la dégradation de la note souveraine causée par la situation politique et économique délicate du pays et qui a entraîné une révision à la baisse de celles des banques publiques affectées, en même temps, par des résultats financiers, sur les trois derniers exercices, non très satisfaisants, comparés au secteur bancaire privé :

	PNB (en MDT)			Résultat net (en MDT) après mod. com		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Banques publiques						
STB	242,84	221,36	ND	14,8	-105,9	ND
BNA	261,6	259,1	293,6	43,8	35,97	43,2
BH	194,6	188,2	199,6	30,22	18,8	18,6
Banques privées						
BIAT	303,9	339,1	381,7	47,5	48,2	94,7
Amen Bank	170,3	171,0	201,5	61,4	64,51	58,5

Le même fait a touché le secteur du leasing dont l'indice a chuté de 8,3% entre août 2012 et août 2013. Malgré une quasi-stabilité de ses revenus, ce secteur est frappé par le manque de visibilité à court terme :

	PNL (en MDT)			Résultat net (en MDT)		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012
TL	23,3	24,14	28,3	10,2	7,3	11,5
CIL	16,3	17,1	18,2	10,4	8,2	9,1
ATL	17,6	16,2	17,9	7,5	3,5	4,6

De là, on revient à l'idée de rééquilibrer la représentation et le poids des autres secteurs au niveau de la cote.

Au cours de l'année 2013, la place a bougé dans ce sens avec les opérations qui ont été déjà faites et d'autres prévues d'ici la fin de l'année. Ce record d'IPO programmé pour 2013 vient couronner les efforts déployés par les professionnels de la Bourse, depuis des années, afin de ramener du nouveau papier. Ainsi, on ne peut que saluer et encourager un engouement et un challenge venant contrecarrer une situation délicate et compromettante.

Revoir la période de lock-up

L'enjeu actuel est de préparer les mécanismes nécessaires permettant de renouer avec les investisseurs étrangers et d'attirer de nouveaux investisseurs locaux. Le meilleur moyen, à mon sens, serait de réussir les grandes opérations d'IPO relatives aux fleurons de l'économie tunisienne sur le marché principal de la Bourse de Tunis pour cette année. Avec des capitalisations importantes, ces IPO répondront aux besoins des pourvoyeurs de fonds qui, à la recherche d'une meilleure

Le secteur de la santé a réalisé la meilleure performance avec une croissance de ses revenus de 19,2%

Le secteur financier (banques et leasing) représente, à lui seul, 45% de la capitalisation totale du marché

diversification, découvriront des sociétés performantes financièrement et avec des tailles correspondant à leurs attentes. Toutefois, afin d'assurer le bon déroulement de ces IPO, surtout auprès des investisseurs étrangers, nous devons bien préparer le cadre propice qui leur redonnera confiance en notre marché. A cet effet, je me permets de proposer la revue, entre autres, de la période de lock-up qui fait fuir les gros investisseurs étrangers et locaux qui se sentent «piégés» à travers une mesure instaurée initialement pour faire face aux tendances spéculatives. Or, c'est à l'intermédiaire introducteur de porter son propre jugement sur la qualité de ses investisseurs surtout que, dans un environnement caractérisé par le manque total de visibilité, les fonds étrangers repoussent tout blocage jugeant que le cadre juridique déjà mis en place pénalise toute opération de spéculation avec une taxation de 30% des plus-values réalisées sur une période de placement inférieure à une année. Pour sortir de ce climat, et marquer l'histoire de la Bourse, le seul enjeu réside dans les grandes opérations qui triompheront de la conjoncture délicate actuelle, ce qui nous permettra de distinguer réellement «l'avant et l'après».

Cette consécration, dans l'environnement actuel, encouragera et facilitera l'ouverture d'autres sociétés, acteurs majeurs de l'économie, encore réticents à s'introduire en Bourse. Il ne faut pas oublier que, comme expliqué plus haut, la Bourse de Tunis n'est toujours pas représentative des secteurs d'activité les plus significatifs de l'économie tunisienne. Aussi, l'accroissement de l'offre de titres améliore l'efficacité du marché et attire plus d'investisseurs à la recherche de diversification. Et si la conjoncture actuelle a été à l'origine de la morosité du marché malgré les performances enregistrées, elle a le mérite de placer les chefs

d'entreprise dans un contexte qui les pousse vers le marché, d'où le nombre important d'IPO cette année.

Distinguer le marché principal du marché alternatif

Par ailleurs, et afin de nous assurer de la réussite des introductions sur les deux marchés, je joins les avis qui recommandent de faire la distinction formelle entre le marché principal de la Bourse de Tunis et le marché alternatif qui, par définition, présente un risque plus élevé visant, ainsi, des investisseurs institutionnels initiés. Cette distinction servira à dynamiser ce dernier à travers la création de véhicules spécifiques qui lui seront dédiés et qui en assumeront le risque en contrepartie d'autres avantages (à l'instar des SICAR auxquelles on peut donner un avantage fiscal à hauteur de 50%). Sans cela, et afin de préserver les intérêts des petits porteurs, une vigilance par rapport à ce marché est fortement conseillée.

La recommandation de la séparation entre ces deux marchés permettra aussi de mettre en valeur les sociétés phares de notre économie, qui ont affiché des performances notables malgré une situation des plus moroses. Le revenu global des sociétés cotées s'est hissé de 8,3% au cours du premier semestre 2013 par rapport à la même période de 2012, grâce notamment à la persévérance de nos hommes d'affaires. Encore une fois, la Bourse de Tunis a besoin, en ces temps difficiles, de la confiance de ces opérateurs qui doivent rassurer les différents intervenants quant à une reprise imminente et déterminante. Une confiance à travers des défis à la hauteur de nos ambitions, ce qui nous permettra de prouver que le marché boursier est le meilleur miroir à travers lequel nous pouvons refléter au monde entier la relance de notre économie.

M.B.C.

صفحة جديدة في كتاب GlobalNet مقر جديد في الشرقية 1

Siège et Agence Charguia 1

53 Rue des Minéraux, la charguia 1
2035 Tunis



ما يبعد عليك شيء

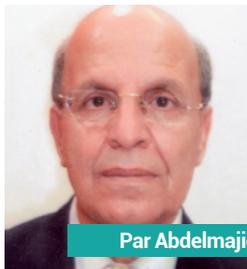
70 132 132 www.gnet.tn

gnet)))
GlobalNet

Dettes extérieures tunisiennes Ne pas céder aux sirènes du défaut de paiement

Evoquer le problème de la dette devient un exercice quotidien véhiculé par la plupart des médias.

Les conclusions auxquelles aboutissent ces débats convergent souvent vers ceci : pour certains, la Tunisie est surendettée et doit, de ce fait, renégocier et rééchelonner sa dette. Pour d'autres, elle doit déclarer un moratoire. Pour les radicaux, elle doit cesser d'honorer ses engagements, c'est-à-dire qu'elle doit se déclarer en situation de défaut de paiement. Pour ma part, plutôt que d'élever la voix pour une remise en cause, une destruction du bâti, on pourrait sagement crier pour une remise en ordre, une amélioration de l'établi. Faut-il le rappeler, la dette puise ses origines dans le déséquilibre structurel des nos paiements extérieurs, essentiellement notre balance commerciale et celle des services. Continuer à assurer la « bonne » marche des services publics de l'Etat et le fonctionnement des rouages de l'économie exige inévitablement le recours, pour le financement de ce déséquilibre, à l'endettement. La dette apparaît ainsi comme une fatalité.



Par Abdelmajid Fredj

Plus précisément, la dette prend ses sources dans les importations ainsi que dans les conditions auxquelles elles sont proposées. Celles-ci sont souvent attractives, et leurs conséquences sont évidentes : perpétuer le déficit commercial et par là même aggraver l'endettement ; la balance des services (les transferts des économies des Tunisiens à l'étranger et les recettes du tourisme) arrivant à peine à couvrir les intérêts de la dette. D'autre part, la structure de nos exportations et le rythme de leur croissance ne sont pas à même de réduire le déficit. Si l'on y associe le problème de la détérioration des termes de l'échange, on arrivera à la conclusion que la Tunisie ne pourra jamais redresser cette situation et continuera à faire appel, d'une façon permanente et massive, au financement extérieur, c'est-à-dire à l'endettement à moins, bien entendu, d'une manne providentielle.

Cette situation est illustrée par l'évolution de la balance commerciale qui affichait un solde négatif de 8,6 milliards de dinars en 2011 après avoir évolué aux alentours de 4 milliards de dinars de 2000 à 2006. Le taux de couverture des importations par les exportations qui gravitait autour de 78-79% au cours des années 2000/2009 (79,8% en 2006), revenait à un niveau inférieur aux alentours de 74/75% en 2010/2011. Entre 2002 et 2011, les importations ont augmenté de presque deux fois et demie, passant de 13,5 milliards de dinars à 33,7 milliards de dinars, le PIB n'ayant augmenté que de deux fois au cours de la même période. Cela dénote la profonde dépendance de notre pays envers l'extérieur, la difficulté à impulser à nos exportations un rythme de croissance capable d'atténuer le

déficit commercial, et l'implacable vérité que la Tunisie continuera, pendant encore longtemps, à recourir à l'endettement pour combler son déficit. Pour l'année 2012, la situation s'est davantage compliquée. Le déficit commercial affichait un niveau record de 11,6 milliards de dinars, dû à une augmentation des importations de 13,4% et celle des exportations de 5,2%, ramenant le taux de couverture à 69,4%.

Ainsi et de prime abord, l'issue salutaire résiderait-elle dans l'impérieuse nécessité d'une dénonciation des engagements pris par la Tunisie, donc la proclamation du défaut. Précisons que la déclaration d'un défaut de paiement est une solution apocalyptique puisqu'elle ne fera qu'assécher la source incontournable de financement de notre croissance. Notre pays plongerait, alors, dans une dépression profonde avec les conséquences que l'on connaît. De toute manière, cette situation ne doit pas perdurer. Existe-t-il une autre approche qui pourrait nous mettre sur un sentier autre, dans une logique autre. Ne pourrait-on pas, par exemple, agir pour rationaliser nos importations et relancer le rythme de nos exportations afin de réduire progressivement le déficit commercial. Ne pourrait-on pas restructurer notre balance des services pour qu'elle dégagne un excédent, d'une part plus fort et, d'autre part, plus orienté au développement qu'au règlement du service de la dette. Cette démarche est, certes, la plus viable, mais elle exige expertise et surtout du temps, facteur qui ne joue pas, au vu de l'évolution de notre paysage sociopolitique, en notre faveur. Comment faire alors ?

La solution réside dans une autre approche de la dette, d'une manière simultanée avec



NEW
THINKING.
NEW
POSSIBILITIES.

هناؤ المُنْدِي

Effacité prouvée pour tous types de transport

Nous pensons que le progrès maximise vos possibilités



Nouveaux camions **HYUNDAI HD 65**

Tunis : Parc Industriel de Ben Arous GP1 km 5,5 BP 211 2013 Ben Arous - Tunisie
Tél. : +216 71 388 100 Fax : +216 71 388 050

Succursale Sousse : Route de Tunis km 132,5 4022 Akouda - Sousse - Tunisie
Tél. : +216 73 309 309 Fax : +216 73 309 999

Succursale Gabès : Route de Tunis km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabes
Tél : +216 75 273 044 - Fax : +216 75 274 151

SOTUDIS
Chemin de réussite

www.sotudis.com.tn

la première, qui, d'un côté, assurera un soulagement de sa charge et, de l'autre, orientera les fonds ainsi épargnés vers des secteurs de développement dont la croissance devrait évoluer autour d'un taux à deux chiffres, condition indispensable pour que l'emploi se fasse plus soutenu et que le chômage régresse d'une manière très significative. Les autres scénarii ne feront que, tôt ou tard, couler le vaisseau dans lequel nous avons embarqué.

Quelle serait cette autre approche ? Il faut au préalable convenir de certains constats. Une partie importante de l'endettement nouveau est consacrée au remboursement d'engagements anciens au lieu d'être canalisée vers les secteurs de création de richesses nouvelles. C'est en quelque sorte un autre habillage, non déclaré, de refinancement de la dette. Ce refinancement se réalise, de toute évidence, selon des conditions plus restrictives en termes de durée et de taux d'intérêt. On doit admettre que ces marchés viendront bientôt à se tarir. Déjà, la mobilisation de fonds frais s'effectue sous la garantie souveraine de certains pays (USA, Japon...) en raison, entre autres, de la détérioration de notre rating souverain qui traduit les difficultés énormes à gérer et à stabiliser l'appareil économique et politique. Si le schéma actuel se perpétue, l'on s'acheminera vers l'arrêt de la croissance qui ne pourra qu'aggraver le chômage et, partant, le désespoir, lesquels nourrissent l'instabilité sociale et politique. Ceux-là mêmes qui sont à l'origine de l'émergence de courants forts d'extrémisme idéologique ou religieux et de la création de pressions incontrôlables de courants migratoires vers des destinations des pays du Nord, ou même autres, pour des destinées inconnues. Cette mouvance perturbatrice, par interférences ou même alliances internationales, ne tardera pas à s'enraciner davantage dans ces pays et à créer les fractures qu'elles ont entamées dans nos pays. La boucle est ainsi bouclée. Le mouvement sismique s'entendra encore plus fort chez nos voisins du Nord qui sont, du reste et pour la plupart, nos créanciers.

Par ailleurs, ces pays sont redevables à la Tunisie et d'une manière générale aux pays du même statut que le nôtre, d'une partie de la croissance qu'ils réalisent par le truchement

de nos importations. En effet, il est admis que l'importation pour l'équivalent d'un milliard de dollars assure chez le pays exportateur « partenaire » la création de 8 à 12 mille emplois. On imagine, ainsi, l'effort consenti par notre pays en faveur des pays partenaires et surtout créanciers, pour le soutien de leur croissance et de l'emploi chez eux et ceci des décennies durant. (En 2011, nos importations se sont montées à presque 22 milliards de dollars, dont 50% en provenance de l'Europe et 12% des USA et de la Russie. En 2012, elles atteignent 25,5 milliards de dollars engendrant une stabilisation d'emplois chez nos partenaires de 250 mille à 300 mille environ). Éviter que la fracture sociopolitique ne se creuse davantage chez nous, que le fossé entre Nord et Sud ne se prononce plus fortement, lutter contre l'extrémisme sous toutes ses formes, aussi bien dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil, reconnaître qu'une fraction de la croissance accomplie dans les pays partenaires est imputable aux flux d'importation soutenus réalisés par notre pays, doit pousser et même contraindre nos partenaires et créanciers à consentir, au minimum, une reconversion de leurs créances en des investissements directs de nature à engranger, chez nous, un début de croissance et donc d'emplois et permettra, ainsi, de rompre le cercle vicieux de la montée du chômage, et de contribuer à l'assainissement de notre climat sociopolitique, et à recréer l'espoir de vie sur notre territoire national.

Faire valoir ces facteurs constitue un élément essentiel d'une thérapie à l'endettement cumulatif. Mais il n'est pas le seul. Notre destin est entre nos mains. Le salut ne viendra pas de lui-même sans une imagination propre à nous, des solutions. Historiquement, les créanciers sont bien organisés pour imposer leurs vues aux pays débiteurs. Ces derniers ne disposent d'aucun forum pour imposer les leurs ou même manifester leurs inquiétudes. Sans porter ni brandir haut et fort la menace d'un défaut de paiement, il faudrait faire prendre conscience au monde occidental, notre principal créancier, que notre situation actuelle est en partie le résultat de leur laxisme, de leur complicité, mus qu'ils sont par la recherche de leurs intérêts propres. La Tunisie doit changer de modèle de croissance. Celui que nous avons emprunté a promis monts et merveilles. Les résultats sont

malheureusement, par certains aspects, très négatifs (inégalités régionales, sociales, montée inquiétante du chômage). Ce changement viendra de l'instauration d'un autre modèle de culture et d'éducation, reposant sur des valeurs tels le culte du travail, la créativité et l'innovation, l'investissement pour la protection de l'environnement (dont la dégradation est imputable aux pays du Nord si on examine la seule dégradation de la Méditerranée), le patriotisme et bien d'autres valeurs. Ceux qui président à la destinée de notre pays ou ceux qui vont l'être se doivent d'oublier leurs luttes nourries d'ambitions électoralistes, et se consacrer à définir l'horizon immédiat et médiate de notre pays. Il fut un moment, au cours de la fin du premier semestre 2011, où les Tunisiens, du moins la frange éclairée, ont cru à un plan de sauvetage de notre pays qui impliquait nos principaux pays frères et amis. Un plan de type Marshall. Par inexpérience ou par surenchères politiques interposées, ce plan a été tout simplement délaissé, oublié. Personne ne se soucie aujourd'hui de son contenu ni de sa portée.

Le sursaut doit émaner de nous-mêmes pour que le reste du monde y croie et nous respecte. Pour encore longtemps, notre croissance, quand elle sera de retour, sera tributaire de l'endettement, mais celui-ci doit être raisonné et raisonnable. Les préalables à cette approche sont la sécurité et la stabilité politique. On ne peut revendiquer notre droit à une existence décente à l'échelle planétaire, on ne peut aspirer ni prétendre à l'aide bilatérale et même multilatérale quand on ne dispose pas d'une vision et d'une stratégie claires et crédibles. Un cercle d'experts doit se constituer autour des ces idées et d'autres, loin de tout tiraillement politique ou idéologique, mettant à contribution les expertises tunisiennes, résidents et non résidents, pour esquisser la voie passante conduisant notre pays à bon port. Ce cercle serait adossé à un conseil des sages qui réunirait les hommes d'affaires importants du pays entretenant des relations politiques et commerciales avec nos partenaires, mais aussi les amis de la Tunisie dans ces pays partenaires disposant d'écho et d'écoute auprès de leurs classes politiques respectives.

A.F

BIATNET

Pilotez vos comptes à distance



1

vos
comptes
en temps
réel

3

effectuez
vos virements
d'un simple
clic

2

téléchargez
vos relevés,
vos avis...

Croissance vide de sens

L'Institut national de la statistique vient de publier une note sur les résultats provisoires des comptes nationaux trimestriels dans laquelle il estime la croissance du produit intérieur brut (PIB) au cours du deuxième trimestre de 2013 à 3,2%. Est-ce une réponse officielle à la grave dégradation de la note souveraine de notre pays par l'agence de notation Standard and Poor's de deux crans à la fois, de BB- à B avec perspective négative ?



Par Dr Moncef Guen

Je ne le pense pas. Mais ce serait une bonne nouvelle si cette croissance n'était pas due à des facteurs peu encourageants. A lire les chiffres derrière cette croissance, on trouve qu'elle n'est pas due à une valeur ajoutée plus élevée de l'agriculture (-3% faisant suite à -2,8% au cours du premier trimestre) ni à celle des industries non manufacturières (-0,6% faisant suite à -2,2% au cours du premier trimestre) mais qu'elle est due essentiellement au secteur des services, plus particulièrement les services non marchands (6,3% dans les deux trimestres, comme pour toute l'année 2012).

Une pause est ici nécessaire. Qu'entend-on par services non marchands dans la comptabilité nationale ? Il s'agit de services fournis gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Exemple: les services fournis par les administrations publiques, estimés par leurs coûts qui sont les traitements et salaires. Comme l'on sait que l'on avait procédé au recrutement de 48.000 nouveaux fonctionnaires et que les traitements et salaires ont été augmentés substantiellement, on a la clé de cette valeur ajoutée qui « contribue » essentiellement à la croissance du PIB. Le poste « rémunérations publiques » a explosé, passant de 6,8 milliards de dinars en 2010 à 7,6 milliards en 2012, à 8,6 milliards en 2012 et est estimé à 9,7 milliards en 2013. Une augmentation de 43% en deux ans ! Ce poste représenterait plus de 51% du budget courant de l'Etat !

Parmi les services non marchands, on trouve aussi les subventions, notamment celles des hydrocarbures (le Brent dépasse déjà les \$110 le baril sur lequel le budget de 2013 a été établi) et les produits de la Caisse de compensation. Les dépenses au titre des transferts et subventions ont également

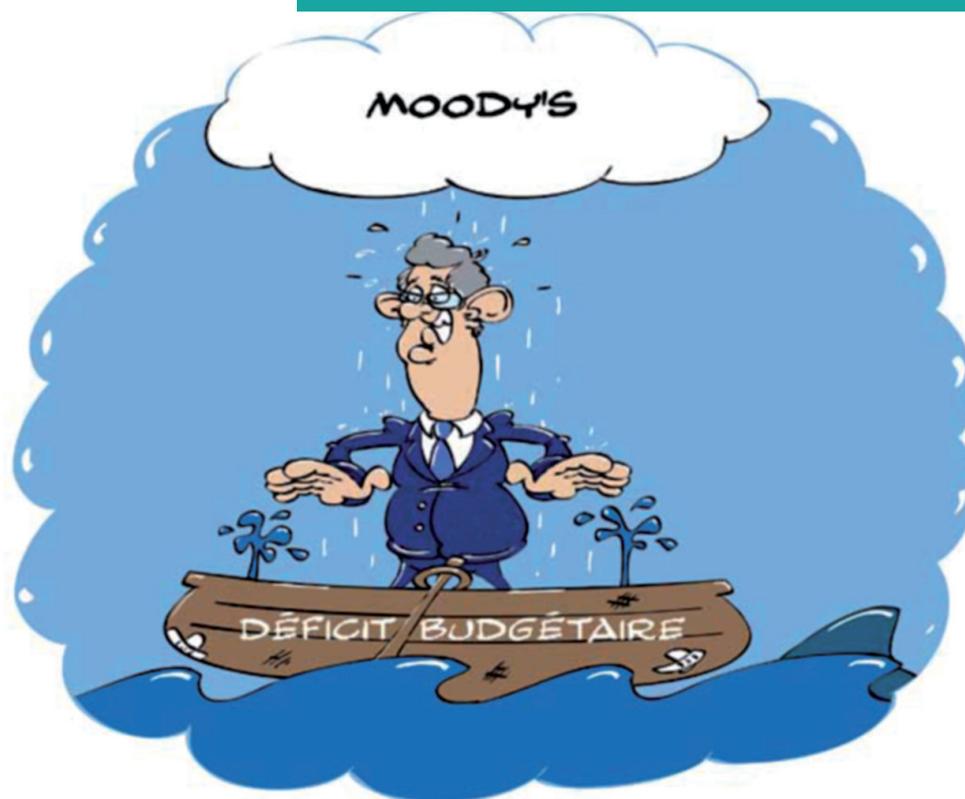
explosé, passant de 2,3 milliards de dinars en 2010 à 3,9 milliards en 2011, 4,9 milliards en 2012 et une estimation de 5,7 milliards en 2013. Une augmentation de près de 150% en deux ans ! Ce poste représenterait 30% du budget courant de l'Etat !

Voilà comment notre économie bâtit sa croissance : par la consommation publique et la consommation privée, subventionnée par les deniers publics. D'ailleurs, l'INS n'a pas manqué de montrer les répercussions d'une telle politique sur le commerce extérieur du pays. Le déficit commercial s'est dangereusement creusé, passant de 4,2 milliards au cours des sept premiers mois de 2011 à 6,4 milliards en 2012 et 6,5 milliards en 2013. Une détérioration de 55% en deux ans ! Ce creusement du déficit est dû à une augmentation vertigineuse des importations. Celles-ci passent de 19,2 milliards au cours des sept premiers mois de 2011 à 21,9 milliards en 2012 et 23,1 milliards en 2013. Qu'importe-on ? Des produits alimentaires (alors que notre agriculture peut être un grand moteur d'exportation), des produits énergétiques (dont la consommation est en partie subventionnée par l'Etat). En économie, tout se tient. Si on néglige l'investissement, l'appareil productif ne croît pas, endommageant ainsi les capacités de satisfaction de la demande intérieure et les capacités exportatrices de notre pays. Si, au contraire, on met l'accent sur la consommation publique et privée, on creuse davantage les déficits budgétaire et extérieur. Il faut aller plus loin et dire que si le déficit budgétaire est financé par la création monétaire, il y aura aggravation de l'inflation qui est déjà grave, avec ses répercussions non seulement sur le pouvoir d'achat du citoyen mais aussi sur la compétitivité de nos exportations. De plus, comment financer le déficit extérieur si les perspectives de recours aux financements extérieurs se limitent par les dégradations de notre note souveraine ? Va-t-on vers un C puisque les perspectives de Standard and Poor's sont négatives ? Une telle note veut dire : « situation hautement vulnérable d'un pays ». Ce que personne ne souhaite à notre pays.

Il est encore temps, même si la situation politique constitue un blocage sérieux, de réunir les états généraux du pays dans une Conférence économique nationale pour procéder à une révision cardinale de la politique économique, surtout budgétaire, suivie jusqu'ici. Il y a en Tunisie les compétences techniques et intellectuelles pour tracer un nouveau modèle et ouvrir des perspectives positives qui permettent au pays de retrouver ses capacités productives et innovatrices.

M.G.





Déterminants de la notation souveraine

Raisons et conséquences des changements récents de la notation de la Tunisie

La notation souveraine de la Tunisie a connu une vague de dégradations sans précédent depuis le début de la révolution. Elle est passée en quelques mois d'un enviable grade d'investissement avec perspective stable à un grade spéculatif avec perspective négative. Ces dégradations ont eu et continueront à avoir, jusqu'à leur réversion, des effets négatifs sur la capacité du pays ainsi que les conditions d'accès au marché financier international.

Nous essayerons dans ce qui suit d'expliquer les raisons de ces dégradations successives et de présenter quelques recommandations pour renverser cette tendance. Pour ce faire, nous définirons dans un premier temps la notation et présenterons son utilité. Nous nous focaliserons par la suite sur le processus, l'échelle, et les critères de notation de Standard & Poor's. La raison du choix de Standard & Poor's parmi les trois agences principales qui notent la Tunisie est due au fait que depuis le début de la révolution, la notation de la Tunisie a été dégradée par cette agence de six plots, passant de «BBB» avec perspective stable en janvier

2011 à «B» avec perspective négative en août 2013.

Agence	Notation en janvier 2011	Notation en août 2013	N° de plots
Standard & Poor's	BBB/Stable	B/Négative	6 plots
Moody's	Baa2/Stable	Ba2/Négative	3 plots
Fitch	BBB/Stable	BB+/Négative	2 plots

Qu'est-ce qu'une notation souveraine et quelle est son utilité?

La notation souveraine est l'une des activités les plus anciennes des agences de notation. En effet, certaines études qualifient la notation souveraine comme l'une des principales raisons de l'émergence du métier de notation, puisque les premières émissions sur le marché financier international étaient constituées par des obligations souveraines ayant justifié en partie le besoin d'évaluation indépendante de la qualité de crédit des émetteurs.

Une notation souveraine est une opinion indépendante émise par une agence de notation quant à la capacité et la volonté d'un émetteur souverain d'honorer ses engagements financiers en temps et en heure. L'aspect «volonté» est plus important pour la notation souveraine par rapport à d'autres types de notation de contreparties du secteur privé étant donné le caractère souverain de l'émetteur qui implique une quasi-impossibilité



de le poursuivre en justice en cas de défaut.

Il existe une corrélation quasi parfaite entre le niveau de notation et le niveau de rémunération exigé par les investisseurs. Autrement dit, plus la notation est basse et plus les investisseurs exigeront un taux de rendement plus élevé en contrepartie des risques encourus. La notation détermine aussi le degré d'accès au marché financier international étant donné que certains investisseurs institutionnels fixent un niveau de notation minimum pour leurs investissements (en général, ce minimum coïncide avec le grade d'investissement).

Echelle de notation

L'échelle de notation des agences comprend 21 notes en moyenne

allant du «AAA», ou meilleure note possible, à «D» qui dénote une situation de défaut général ou sélectif «SD». Les notations supérieures à BBB- sont communément appelées des notations de grade d'investissement et les notations inférieures sont communément appelées des notations de grade spéculatif. Un émetteur qui voit sa notation dégradée du grade d'investissement au grade spéculatif est communément appelé «Fallen Angel» ou «Ange déchu», alors qu'un émetteur qui voit sa notation améliorée du grade spéculatif au grade d'investissement est appelé «Rising Star» ou «Etoile montante». A chaque notation, des probabilités de défaut sont associées en fonction de la classe d'actif. Ces probabilités font l'objet de calculs et de mises à jour régulières par les agences

Echelle de notation: Long terme

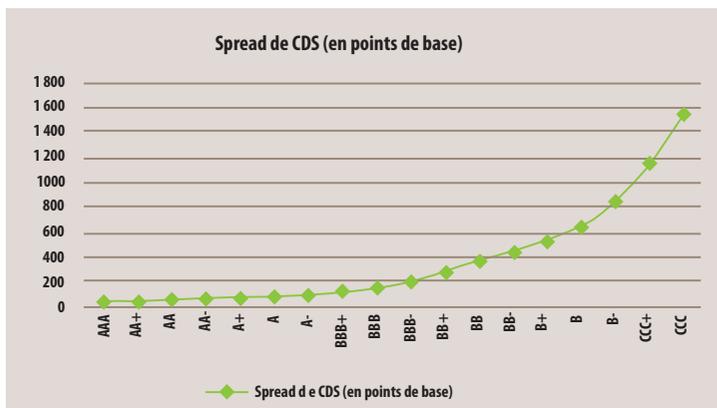
Standard & Poors	Moody's	Fitch
AAA	Aaa	AAA
AA+	Aa1	AA+
AA-	Aa2	AA-
AA-	Aa3	AA-
A+	A1	A+
A	A2	A
A-	A3	A-
BBB+	Baa1	BBB+
BBB-	Baa3	BBB-
BB	Ba2	BB
BB+	Ba1	BB+
BB	Ba2	BB
BB-	Ba3	BB-
B+	B1	B+
B	B2	B
B-	B3	B-
CCC+	Caa1	CCC+
CCC	Caa2	CCC
CCC	Caa3	CCC-
CC	Ca	CC
D/SD	C	RD/D

Grade d'investissement

Rising stars

Fallen angels

Grade spéculatif



de notation. En théorie, mais également le plus souvent en pratique, plus la notation est élevée et plus la probabilité de défaut est faible.

Notation / (PD en %)	Horizon temporel en année		
	1	2	3
AAA	0.00	0.03	0.14
AA	0.02	0.07	0.14
A	0.08	0.21	0.35
BBB	0.26	0.72	1.23
BB	0.97	2.94	5.27
B	4.93	10.76	15.65
CCC/C	27.98	36.95	42.40

Une des critiques communes des observateurs non avisés consiste à jeter des doutes quant à la fiabilité de la notation en prenant pour exemple la récente crise des subprimes aux Etats-Unis et les défauts de certains produits structurés notés autrefois dans la catégorie «AAA». Les agences de notation ont elles-mêmes reconnu quelques faiblesses associées avec leurs notations des produits structurés, mais il convient de noter que:

1 - Il existe une différence fondamentale entre la notation des produits structurés et la notation classique (ou notation fondamentale d'émetteurs souverains, entreprises, banques, etc.) Le premier type de notation est basé sur des modèles de notation qui incorporent un certain nombre d'hypothèses par rapport à la fréquence de défaut des créances sous-jacentes et la sévérité de la perte en cas de défaut alors que le deuxième type de notation est basé sur une analyse fondamentale qualitative et quantitative de la situation financière de l'émetteur.

2 - Le choc sur le marché immobilier américain a été d'une amplitude supérieure aux divers chocs historiques depuis la Grande dépression et qui sont incorporés dans les modèles de notation de produit structurés. Autrement dit,

étant donné l'amplitude du choc, il aurait été quasi impossible de l'anticiper et de l'intégrer dans la notation avant son occurrence.

Justifier une dégradation de notation par la mauvaise performance de la notation d'une classe d'actifs particulière est non seulement sans fondement mais constitue un refus de reconnaître les vraies raisons de la dégradation de la notation, première étape de la résolution du problème.

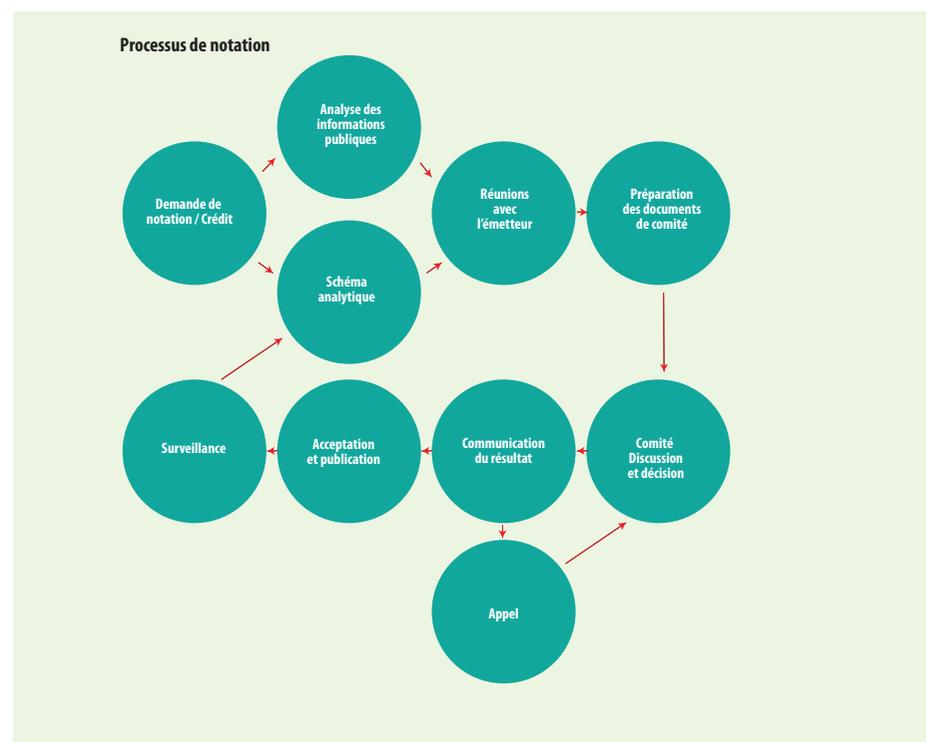
Processus de notation

Le processus de notation commence en général par une demande formelle de la part de l'émetteur. Cependant, les agences de notation peuvent initier des notations de leur propre chef si elles estiment qu'il existe une demande de la part des investisseurs pour des informations sur l'émetteur en question.

PLUS la notation est élevée et plus la probabilité de défaut est faible.

Une fois la notation demandée, une équipe d'analystes commence par analyser les informations publiques disponibles sur l'émetteur en question. Un schéma d'analyse est par la suite envoyé à l'émetteur. Ce schéma comprend une liste de sujets/questions que les analystes voudraient approfondir avec les responsables de l'entité à noter lors de la réunion de notation. L'équipe de notation est généralement composée de deux analystes (plus si l'émetteur est complexe ou nécessite une expertise bien déterminée). Les informations collectées sont ensuite analysées à l'aune de la méthodologie de la classe d'actif considérée (souverain, institutions financières, etc.)

Dans un souci de transparence, ces méthodologies sont publiques et consultables gratuitement sur les sites des agences de notation. L'analyse est par la suite présentée au comité de notation qui comprend entre cinq et neuf membres votant en fonction de la complexité de l'entité à analyser. Ces membres font partie du seul corps analytique de l'agence de notation et sont indépendants de toute pression externe (commerciale interne à l'agence ou externe). La collégialité de la décision permet aussi d'éviter les risques éventuels de fraude ou



5^{ème} Edition

LAURIERS HAYETT POUR L'ENFANT



du 01/11/12 au 31/10/13

Un concours annuel
pour les actions et les oeuvres
ciblant l'enfant tunisien dans
les deux domaines :

- ✓ socio-éducatif ;
- ✓ culturel

Dépôt des Candidatures :

• Assurances Hayett
service Marketing et Communication,
Av. Habib Bourguiba 1001 Tunis.

Tél.: 71 333 400

Fax : 71 254 099

site : www.lauriers-hayett.tn

Conception, réalisation et impression SIMPA



Filiale de la COMAR

hayett
تأمينات
حياة
Vivre serein



PARLONS VRAI

J'habite à l'étranger et grâce à ma banque,
je reste proche de ma Tunisie

taktak



UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque d'un monde qui change



Contactez le
Centre Relations Clients UBCI
depuis votre pays de résidence

Tunisie	70 00 00 50*
France	01 70 48 92 48*
Italie	06 99 74 91 05*
Belgique	0 26 20 04 61*

*coût d'une communication locale



www.ubci.tn

de corruption. Une fois la décision prise, elle est communiquée à l'émetteur qui peut soit l'accepter, soit la contester, dans de rares circonstances en présentant des informations significatives qui n'auraient pas été prises en considération par le comité. Une fois la notation publiée, elle fait l'objet de surveillance et l'émetteur ne peut pas empêcher la publication de toute action de notation jugée nécessaire par l'agence.

Ce processus, par la séparation entre les activités commerciales et les activités analytiques et en minimisant les interférences de l'émetteur avec le processus de publication, permet de balayer les critiques qui parlent d'un éventuel conflit d'intérêt inhérent au métier de notation et qui proviendrait du fait que la notation soit un service payé par l'émetteur noté au même titre que l'audit des états financiers.

Déterminants de la notation souveraine : méthodologie de Standard & Poor's

La notation souveraine de Standard & Poor's est basée sur cinq principaux piliers :

- 1- Efficacité institutionnelle et risque politique
- 2 - Structure économique et perspectives de croissance
- 3 - Liquidité extérieure et position internationale d'investissement
- 4 - Flexibilité, performance fiscale et endettement
- 5 - Flexibilité monétaire.

Un ensemble de critères qualitatifs et quantitatifs est pris en considération dans le cadre de l'évaluation de ces piliers. Ces critères peuvent être résumés dans le tableau, non exhaustif, suivant.

Méthodologie de notation souveraine de Standard & Poor's

1. Efficacité institutionnelle et risques politiques

- Stabilité, prévisibilité, et transparence des institutions politiques
- Transparence et responsabilité des institutions, données et processus ainsi que la qualité des informations statistiques.
- Culture de paiement du gouvernement.
- Les impacts potentiels d'organisations externes sur la mise en place de politiques économiques.

2. Structure économique et perspectives de croissance

- Niveau du revenu (PIB par habitant)
- Perspectives de croissance
- Diversification et volatilité de l'économie

3. Liquidité extérieure et position internationale d'investissement

- Statut de la monnaie du pays dans les transactions internationales
- Liquidités externes du pays et capacité à générer les devises nécessaires pour le paiement des obligations financières souveraines et non souveraines.
- Endettement extérieur du pays.

4. Flexibilité fiscale, performance fiscale et endettement

- Performance fiscale: solde budgétaire et ses principaux déterminants.
- Flexibilité fiscale : capacité du gouvernement à augmenter ses recettes ou réduire ses dépenses.
- Endettement : évolution du taux d'endettement du gouvernement, structure de la dette, coût d'endettement, existence de dettes contingentes.

5. Flexibilité monétaire

- Capacité des autorités monétaires à soutenir la croissance économique en cas de chocs.
- Crédibilité de la politique monétaire (mesurée par l'évolution du taux d'inflation)
- Efficacité des mécanismes de transmission de la politique monétaire à la sphère réelle.
- Degré de profondeur des marchés de capitaux locaux.

Chacun de ces cinq piliers se voit attribuer un score en se basant sur les critères résumés dans le tableau précédent. Par la suite, la combinaison des piliers 1 et 2 permet d'avoir une évaluation du «profil politique et économique du pays» et la combinaison des trois piliers restants permet d'avoir une évaluation du «profil de la performance et de la flexibilité» du pays. Finalement, une matrice combinant ces deux profils permet d'avoir une première estimation de la notation souveraine du pays. Dans chaque étape du processus, les

recommandations des analystes sont débattues au sein d'un comité de notation qui décide des scores attribués et de la notation finale.

Principales raisons de la baisse de la notation de la Tunisie

Depuis le début de la révolution du Jasmin, la notation de la Tunisie a été dégradée à plusieurs reprises par les trois agences leaders qui notent le pays. Le tableau suivant résume les actions de notation de Standard & Poor's ainsi que leurs raisons :

Depuis le début de la révolution du Jasmin, la notation de la Tunisie a été dégradée à plusieurs reprises par les trois agences leaders qui notent le pays.

Date	Action	Raisons
16.03.2011	Dégradation de BBB à BBB- avec perspective stable	Perspectives de croissance plus faibles et déficits jumeaux plus importants par rapport à la performance historique du pays.
28.07.2011	Changement de perspective de stable à négative	Augmentation des risques de dérapage durant la transition politique.
23.05.2012	Dégradation de BBB- à BB avec perspective stable	Indicateurs économiques plus faibles par rapport aux anticipations initiales.
19.02.2013	Dégradation de BB à BB- avec perspective négative	Augmentation significative des tensions politiques suite à l'assassinat d'un leader de l'opposition.
16.08.2013	Dégradation de BB- à B avec perspective négative	Contestation populaire de la légitimité des institutions transitionnelles suite à l'assassinat d'un deuxième leader de l'opposition et impacts sur l'adoption de la nouvelle constitution, la tenue d'élections et la mise en place de réformes pour soutenir la croissance économique. Impact de l'augmentation de la perception du risque terroriste sur le secteur touristique et l'investissement domestique et externe. Croissance économique relativement faible. Déficit public élevé du fait du maintien du système de subvention actuel, de la mise en place d'une politique publique pour réduire le chômage et de la recapitalisation attendue d'une partie du système bancaire. Déficit important de la balance des paiements courants du fait de l'augmentation des importations et d'une faible croissance des exportations et du tourisme. Fragilité du système bancaire exacerbée par l'impact négatif de la révolution sur l'économie du pays. Augmentation de l'endettement public.

Le résumé des raisons qui ont poussé Standard & Poor's à dégrader la notation de la Tunisie permet de voir que pratiquement tous les indicateurs utilisés par l'agence pour déterminer sa notation ont connu une détérioration par rapport aux performances historiques du pays. Le risque politique s'est accru, les perspectives de croissances se sont détériorées, la liquidité extérieure a baissé avec la baisse des réserves de changes (partiellement compensée par une augmentation de l'endettement extérieur); les performances fiscales se sont détériorées par rapport à l'orthodoxie historique de la Tunisie en termes de gestion des finances publiques et l'efficacité de la politique monétaire a atteint ses limites avec l'épuisement de toutes les munitions disponibles à la Banque Centrale pour aider au redressement de la situation. Une partie de cette détérioration est

«normale» étant donné que le pays a connu une révolution.

Sommes-nous au bord de la faillite?

Aujourd'hui, la Tunisie est notée dans la catégorie «B», ce qui équivaut à une probabilité de défaut à un an de l'ordre de 5% en se basant sur les données historiques. Un investisseur exigerait une prime de risque de l'ordre de 600 points de base (6,0%) pour offrir un produit de couverture sur la signature de la Tunisie comparé à 150 points de base (1,5%) lorsque le pays était noté «BBB». Il convient de noter que la rémunération exigée et la probabilité de défaut augmenteraient de manière exponentielle en cas de dégradation supplémentaire à la catégorie «CCC». La rémunération exigée passerait à plus de 1 500 points de base (15%) et la probabilité de défaut à quelque 30%.

Aujourd'hui, la Tunisie est notée dans la catégorie «B», ce qui équivaut à une probabilité de défaut à un an de l'ordre de 5% en se basant sur les données historiques

La qualité de crédit du pays s'est fortement dégradée mais nous disposons encore d'une petite marge de manœuvre pour stabiliser le pays et renverser cette spirale de dégradation. Cela passerait par la mise en place d'un plan en trois points:

- Dépasser les clivages politiques: via la stabilisation et la remise de la transition politique sur les rails. Un accord entre les principales forces politiques qui permettrait d'accélérer l'adoption de la nouvelle constitution et de mettre en place un calendrier réaliste, clair et avec des dates butoir pour la tenue d'élections ne peut qu'aider à améliorer le premier et le troisième pilier (via une meilleure attractivité des investisseurs étrangers) de notation.

- Mise en place de réformes structurelles qui permettrait de dégager des économies budgétaires (réduction des dépenses de fonctionnement des institutions de l'Etat, meilleure utilisation de l'argent public, révision des subventions, etc.) qui seront affectées aux investissements ne peut qu'aider à améliorer le deuxième et quatrième pilier.

- Une réforme agressive du système bancaire similaire à ce qui a été fait au Maroc, visant à nettoyer le système bancaire et encourager l'émergence de champions nationaux capables de financer le secteur privé, permettrait d'améliorer le cinquième pilier de notation.

En somme, l'heure est grave et nécessite une plus grande coopération et ouverture de tous les acteurs pour œuvrer au bien-être collectif de la nation, sans quoi tous les Tunisiens, sans aucune exception, auront à payer une part de la facture.

RESTONS **PROCHES** MÊME QUAND VOUS ÊTES LOIN...



La TFBank, votre banque ici et là bas, met à votre disposition des solutions bancaires pour vous accompagner dans tous vos projets en France et en Tunisie.

Agence du siège

19, rue des Pyramides 75001 Paris
Tél. +33 1 53 45 30 30 - agencedusiège@tfbank.fr

Agence Paris-Belleville

26-28, boulevard de Belleville 75020 Paris
Tél. +33 1 43 66 60 81 - agencedeparis@tfbank.fr

Agence de Marseille

20, boulevard d'Athènes - 13001 Marseille
Tél. +33 4 91 50 71 21 - agencedemarseille@tfbank.fr

Agence Internationale de Tunis

Angle Avenue Mohamed V - Rue 8006 - Montplaisir - 1002 Tunis Belvédère
Tél. +216 71 950 100 - agencedetunis@tfbank.fr

www.tfbank.fr

 **TF Bank**
TUNISIAN FOREIGN BANK

Partenaire de vos ambitions.

Egypte

De Charybde en Scylla



Par Mohamed Larbi Bouguerra

Devant l'épouvantable boucherie provoquée par le pouvoir au Caire, mercredi 14 août 2013, force est de constater que la vie d'un Arabe ne vaut pas tripette ! Comme au temps révolu des colonies quand l'armée française a inauguré l'emploi des armes chimiques (gaz moutarde) contre des civils marocains, lors de la guerre du Rif (1921-1926), aussitôt suivie par les Espagnols. Les Anglais ont fait de même en Irak en 1925. La première bombe jamais larguée d'un avion est venue fracasser la tête des Libyens en lutte contre l'Italie en 1913.

Rien n'a donc changé ? La Ligue arabe est aux abonnés absents ainsi que l'Organisation de la Conférence islamique

mondiale(OCIM) chère au Guide de Montplaisir.

Dieu, que le sang arabe est bon marché !

En juin dernier, à Doha, al Qaradawi, président de l'OCIM et guide spirituel des Frères, a appelé «*tout musulman entraîné au combat à se rendre disponible*» pour participer à la guerre en Syrie - contre d'autres musulmans donc ! Guerre importante dans la stratégie USA/OTAN, dans laquelle le Qatar — son employeur et pourvoyeur de fonds aux Frères— est très actif. Yousséf al Qaradawi n'a jamais appelé à libérer Al Qods ! «*Qualifier de «lamentable», comme l'a fait le ministre des Affaires étrangères américain John Kerry, est un peu court face au bain de sang de mercredi. La simple déploration était de mise hier dans la plupart des chancelleries, jusque dans la bouche de Barack Obama, annulant des manœuvres militaires en septembre conjointes avec une armée largement financée par son pays.*», écrit *L'Humanité*. M. Kerry feint d'oublier effectivement que les armes ayant provoqué le massacre étaient américaines et, si M. Obama, le Prix Nobel de la paix, a, pour la forme, annulé les manœuvres prévues en septembre 2013 avec les militaires égyptiens, il feint d'oublier que celles de 2009 étaient des «*opérations militaires en terrain urbain*», c'est-à-dire en combats à l'intérieur d'une grande ville. Aucun doute ! L'armée du général Al Sissi a bien assimilé la leçon en appliquant ce frais et mortel savoir à la population du Caire.

Pour mémoire : la fusillade de Fourmies en France, le 1er mai 1891 — qui a fait 9 morts et 60 blessés parmi des ouvriers en grève et a abouti à la journée de huit heures - est considérée comme une journée

particulièrement sanglante dans l'histoire récente de ce pays.

Vers une dictature militaire

Comment est-on passé en Egypte d'une transition pacifique à une répression aussi violente ? Comment l'Egypte est-elle passée des appels pacifiques pour la démocratie à l'actuel état d'urgence ?

Voilà l'Egypte au seuil probablement d'une nouvelle dictature militaire. A sa tête, un général — pieux, qui ne boit pas d'alcool dit-on et dont la femme est voilée — qui n'a jamais cru à la démocratie dans l'aire arabomusulmane. Vient immédiatement à l'esprit la réflexion du Cheikh Mohamed Abdou de retour en Egypte après un séjour en Europe : «*J'ai vu l'Islam là-bas ; ici, je ne vois que des Musulmans*», c'est-à-dire des gens qui font des genuflexions et accomplissent mécaniquement les gestes religieux, en tordant allègrement le cou à tous les commandements éthiques, moraux et spirituels de l'Islam. Dans une thèse soutenue à l'Ecole de Guerre américaine en Pennsylvanie, le futur généralissime Al Sissi affirmait que l'établissement d'un pouvoir califal est «*envisagé par beaucoup de gens comme le but ultime de toute nouvelle forme de gouvernement*» au Moyen-Orient. M. Hamadi Jebali doit apprécier ! Pour le futur bourreau du peuple égyptien, la méfiance est de mise vis-à-vis de la démocratie dans la région. Il avait peut-être à l'esprit la notion d'«Etat impie» proférée par Saïd Qotb contre l'Egypte nationaliste arabe du Colonel Nasser en butte aux manœuvres des impérialistes en 1954. Nasser



ne disait-il pas, au grand dam des Frères, que «*la religion est pour Dieu, la patrie pour tous*»? Mais autres temps, autres mœurs... En 2006, le Guide des Frères, misant sur un Islam global, n'hésitait pas à dire : «*Tuz fi Misr*» (*The Washington Post*, 16 août 2013)

Quant aux Frères et à Mohamed Morsi, ils envisageaient de rester au pouvoir «*pour les 500 prochaines années*». Morsi n'a-t-il pas dirigé le pays pendant une année comme si nul ne pouvait mettre en doute son pouvoir islamique, lui que le peuple égyptien — passé maître dans l'art de la «*nokta*» — avait surnommé «*la Roue de Secours*»? Il aurait dû se souvenir de cette réflexion de Mohamed Hassanein Heikal : «*L'Égypte est un pays civil et séculaire qui aime la religion.*» Morsi a outrageusement étendu ses prérogatives et a immunisé contre toute poursuite judiciaire l'Assemblée constitutionnelle, suscitant un fort rejet populaire. Il a laissé faire les attaques contre les églises et les monastères coptes. L'article premier de la Déclaration constitutionnelle — qui en compte 33 — fait de la charia la principale source du droit, bafouant

ainsi l'égalité de tous les citoyens devant la loi et ignorant les millions de Coptes et de laïcs du pays. Quant à l'article 19, il accorde l'indépendance à la justice militaire et fait que l'armée échappe à tout contrôle. L'article suivant affirme que les forces armées sont propriété de la nation... qu'elles ont pourtant assassinée sans état d'âme au cours de ces tragiques journées de juillet et d'août 2013.

Les Frères — ô paradoxe — ont réussi à allier démocrates et armée et, au cours de ces affreuses journées d'août 2013, les manifestants hurlaient : «*L'armée et la police main dans la main et maudits soient les Frères.*» Il est clair que les Frères ne lisent pas Lénine qui assurait : «*Nous ne voulons pas nous «emparer» du pouvoir, car toute l'expérience des révolutions nous enseigne que seul est solidement assis un pouvoir qui s'appuie sur la majorité de la population.*» (in *La guerre et la révolution*, Editions sociales, Paris, 1958).

Mais, au fait, comment les Frères ont-ils pu accéder au pouvoir avec seulement 20% des électeurs*? *L'Humanité* donne une clé : «*Sous l'ancien régime, ces intégristes ont eu largement le champ libre pour faire main basse sur l'aide sociale, étendant un réseau de proximité qui avait le double avantage d'éviter l'émergence d'une opposition*

politique et laïque au pouvoir en place et de laisser l'armée disposer des principaux leviers économiques en partenariat avec les «investisseurs» étrangers, occidentaux en tête. Qu'à la faveur de la révolution de 2011, cette force fût la seule structurée et remportât des élections aurait suscité ailleurs bien d'autres réactions des États-Unis et de l'Union européenne, sans oublier le FMI dont les dogmes ont alimenté des révoltes de la faim en Égypte.» En fait, les Frères se sont systématiquement rangés du côté de Moubarak contre les gens de gauche quand ces derniers luttèrent contre le dictateur. Chez nous, M. Ghannouchi n'affirmait-il pas, quant à lui, qu' «il croyait en Dieu et en Ben Ali» ?



Pour ce qui est de l'affreux carnage perpétré par le pouvoir, les Frères — radicaux rigides pour la plupart et adeptes du double langage — sont loin d'être blancs comme neige, eux qui cherchent à se parer aujourd'hui du titre de «martyrs». *Le Monde* (15 août 2013, p.3) rapporte que «les Frères l'ont bien cherché. Un responsable du sit-in d'El Adawiyya: ils ne peuvent pas y aller aux gaz lacrymogènes à cause des femmes et des enfants. Vous et moi pouvons supporter les gaz, mais les bébés vont mourir, ce serait un crime

mondial, assurait très confiant ce responsable.» Certains manifestants pro-Morsi—payés?—étaient en outre bien armés et on les a vus tirer à partir des minarets des mosquées. Ce comportement irresponsable a fait que la police égyptienne, aujourd'hui comme du temps de Moubarak, affirme le *New York Times*, a retrouvé sa férocité d'avant le 25 janvier 2011. Elle est sûre de l'impunité, n'hésitant pas à tirer les gens de leur voiture et à les violenter en public. Oui, elle est sûre de l'impunité, garantie par l'état d'urgence qui, de nouveau, s'est abattu sur les Egyptiens que surveillent une nouvelle fournée de gouverneurs, majoritairement issus des rangs de l'armée.

du renseignement sioniste et qui scelle comme jamais le pauvre territoire de Gaza en fermant le passage de Rafah. L'Arabie Saoudite — propriété exclusive de 6 000 princes — et les autres émirats du Golfe ont une peur panique de la contagion du Printemps arabe, de ses idées de justice, de dignité et de liberté. Ils craignent d'avoir à rendre des comptes aux peuples. L'Arabie Saoudite paie tant et plus pour étouffer toute velléité des masses à défier les pouvoirs établis, n'hésitant pas à utiliser dans ce but des prêcheurs qui promettent le paradis « aux patients et aux pauvres » alors que les princes se prélassent dans les palaces de la Côte d'Azur avec yachts luxueux et jets privés. Elle lutte aussi pour son leadership sur le monde musulman et veut détruire les progrès faits à cet égard tant par la Turquie — Tayyip Erdogan notamment est devenu célèbre depuis sa confrontation avec l'ennemi sioniste en 2008-2009 — que par le minuscule Qatar. Pour le royaume, une éventuelle alliance Turquie-Egypte, les deux plus grands pays sunnites de la région soutenus par Washington, serait susceptible de rompre l'équilibre régional et de le marginaliser. L'Arabie Saoudite verse des tombereaux de dollars sur l'armée égyptienne — car l'Egypte est « notre seconde patrie » —, affirme sans rire le ministre des Affaires étrangères Saoud al Fayçal, pour qu'elle serve comme garde-chiourme de son peuple ; ces dollars qui, comme ceux des Américains, auraient pu servir au développement du pays et à soulager une population dont 25% vit avec deux malheureux dollars par jour et que crucifie une inflation à deux chiffres ! De son côté, les Etats-Unis ne lâcheront pas de si tôt la soldatesque égyptienne.

Ils peuvent en effet traverser sans préavis le Canal de Suez ainsi que l'espace aérien égyptien dans leur « lutte contre le terrorisme ». Pour ne rien dire des accords de Camp David qui protègent leur base militaire avancée : Israël. Lors d'une audition devant la Commission des affaires étrangères du Sénat, en avril dernier, John Kerry, le secrétaire d'Etat, a reconnu : « *Je pense que les militaires égyptiens constituent le meilleur investissement que l'Amérique ait fait dans cette région depuis de nombreuses années.* »

Certains — tel l'écrivain Alaa Al Aswani — affirment ouvertement préférer une dictature militaire à un gouvernement de Frères musulmans élu. Mais qui peut croire que les militaires conduiront le pays à la démocratie ? Il n'est pas sûr que quand l'armée aura concentré entre ses mains pouvoir politique, pouvoir économique et pouvoir des armes, ses intérêts puissent rejoindre ceux du peuple. Un sondage montrait, en mai 2012, que 18% des Egyptiens seulement pensaient que les militaires feraient avancer les objectifs de la Révolution (Shibley Telhami, *The Washington Post*, 16 août 2013). En tout cas, l'actuelle composition du gouvernement égyptien — où les partisans de Moubarak sont légion — peut difficilement aller dans ce sens (*The New York Times*, 19 août 2013).

Est-ce à dire que rien n'a changé ?

Non.

La Révolution est passée par là : le peuple veut maintenant participer à la décision. L'aspiration à la démocratie est forte. C'est pourquoi entre les militaires qui ramènent le pays en 1952 (mais sans les Officiers libres) et les Frères qui ont pour modèle l'Arabie de 622, l'Egypte — comme d'autres pays arabes — a besoin d'un gouvernement capable d'engager la longue marche vers la modernisation, la construction d'infrastructures et l'éducation - la moitié des femmes égyptiennes, par exemple, sont analphabètes. Les milliards de dollars des pays du Golfe ne peuvent indéfiniment relever un pays de 85 millions d'âmes. Les défis environnementaux et démographiques sont énormes. Il faut arrêter de détruire nos pays et commencer à réparer les dégâts et les blessures au matériel et aux hommes. L'Asie et l'Europe ex-communiste s'en sont sorties. Pourquoi pas les Arabes ? S'agissant des révolutions arabes, faisons nôtre la prophétie de Gracchus Babeuf, révolutionnaire français, qui disait en 1796 : « *La Révolution française est annonciatrice d'une autre, plus grandiose, plus magnifique et qui sera la dernière.* »

*Voir notre contribution sur le site de Leaders : « Sur les bords du Nil, le fiasco du slogan « L'Islam est la solution » doit faire réfléchir nos gouvernants et les députés de l'ANC ».

M.L.B.

Diplomatie de l'argent et royaumes en desarroi

Au final, aujourd'hui, l'Egypte est au cœur d'une vaste redistribution des cartes. Israël et l'Arabie Saoudite soutiennent conjointement l'armée du général Al Sissi, qui entretient d'« excellents rapports » avec ses collègues

Les enfants, notre richesse, les vieux, notre détresse?



Par Mourad Guellaty

«On ne voit vieillir que les autres»
(André Malraux)

Personnellement, j'appartiens à la deuxième catégorie, donc en mesure d'écrire sur les deux et d'être admiratif du grand André Malraux pour cette très belle citation.

André Malraux a eu longtemps une existence d'aventurier, qui lui a laissé des bons et des mauvais souvenirs, les bons ont enrichi une œuvre littéraire majeure, et les autres ont décimé sa vie familiale et personnelle par des disparitions cuisantes.

Son visage était très précocement ravagé par des tics, qu'il était le dernier à voir, tant son esprit restait jeune, ses réparties vives et ses discours émouvants, à l'instar de celui de la célébration du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon.

Ce jour-là, devant une assistance, qui en a vu d'autres, André Malraux a fait une prestation oratoire d'une force telle qu'elle a «transporté» l'auditoire médusé par une éloquence et une émotion venues d'ailleurs.

Ainsi il faisait «la nique» à son ancêtre écrivain François de La Rochefoucauld pour qui *«les défauts de l'esprit augmentent en vieillissant, comme ceux du visage»*.

André Malraux est multiple, il a fait de la politique, dans le sillage d'un grand résistant, le Général de Gaulle, qui a quitté le pouvoir le jour où le peuple souverain ne l'a pas, lors d'un référendum en 1969 sur le Sénat et la régionalisation, suivi dans la voie qu'il souhaitait tracer.

Il était déjà à un âge avancé quand, en sa qualité de ministre de la Culture, il a fait rayonner partout l'héritage ancestral de la France.

André Malraux est un exemple d'une ascension par le mérite et les qualités intrinsèques de l'homme. Il est issu d'une famille de petits commerçants, qui tenaient une boutique modeste.

Entre les rayonnages de ce petit commerce, très ordinaire, il passait son temps à lire et à rêver d'aventures.

Ainsi est-il devenu un grand écrivain couronné par le Nobel de littérature pour une de ses œuvres majeures, *La Condition Humaine*.





Auteur, par ailleurs, entre autres, des *Conquérants*, de *La Voie Royale*, et de *l'Espoir*, ce dernier a été porté à l'écran, avec succès, obtenant au passage le prix Louis Delluc en 1945.

André Malraux a ainsi montré qu'il existe toujours une voie, un espace pour l'éclosion des talents, de quelques origines, conditions familiales ou sociales qu'ils puissent être. Il est aussi devenu un acteur de l'aventure, parcourant les quatre coins du monde, avec des fortunes diverses, et un résistant

de la première ligne aux côtés des forces libres et du Général de Gaulle. Cet exemple d'André Malraux montre qu'avec une stature exceptionnelle, et par la magie du génie, rare, mais qui existe, certains individus hors du commun peuvent faire de leur vie une épopée. Cela n'est pas demandé à tout le monde, car ce genre de personnage est rare !

Pour le commun des mortels, même si pour lui rien n'est impossible, y compris un parcours à la Malraux, une vie est une succession d'obstacles à enjamber l'un après l'autre.

Et de préférence sur un chemin pavé par son environnement, pour lui assurer un enseignement et une éducation nécessaires à son évolution scolaire et universitaire, le préparant ainsi à affronter, pour lui-même et pour son pays, le parcours d'une vie professionnelle utile.

Toute cette longue introduction est dans la ligne d'une phrase de Fénelon particulièrement saisissante : *«Dans tous les âges, l'exemple a un pouvoir étonnant; dans l'enfance l'exemple peut tout»*.

L'enfance, notre richesse

(«Il y a toujours dans notre enfance un moment où la porte s'ouvre et laisse entrer l'avenir»
Graham Green)

L'unité d'une vie, c'est dans l'harmonie entre ses différentes étapes, principalement ses âges. L'une des plus importantes est l'enfance, dont on ne sort jamais indemne. L'enfance est la période où l'on est ouvert à tous les vents, les meilleurs comme les pires.

Les cerveaux et les mémoires vierges captent, enregistrent, et capitalisent, ou capitalisent, même si le mot est d'un emploi discutable dans ce contexte.

Car l'enfance est ce moment formidable pendant lequel on peut s'extasier de tout, rêver, aimer, admirer, découvrir, imaginer, et a contrario cette période durant laquelle

le sort d'une vie peut être scellé à jamais, surtout si des blessures s'y immiscent, qui seront des handicaps indélébiles à son éclosion, dès lors *«que la porte s'ouvre et laisse entrer l'avenir»*.

Oui, il y a lieu de le répéter : on ne sort jamais indemne de son enfance !

Et c'est pourquoi le milieu familial, ce qui est de loin le plus difficile, et c'est là que se situe pour un être humain la plus grande des inégalités, et l'environnement éducatif, dans son acception la plus large, doivent disposer des moyens nécessaires pour offrir à notre enfance des conditions satisfaisantes pour un «décollage» honorable.

Certes, les pouvoirs publics ne peuvent pas remplacer les parents dans les toutes premières années de l'enfance.

Mais ils peuvent, s'ils inscrivent l'avenir comme une de leurs priorités, venir en soutien à tous ceux qui n'ont ni les moyens, ni l'éducation, ni le savoir-faire pour élever leurs «garnements».

De quelle manière ? Par le soutien social et le renforcement de la qualité de l'enseignement !

Si nous voulons que les Tunisiens progressent à pas de géant dans deux décennies, c'est par le soutien social à l'enfance indigente qu'il faut commencer, car c'est probablement elle, si on lui met le pied à l'étrier, qui aura la «rage» d'avancer avec force dans l'échelle sociale et de la réussite, qu'elle n'entrevoit que dans les feuilletons et parfois dans le rêve.

Il faudra également améliorer la qualité de l'enseignement, surtout, mais pas exclusivement dans les petites classes, celles notamment qui sont dans les régions défavorisées, en donnant des avantages en nature et en numéraire aux enseignants qui veulent s'y «exiler».

Ce sont ces petites têtes châtaines, blondes et noires qui formeront plus tard

«l'escadron» de la force de pénétration de notre pays dans le concert des nations concurrentes. Et c'est pourquoi il est du devoir de notre génération, et de nos gouvernants, principalement, de leur assurer à eux et à notre pays, faute d'un présent, un avenir prospère.

La vieillesse, notre déresse?

(«*Les vieux, même riches, ils sont pauvres, ils n'ont plus d'illusions et n'ont qu'un cœur pour deux*» Jacques Brel)

Je préfère écrire en petits caractères cette citation de Jacques Brel, une des premières phrases de la chanson intitulée «Les vieux», et qui est d'une cruauté et d'un cynisme qui forment, tout autant que l'excès de tendresse et d'amour, l'empreinte qui caractérise l'œuvre de cet immense artiste, qui a évité à cinquante et un ans cette «maudite» vieillesse par, cigarette toujours collée à ses lèvres, l'inhalation d'une quantité démesurée de nicotine, très certainement à l'origine de son cancer des poumons.

Quand commence la vieillesse ? Les plus lucides vous répondent qu'il s'agit d'un état d'esprit sans rapport avec l'âge de la personne ! Il y a beaucoup de vrai, beaucoup !

Il y a toute une série de critères pour la définir, de l'ordre de l'âge, de l'anatomie, de la santé, de la vivacité et surtout, oui surtout, de l'ouverture de l'esprit, de la tolérance, du rapport aux autres, etc. Nous trouvons parmi ceux qui s'assument comme vieux un grand nombre de gens qui ont le regard porté vers le futur, qui ont le sens de l'intérêt général et du total désintéressement personnel et qui répondent plus exactement à la définition de la jeunesse.

Ce sont bien eux qui ont cette vivacité d'esprit et de cœur, que n'ont pas certains trentenaires ou légèrement plus, engoncés dans leurs certitudes, et prisonniers de leurs ambitions personnelles délétères. Ainsi donc, dans

nos élites, il nous est permis de reconnaître des «petits vieux» en grand nombre, dans leurs réflexions et surtout leurs ambitions personnelles, qui rendent leurs discours discordants avec leur âge et leur capacité à —comme ils disent— «rajeunir la politique», et la «rafraîchir». Et j'ai entendu des discours de personnes d'un âge un peu plus avancé qui ont une fraîcheur intellectuelle, une disponibilité à venir en aide au pays, sans contrepartie, et une culture qui force l'admiration.

Il n'est point besoin de les citer nommément, mais vous reconnaîtrez, vous pour qui le suivi quotidien de l'actualité est un passage obligé, quelques-unes d'entre elles qui ne sont pas en activité dans l'arène politique, quelques fortes «pointures», qui nous offrent dans leurs écrits, ou leurs apparitions télévisées, des exemples à suivre pour les générations qui leur ont succédé, d'une rhétorique de la meilleure veine, et d'une grande dignité. Alors que la classe politique actuelle «s'étripe» sur tout et sur rien, et plus le temps passe, plus ses discours deviennent incohérents, inconséquents et contre-productifs pour le pays et pour elle-même. Comment se fait-il qu'une crise politique sans précédent s'éternise des mois durant, alors que le pays sombre progressivement dans le chaos ?

Allons-nous attendre que les violences s'installent chez nous et que se comptent les morts, pour prendre conscience que les intérêts du pays sont lourdement menacés ?

Et pourquoi les choses s'aggravent, les dialogues s'écharpent et les discours s'enlisent ?

Je n'ai pas assisté, comme tout le peuple tunisien, aux «conciliabules» de notre classe politique. Mais tout laisse croire, hélas, que le différend est de l'ordre des intérêts partisans plutôt que de la prééminence de l'Etat nation. Car de tout ce qui nous parvient comme information sur le conflit de l'heure, c'est une controverse relative non pas à une feuille

de route, et un programme de gouvernement, mais bien autour d'un sujet bien moins important, mais tout à fait partisan, portant sur la nature et la composition de ce dernier.

Il est à craindre que chacun campe sur ses positions, à l'instar des querelles de «vieux garçons», qui sont, comme chacun sait, interminables et venimeuses.

Conclusion

La révolution qui a fait fuir le précédent président a fait apparaître, grâce à la libération des médias, une nouvelle génération d'hommes politiques, de tous les âges et de tous les bords.

Pour certains, ils ont connu la prison, pour d'autres l'exil, et pour tous la parole bâillonnée. Le peuple tunisien espérait trouver en eux une liberté de ton, alliée à leur amour de la patrie, dont ils ont été éloignés si longtemps, et le don de soi.

Il a trouvé toutes ces qualités chez beaucoup d'entre eux, toutes tendances confondues, mais a contrario, toutes ces vertus sont souvent absentes dans une large frange, de cette nouvelle génération politique, gouvernants et opposants mêlés, ce qui rend le dialogue difficile et la perte de temps que le pays subit peu supportable. On aimerait que la raison l'emporte chez tous, pour démentir — ce qui serait un exploit bienvenu — cette phrase de Jacques Brel qui nous a bien accompagnés tout au long de cette tribune : «*Les vieux ne parlent plus ou alors seulement, parfois du bout des yeux. Même riches, ils sont pauvres, ils n'ont plus d'illusions, et n'ont qu'un cœur pour deux*». Le petit pas vers la raison, ce petit bout de lumière, pas encore suffisant, mais prometteur, de la rencontre parisienne des leaders de nos deux plus grands partis politiques, pourrait constituer le déclic, et apporter la confirmation que l'espoir est toujours permis, tant que s'agit dans les esprits, de quelque âge et de quelque tendance qu'ils soient, le meilleur d'eux-mêmes.

M.G.

**Vous venez pour nos prix,
vous resterez pour la qualité de nos services.**



KIA MOTORS
services

- Equipe commerciale à votre écoute
- Service après vente de haute qualité
- Disponibilité des pièces de rechange
- Proximité du réseau KIA
- 5 ans de garantie



The Power to Surprise

CITY CARS S.A - CONCESSIONNAIRE KIA MOTORS

51 rue Ali Darghouth - 1001 - TUNIS
Tél.: (+216) 71 333 111 - Fax : (+216) 71 333 082

Agence Sfax : Etablissement Safouane Daoued & cie

Route de Gabès Km 2-3003 Sfax
Tél.: (+216) 74 468 222 - Fax : (+216) 74 240 018

Agence Nabeul : Société Goddi Auto

Route de Tunis Km 4 - 8000 Nabeul
Tél.: (+216) 72 232 820 - (+216) 72 232 985 - Fax : (+216) 72 232 780

Agence Djerba : Jerba Auto

Km1 route Ajim Houmet Souk Djerba
Tél.: (+216) 75 621 652 - Fax : (+216) 75 621 649

Agence Sousse : Baccouche Motors

GP1 Z.I. Akouda - 4022 Sousse
Tél.: (+216) 73 308 504 - Fax : (+216) 73 308 506

Agence Charguia : BEST CAR

Rue des Entrepreneurs Charguia II Ariana
Tél : (+216) 71 942 050 - Fax : (+216) 71 942 053

Agence Ben Arous : SPEED SERVICES

7, avenue Annaba Z.I. Ben Arous - 2013 Tunis
Tél : (+216) 79 391 077 - Fax : (+216) 79 391 077

 Facebook
www.facebook.com/kiatunisie

"Family-like Care"



A l'adresse de la jeunesse tunisienne

Mélancolique, angoissée, déboussolée, frustrée et parfois même désespérée au point de verser dans la voie facile de l'extrémisme et de la violence, la jeunesse tunisienne l'est indéniablement. Elle risque malheureusement de le devenir davantage si le pays se révèle incapable de répondre à ses aspirations les plus profondes, les plus légitimes et les plus urgentes. Elle a pourtant payé le prix du sang.



Ce qui a conduit à la chute du régime de Ben Ali n'est point le travail de sape de l'opposition politique comme on essaie de le faire croire mais bien le désespoir des jeunes Tunisiens. Prenant des risques terribles, cette jeunesse s'est jetée dans la bataille sans calcul, animée qu'elle était par le feu du désespoir. Si l'on examine de près l'âge des morts de la «révolution», on s'apercevra qu'il dépasse rarement la trentaine. C'est dire que c'est la jeunesse tunisienne qui a payé le tribut le plus lourd à cette «révolution». Encore aujourd'hui, la flamme de la résistance à l'absolutisme et à l'obscurantisme est

entretenu essentiellement par les jeunes et les femmes, et ce n'est pas là un hasard. Cette dimension sociologique et démographique des choses n'est pas appréciée à sa juste mesure sinon les préoccupations de la jeunesse tunisienne auraient été plus sérieusement prises en compte par la classe politique. Que veut cette jeunesse ? L'emploi et la justice économique et sociale, certainement, la liberté de penser et de croire, l'accès à une culture non imposée, la joie de vivre, le droit au bonheur en quelque sorte, mais aussi de la considération, de la reconnaissance et de la fierté, une participation effective au gouvernement du pays, un projet mobilisateur et une ambition nationale affichée.

Que lui propose-t-on ? Rien de tout cela. On peut penser qu'à défaut, les partis politiques se seraient consacrés à l'éducation politique des jeunes et à leur apprentissage dans la gestion des affaires publiques, ce qui constitue le premier devoir des partis politiques. Que nenni ! Comment ces partis peuvent-ils le faire d'ailleurs s'ils sont incapables, eux-

mêmes, d'aller aussi loin dans la réflexion, la programmation et l'action. Prenons comme premier exemple de cette contradiction la question centrale de l'emploi et du chômage. Ce problème n'a jamais été exposé à la jeunesse tunisienne avec la justesse et la rigueur qu'il faudrait sinon elle se serait vite rendu compte que la résorption du chômage appelle obligatoirement un ensemble d'actions cohérentes de termes différents : redéfinition de la stratégie économique, réforme de la formation universitaire, refonte complète de la formation professionnelle (structure et contenus) et de la gestion du marché de l'emploi, assainissement de l'Etat et de ses finances, élargissement des perspectives économiques et politiques nationales vers un Maghreb à édifier en toute urgence et par-dessus tout du sérieux, de l'effort et de l'imagination.

Or ces questions sont absentes du débat public et n'entrent pas encore dans les préoccupations « exprimées » de la jeunesse tunisienne elle-même. C'est d'autant plus paradoxal qu'en raison de notre système de



Par Habib Touhami



Les quatre compromis historiques



Par Ahmed Ounaïes

La révolution est rupture et dépassement. La portée immédiate de la révolution de 2011 est de détruire l'ordre despotique qui a prévalu dans la longue histoire des sociétés arabes.

Cet ordre s'est prolongé dans la phase post-coloniale, qu'il s'agisse du despotisme éclairé et paternaliste ou du despotisme tyrannique et prédateur. La rupture est tranchée par le fait même de l'acte révolutionnaire. La révolution est aussi dépassement : elle aspire à édifier, inventer un ordre nouveau fondé sur les principes qui sont à la base des sociétés évoluées de notre temps. A ce titre, elle entreprend la mise à jour globale de la société. Un nouveau cycle de l'histoire arabe est engagé. L'entreprise n'est pas tournée contre un ennemi extérieur, mais vers la mise en question de soi. L'enjeu tient non pas à des négociations avec des acteurs externes, amis ou ennemis, mais aux évolutions endogènes de la société rendues nécessaires sous l'exigence des forces sociales elles-mêmes.

Les évolutions sont déterminées à la fois par des forces de rupture, des forces de continuité et des forces d'innovation. Il n'existe pas de modèle préétabli : la société détermine souverainement ce à quoi elle renonce, ce à quoi elle tient, et ce qu'elle crée en réponse à sa perception de soi dans la civilisation de notre temps. Si les évolutions relèvent de la seule volonté populaire, elles se heurtent pour autant à des blocages profonds : les compromis ne

sont pas aisés à synthétiser, à formaliser, à faire admettre. Telle est la portée des évolutions de civilisation où les luttes se fixent sur les résistances intérieures, autant de frontières apparemment infranchissables où se mesurent en dernier ressort le sens du progrès, le poids de la conservation et la maturité historique des nations. Le rythme des évolutions est inégal, en fonction de cette inégale maturité.

Pour la Tunisie, quels progrès, quels enjeux d'avenir illustrent la pertinence de la révolution? Quatre évolutions, à notre sens, esquissent la société de demain.

- D'abord, intérioriser le pluralisme, surmonter la catégorie de l'unicité qui domine la mentalité arabe, reconnaître dans la société la pluralité des appartenances politiques, religieuses, philosophiques, et leur participation égale et légitime à la vie de la nation ;
- Ensuite, refonder le pacte social qui lie les forces actives, revaloriser le travail, repenser le lien entre l'organisation économique, l'essor de la société et le labeur de ses propres enfants;
- Par ailleurs, admettre le caractère universel des principes qui fondent l'ordre politique et faire prévaloir ces principes sur les dogmes procédant de la coutume ou fixés par la religion. La prétention de poser l'ordre islamique comme alternative aux principes universels entretient

le monde arabe dans l'illusion que l'homme musulman fait exception au reste de l'humanité;

- Enfin, combler le retard historique. Depuis la chute du mur de Berlin, la démocratie a connu sa plus large extension dans le monde à l'exception de la région arabe qui accuse dans cette voie un retard absolu. Le succès de la révolution se mesurera à l'avènement et à l'enracinement de l'ordre démocratique.

1- Intérioriser le pluralisme

La catégorie de l'unicité imprègne la mentalité arabe. Elle s'enracine sous l'emprise du père, du *za'im* et de l'imam qui, chacun dans sa sphère, se pose en dépositaire de la vérité, en gardien du code de conduite. Le pater familias, le parti hégémonique, le syndicat historique, le *meddeb*, le chef suprême : ces autorités encadrent la vie sociale, politique et spirituelle. Douter, poser des variables, concevoir d'autres possibles, affirmer d'autres convictions dans la sphère de l'action, de la pensée et de la foi exposent à l'ostracisme, à l'exil et parfois à la mise à mort. Si les autorités manient l'intimidation et la menace, si elles freinent l'expansion de la société civile, c'est pour mieux préserver l'unicité du modèle. Le pluralisme exprime l'affranchissement: il détruit le monopole, institue la culture de la relativité et pose le principe du libre choix. Assumé d'abord à l'échelle individuelle, l'affranchissement conquiert, à la faveur de la révolution, la sphère politique et syndicale ainsi que la société civile. Il éclate dans une diversité et un dynamisme inédits. Bientôt, des frondes renversent les tabous, brisent les codes sociaux, surmontent l'autocensure: au Caire, Aliaa Magda El-Mahdy pose nue sur les pages de Facebook; à Tunis, la Femen Amina Sboui s'affiche dénudée, revendiquant l'appropriation de son corps; au Maroc et en Algérie, les mouvements de dé-jeûneurs proclament en plein Ramadan le droit de manger et de boire en public et en plein jour. Au Bardo, la mention de la liberté de conscience dans le projet de Constitution soulève controverses et contestations au sein de l'Assemblée. Ces frondes bravent des résistances dans le corps social où subsiste un ancrage mental rebelle au pluralisme.

Rappelons un fait significatif. Lors du débat à l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948 pour l'adoption définitive de

la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le délégué de l'Arabie Saoudite avait exprimé des réserves sur deux articles: celui qui proclame le droit de se marier sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion (Article 16), et celui qui rattache à la liberté de conscience la liberté de changer de religion (Article 18). Ces réserves, formulées il y a 65 ans, limitent encore aujourd'hui la liberté des sujets arabes. Voilà qui donne un sens aux frondes qui accompagnent la révolution de 2011.

L'offensive est ravageuse, la société craque. Entendons bien que le citoyen né dans la religion de sa famille est libre de s'y maintenir, d'en changer ou d'abandonner toute religion: il n'en est pas moins citoyen. Ainsi en est-il aussi du choix politique, syndical et existentiel. La société libre admet la diversité et la pluralité des appartenances politiques, religieuses et philosophiques et leur participation égale et légitime à la vie de la nation. Le libre choix est le fondement de la citoyenneté; il donne la plénitude de son sens à la foi religieuse. La reconnaissance du pluralisme est un gage de tolérance, d'élévation et de foi dans l'homme et dans sa liberté. C'est un enjeu d'avenir pour la société arabe.

2- Refonder le pacte social

Le chômage qui frappe près d'un million de citoyens en âge de travailler et l'exclusion d'un million d'autres en situation précaire expliquent le sursaut révolutionnaire et dressent le caractère dramatique du moment historique que nous traversons par-delà la phase de transition. Les lendemains de la révolution sont marqués par la revendication de l'élévation générale des salaires. L'émergence du pluralisme syndical peut contribuer à rationaliser la politique de revendication et la pratique syndicale, comme elle peut les exacerber.

La Tunisie connaît des faiblesses quasi structurelles du marché du travail et de l'emploi qui affectent le rendement, la productivité et la compétitivité : au cours des vingt dernières années, les demandeurs d'emploi refusent les offres saisonnières dans les campagnes, lors des moissons céréalières et des récoltes d'olives et, d'autre part, dans le secteur du bâtiment.

Ces champs d'activité constituent une part substantielle de l'économie nationale. Par ailleurs, certains secteurs des services destinés au grand public souffrent de surcharges et de lourdeurs qui imposent des attentes indues et des queues injustifiables et qui affectent la qualité des services, ralentissent l'activité et freinent l'élan de modernisation. Enfin, le rendement du travail est périodiquement affecté au cours du mois de Ramadan où les horaires sont réduits en raison du jeûne et au cours de l'été où les horaires sont encore réduits en raison du climat chaud. Les chutes de rendement induites réduisent la durée annuelle de travail et limitent le rendement global et la performance de l'économie.

C'est par le travail que la Tunisie produit de la valeur. Notre économie repose essentiellement sur la valorisation du travail, l'organisation rationnelle et l'impératif de compétitivité. Elle pourrait rebondir au prix de l'amélioration continue et persévérante de ces paramètres. L'insertion dans le libre-échange et l'exposition de plus en plus large de l'économie au marché mondial dictent l'assimilation des standards internationaux et la recherche absolue de la compétitivité, de la rigueur et de l'excellence. La conjonction des faiblesses structurelles, des contraintes du marché mondial et des revendications corporatives pose le problème du pacte social en rapport avec les grands équilibres économiques. Les principaux acteurs – syndicats, patronat et gouvernement – sont tenus de refonder le pacte social afin de ménager l'essor et la stabilité de la Tunisie de demain.

3 - Les principes universels

Dans l'ordre politique arabe, l'indécision subsistait sur le principe de légitimité du pouvoir : légitimité céleste ou légitimité populaire. Les évolutions intervenues dans la majorité des pays au cours du XXe siècle avaient contribué à hisser le peuple au rang de régulateur du pouvoir. Dès lors, l'absolutisme de la religion était de plus en plus limité, à la fois par le recours étendu au suffrage populaire et par les innovations de la législation fondée non plus sur la charia mais sur le droit, y compris le droit international. La révolution de 2011 porte le coup décisif avec l'affirmation de la légitimité populaire comme siège de la souveraineté, et de la volonté populaire comme source de l'autorité. Le maître

mot de la révolution de 2011 devient “le peuple exige!” (*ach-chaab yurid*). La révolution substitue à la loi transcendante la loi immanente, celle qui reflète les aspirations des peuples dans leur expérience historique évolutive. C’est ainsi que la société s’intègre à l’expérience de l’humanité dans l’adhésion aux valeurs universelles. La transition démocratique tire les conséquences du renversement de la légitimité et lève l’indécision sur la nature du pouvoir dans la société arabe de demain. Cette clarification cruciale refoule la religion dans l’ordre exclusif de la spiritualité et réinsère la société arabe dans l’unité de l’histoire humaine.

Sous tous les cieux et en toutes circonstances, les peuples luttent contre l’injustice, l’oppression et la tyrannie; les peuples aspirent à la liberté, à l’égalité et à la justice dans la conviction que ces valeurs valent pour l’homme en tant qu’homme, par-delà les particularismes. La cruauté et la brutalité sont sanctionnées dans toute société civilisée, sans considération de la foi du bourreau ou de la victime. La discrimination contre la femme est révoltante, qu’elle soit le fait de la coutume ou de la religion ou de toute considération particulière. Ainsi en est-il de la torture, du racisme et de toute violation des droits et de la dignité de la personne. Ces valeurs tirées des drames de l’histoire font l’unité de la famille humaine et fondent les progrès de la civilisation. La thèse de l’islam politique affirme que le retard de civilisation tient à l’écart qu’observent les sociétés arabes dans leur fidélité à l’islam et subordonne l’admission des principes à leur conformité aux dogmes. Ce simplisme fait abstraction de l’évolution des sciences humaines et de l’évolution propre des sociétés arabes. La révolution ne dérive pas de la problématique religieuse mais de l’exigence de liberté, de probité et de dignité. Les principes universels sont au fondement des réformes entreprises dès le milieu du XIXe siècle. et qui ont été accélérées au lendemain de l’indépendance.

De tout temps, l’élite tunisienne s’est distinguée par une intelligence positive des sources du droit en Islam, ayant permis de concilier les valeurs de la foi avec la modernisation de la société et la promotion de l’individu. L’Ecole juridique tunisienne a toujours établi cette conformité essentielle. Les luttes qui, au lendemain de la Révolution, opposent islamistes et

démocrates tiennent moins à une contradiction philosophique qu’à l’ignorance, à la démagogie et au dogmatisme qui font plus pour provoquer l’affrontement, créer la confusion et perpétuer le despotisme que le nœud philosophique propre du dilemme.

Les partis d’inspiration islamique sont nés de l’échec des politiques de développement et des conséquences de la modernisation parcellaire qui a disloqué la société traditionnelle. Les fidèles de la mouvance islamique ont lutté avec leur méthode propre contre les injustices sociales et contre la liberté des mœurs, autant de facteurs qui, à leurs yeux, contribuent à plonger les peuples islamiques dans la crise. La ligne qu’ils préconisent, fondée sur le retour aux dogmes, rejette en bloc comme autant d’hérésies les progrès réalisés dans la culture de la liberté, la promotion de l’individu et le statut de la femme. De ce fait, la mouvance islamique s’est constituée en rupture avec la philosophie des réformes et en devoir de mettre en échec, y compris par la violence, les lois et les institutions de la société tunisienne. L’attitude dogmatique, la posture offensive, l’assurance qu’inspire le message transcendant déterminent dans ce militantisme une violence essentielle caractéristique des systèmes totalitaires. C’est sur la base des principes universels qu’on peut gérer la complexité des sociétés modernes. Pas plus que le dogmatisme marxiste, le dogmatisme religieux ne saurait tenir la gageure de la mondialisation, de la lutte infinie pour la liberté et de la création continue des valeurs qui est le propre de la civilisation.

4- Comblent le retard historique

Le souffle révolutionnaire trouve sa cause première dans l’état de misère où sont plongés de larges pans de la société. Plus au fond, la mobilisation des foules s’explique par la conscience du lien établi entre l’ordre dominant et les fléaux qui sévissent dans la société : le mépris, la corruption, la justice aux ordres, le déni des libertés et des droits élémentaires, le détournement de l’Etat. L’ampleur de la vague populaire et sa soudaine extension dans le champ arabe trahissent la réalité d’un mal arabe qui signifie un retard de civilisation. L’ordre démocratique, fondé sur la liberté et l’Etat de droit, est la condition élémentaire pour tenter d’accéder à

la parité de civilisation avec les sociétés évoluées de notre temps. D’un point de vue historique, le moment de mise en question que nous traversons nous replace dans la logique de l’épisode qui a marqué l’effondrement de l’Empire Ottoman. L’affaiblissement puis la chute de l’Empire, qui contrôlait presque l’ensemble du monde arabe, étaient alors compris comme la conséquence d’un retard de civilisation par rapport aux Etats qui ont développé l’industrie, la science et l’art militaire. Le mouvement Nahdha (renaissance) qui s’était développé à la fin du XIXe siècle exprimait la nécessité d’un sursaut de civilisation afin de rattraper les nations européennes dans l’acquisition du savoir, des techniques et des outils de la modernité. Le mouvement, qui a entraîné les élites arabes à l’époque, établit clairement la relation entre la science et l’industrie d’une part, les principes de gouvernement et l’administration de la justice d’autre part, et la conséquence directe de ces facteurs sur la puissance et la prospérité des nations européennes. La question de civilisation était clairement posée.

Ce premier élan de renaissance avait été contrarié par la colonisation européenne qui, dans l’intervalle, avait étendu sa domination sur la nation arabe. Dès lors, la priorité passait à la lutte contre l’ordre colonial afin de restaurer l’indépendance et la souveraineté spoliées. La décolonisation a été suivie de la reconstruction des Etats. La révolution de 2011 met en question ces Etats établis ou restaurés au cours du XXe siècle et qui ont échoué à se hisser au rang des Etats modernes, n’ayant pu affranchir le citoyen de la misère et de la peur, assurer le progrès social et politique, garantir la sécurité et l’intégrité des territoires arabes, fonder la liberté, les droits de l’Homme et l’Etat de droit. La révolution exprime de nouveau l’exigence d’un sursaut de civilisation dans son sens global, à la fois politique, économique, culturel et éthique. Les quatre compromis historiques que nous venons de présenter forment un tout. Ils se soutiennent mutuellement sur la base d’une même philosophie de progrès qui met à l’épreuve notre capacité de dépassement. Ils représentent, à notre sens, la voie du redressement du mal arabe et la voie d’une intégration minimale à la communauté des Etats évolués de notre temps.

A.O.



COTUNACE

La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur



Le monde à votre portée... nous vous l'assurons

La COTUNACE soutient votre développement à l'international
et lance pour la **première** fois en Tunisie

L'Assurance des **INVESTISSEMENTS A L'ETRANGER**

- **Destinée** aux entreprises tunisiennes qui réalisent à l'étranger un investissement commercial, industriel, ou de services
- **Protège** les capitaux investis et les bénéfices attendus
- **Couvre** les risques de confiscation, expropriation, non transfert, rupture de contrat, guerre, émeute... qui peuvent se réaliser dans le pays de l'investissement



Tunis
Tél. : (216) 71 908 600
Fax : (216) 71 909 439

Sousse
Tél. : (216) 73 220 609 / 610
Fax : (216) 73 220 611

www.cotunace.com.tn

info@cotunace.com.tn



Sfax
Tél. : (216) 74 417 777 / 778
Fax : (216) 74 417 770

2011

1990

1960

1950

1940



ماء الخير وتاريخه كبير



Par le Professeur Hechmi Louzir

L'Institut Pasteur a 120 ans De nouveaux défis

Etablissement public de santé, l'Institut Pasteur de Tunis (IPT) réunit les missions de recherche-développement, innovation et formation, diagnostic et santé publique, production de vaccins et sérums. Intimement liées, elles ont fait de l'IPT une structure de référence dans le domaine de la recherche biomédicale en Tunisie et dans le monde. Cette année, l'IPT fête ses 120 ans. L'occasion de revenir sur son passé riche, ses succès et ses nouveaux défis. Un rôle fondamental dans la médecine tunisienne

Depuis l'époque de Charles Nicolle (directeur de l'IPT de 1903 à 1936 et prix Nobel de médecine en 1928), l'IPT occupe une place prépondérante dans l'histoire de la médecine en Tunisie avec d'importantes découvertes dans le domaine des maladies infectieuses (cycles de transmission de la toxoplasmose, le vecteur du typhus, la leishmaniose viscérale, ainsi que le développement du concept original des infections inapparentes). L'IPT a participé à l'éradication de plusieurs maladies

STAR sponsor officiel



عمل علينا



طريق السلامة



* إبتداء من دينار في النهار

طريق السلامة assurance auto متاع تأمينات STAR إلي
تأمّنك سيارتك من حوادث الطرقات وتحط على ذمتك أحسن
قراجات في البلاد باش تصلحها عندهم ومن غير حتى . avance
وتزيد توفرك سيارة طول مدة التصليح وهذا الكل إبتداء من
دينار في النهار .
لمزيد من المعلومات مرحبا بيك في أقرب فرع STAR و إنا زورنا
على موقع الواب www.star.com.tn

* وفق الشروط المنصوص عليها بالعقد

مع طريق السلامة
سوق مطمأن، وأحنا الضمان



endémiques en Tunisie comme le paludisme, aux campagnes nationales de vaccination et continue de collaborer activement dans les programmes de santé publique.

Une dimension internationale

Membre du Réseau international des Instituts Pasteur, composé de 32 instituts sur les 5 continents, l'envergure internationale de l'IPT se traduit par ses nombreuses collaborations réalisées dans le cadre de projets de recherches internationaux, une augmentation régulière du nombre de ses publications internationales, le dépôt de 14 brevets d'invention, la reconnaissance de plusieurs laboratoires comme centres régionaux de référence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par l'organisation régulière de cours et de colloques internationaux de haut niveau.

L'Institut collabore avec les principaux bailleurs de fonds de la recherche

scientifique dans le monde, comme la Commission européenne, les Instituts de santé américains (NIH), le Wellcome Trust, l'Organisation mondiale de la santé.

L'IPT a été reconnu, en 2011, centre d'excellence par l'African Network for Drug and Diagnostic Innovation et, en 2012, il a été identifié comme partenaire scientifique privilégié par le gouvernement indien dans le cadre de la coopération Inde-Afrique.

Une recherche multidisciplinaire au service de la santé publique

Les activités de l'IPT se focalisent sur les maladies endémiques en Tunisie, pour répondre aux besoins du citoyen tunisien et avoir un impact direct sur la santé. Ces recherches sont menées par une centaine de chercheurs et plus de 200 étudiants avec des parcours différents (médecins, biologistes, pharmaciens, vétérinaires), créant un éventail unique de compétences

et une approche multidisciplinaire de la recherche-développement. Principalement axées sur des maladies infectieuses comme les leishmanioses, l'hydatidose, la tuberculose, les hépatites virales, la rage, les entérovirus, les papillomavirus... qui posent de réels problèmes de santé en Tunisie, la recherche à l'IPT accorde également une place très importante aux maladies non transmissibles, ainsi qu'à l'étude des venins et toxines et à leurs aspects thérapeutiques. L'IPT contribue aussi au développement de produits biotechnologiques, comme les vaccins, les outils diagnostics et les protéines thérapeutiques.

Vers le renforcement des capacités et la valorisation des résultats de la recherche

Pour maintenir sa position de référence dans la recherche biomédicale, l'IPT doit consolider et élargir ses domaines d'expertise dans les années à venir par des stratégies novatrices dans la recherche-développement. Il s'agit de renforcer la technologie existante avec une plateforme technique plus performante, d'accroître ses activités grâce à plus de flexibilité dans la gestion de ses laboratoires, d'améliorer les conditions de travail pour stimuler l'innovation et encourager les projets à potentiel industriel pour développer le partenariat public-privé dans la biotechnologie appliquée à la santé. Développer des programmes de recherche translationnelle et clinique sera aussi l'un des principaux objectifs de l'Institut pour que les résultats de la recherche profitent plus rapidement aux patients.

Par ailleurs, l'IPT va également continuer à enrichir son expertise technique et ses services dans des domaines tels que le séquençage, la cytométrie en flux, la biofermentation, la microscopie, la génomique et la protéomique.

Dans ces perspectives, l'Institut poursuivra son rôle au service de la santé publique.

H.L.
*Directeur général
 de l'Institut Pasteur de Tunis*



L'Institut Pasteur de Tunis

120 ans

Ses débuts et ses directeurs avant l'Indépendance



Par le Professeur Amor Chadli

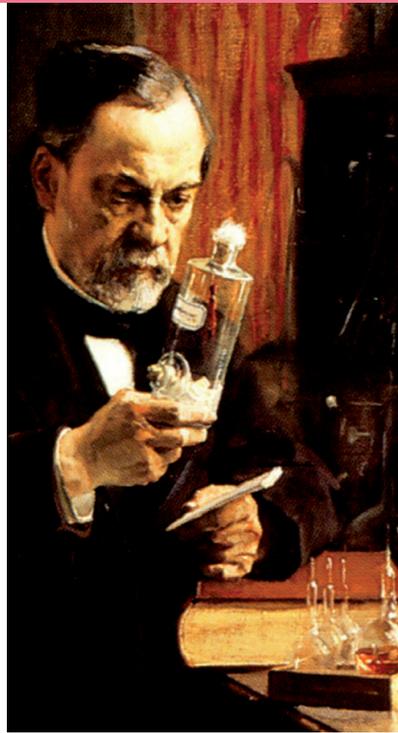
En 1857, Louis Pasteur étudie les fermentations. Il constate qu'elles sont dues à un ferment vivant qui se multiplie. Il démontre que leur étude nécessite un milieu fermentescible ne renfermant aucun être vivant — ce que l'on obtient en portant ce milieu à ébullition. Onensemence ce milieu avec une trace de ferment à l'état de pureté.

Cette nécessité de culture pure, c'est-à-dire ne contenant aucun autre microorganisme, est à l'origine de toute la technique microbiologique. On peut dire que tout s'enchaîne dans l'œuvre de Pasteur, depuis ses travaux sur la cristallographie et les fermentations, jusqu'à la découverte des vaccins et de la prophylaxie de la rage.

En 1893, Pasteur, qui avait éclairci le mécanisme de la fermentation, est sollicité par la Direction de l'Agriculture à Tunis, par l'intermédiaire du Résident général de France, Charles Rouvier, pour faire repartir dans les cuves la fermentation du jus de raisin qu'un coup de sirocco avait altéré. Quelques semaines plus tard, son neveu et élève, le docteur Adrien Loir, débarque à Tunis, avec dans ses bagages, des levures sélectionnées, pour permettre aux viticulteurs de reprendre leur production. Installé en pleine ville, dans quelques salles du bâtiment du Contrôle Civil aménagées en laboratoire, Adrien Loir étend rapidement son activité à la vaccination contre la rage, à la production du vaccin antivariolique, à celle du sérum antidiphthérique et aux analyses médicales pour les hôpitaux, les dispensaires et la clientèle privée.

De son côté, le Sultan Abdelhamid II, l'un des premiers et des plus généreux donateurs à la souscription internationale pour la construction de l'Institut Pasteur de Paris, eut recours à Louis Pasteur, au sommet de sa gloire, au sujet d'une épidémie de choléra survenue dans sa capitale. Le Dr André Chantemesse, désigné pour prendre les mesures nécessaires, suggéra au Sultan de doter Constantinople d'un institut. C'est ainsi qu'en 1893, l'année même de l'arrivée d'Adrien Loir à Tunis, Maurice Nicolle fut dépêché à Istanbul pour fonder un institut de microbiologie. Son frère cadet, Charles Nicolle, interne des hôpitaux de Paris, soutenait alors sa thèse de doctorat en médecine.

À Tunis, au bout de neuf ans d'utiles travaux englobant également des interventions de prospection et d'hygiène publique, le laboratoire d'Adrien Loir est promu au rang d'Institut Pasteur, le troisième du



monde, après Paris en 1888 et Saigon en 1895. En raison de l'exiguïté des locaux et de l'augmentation des besoins, une nouvelle construction est décidée par le gouvernement du protectorat. Mais à la fin de l'année 1900, Adrien Loir quitte Tunis pour Le Havre, laissant son institut à un intérimaire, Edouard Ducloux, vétérinaire du service de l'élevage.

En 1902, de retour de Constantinople, Maurice Nicolle, auquel le poste de Tunis est proposé, préfère reprendre son poste à l'Institut Pasteur de Paris. Son frère cadet, Charles Nicolle, découragé par l'indifférence de l'administration rouennaise à son égard et estimant que sa province n'était pas mûre pour la création du centre d'études médicales et de recherches de laboratoire qu'il essayait vainement de mettre sur pied, sauta sur l'occasion. Il était âgé de 36 ans et déjà atteint d'un début de surdité lorsqu'il débarqua à Tunis.

Un fascicule intitulé *Les premières années de Charles Nicolle à la direction de l'Institut Pasteur de Tunis*, que m'avait remis en 1976 son fils, le Docteur Pierre Nicolle, chef de service à l'Institut Pasteur de Paris, contient certaines lettres de Charles Nicolle qui nous éclairent sur l'homme dans son intimité et sur la vie à Tunis au début du siècle dernier. Je me propose, dans la première partie de cet exposé, de faire revivre, à travers elles, les premières impressions de Charles Nicolle sur ce qu'il désignera plus

tard son pays d'adoption et sur les premières années de l'Institut Pasteur.

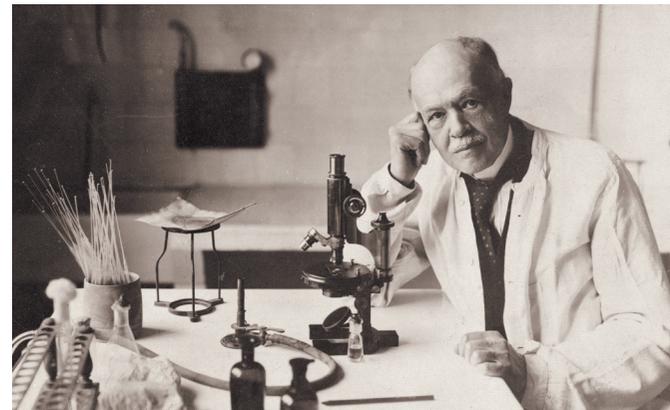
Le 28 décembre 1902, cinq jours après son arrivée à Tunis, Charles Nicolle écrit à sa mère :

«Tunis est une très jolie ville. Le quartier français est propre, avec de grandes avenues et de belles rues, magasins bien fournis, toutes les commodités de la civilisation. Le quartier arabe est absolument conservé, très pittoresque». Le 30 janvier 1903, il étend son exploration : «Je suis allé samedi dernier, à 20 km de Tunis, voir des indigènes atteints d'une épidémie spéciale. Réception par le Cheikh et visite des gourbis indigènes sous sa conduite».

L'édification de son institut le préoccupe beaucoup. L'emplacement qui lui est proposé, sur un terrain instable gagné sur le lac, à proximité du port, ne lui convient pas. Il le refuse et menace même de repartir par le premier paquebot. Satisfaction lui ayant été accordée, il en informe sa mère : *«J'ai déposé samedi mon rapport au directeur de l'Agriculture. J'ai choisi définitivement le Jardin d'Essais, près du Belvédère. Lundi, j'ai vu Pichon qui approuve le projet. Nous avons réglé avec lui quelques questions de détail».*

«Je deviens tout à fait tunisien»

Mais les choses ne vont pas assez vite à son gré. Le 15 février, il écrit à sa mère une longue lettre dont voici quelques passages : *«Pichon est parti vendredi dernier pour la France où il séjournera deux à trois semaines. J'ai écrit à Calmette et à Roux pour qu'ils tâchent de faire pression sur lui pour hâter la construction de l'Institut ... J'ai profité*



Charles Nicolle

du départ de mon préparateur à Sfax pour faire nettoyer le laboratoire. Nous avons fait enlever la plupart des objets encombrants qu'il contenait. C'était d'une saleté et d'un désordre inouïs. On a peint les murs à la colle, changé l'affectation des salles. Quand il rentrera, il ne s'y reconnaîtra plus. Pour le remplacer, quand il partira définitivement – juillet ou août – je ferai sans doute venir de Rouen le jeune Catouillard. Je suis en pourparlers avec lui».

Charles Nicolle s'adapte rapidement à sa nouvelle vie. Le 23 février 1903, il écrit à son ami rouennais, le Dr Georges Bugnot :

«Je deviens tout à fait tunisien. Le pays est si pittoresque, le ciel est généralement si pur et le climat si doux que j'oublie par moments avoir vécu ailleurs. Des occupations nouvelles ont pris la place de mes occupations antérieures. Mais somme toute, c'est la même vie intellectuelle que je continue depuis des années, la notion de lieu perd son importance pour moi. J'ai été un peu désorienté en arrivant ici parce que le laboratoire, étant parfaitement mal organisé, je manquais des objets les plus utiles et les plus familiers. Peu à peu, je me suis fait à cette nouvelle existence : les instruments et appareils nécessaires sont venus l'un après l'autre me retrouver. Si bien que d'ici très peu de temps, je me trouverai aussi chez moi dans ce laboratoire actuel que dans l'ancien». Et Charles Nicolle dévoile à son ami son attrait pour les travaux scientifiques alors que sa pensée s'oriente vers d'autres directions. Il poursuit sa lettre :

«Je suis certain que vous comprendrez ces choses et pourtant, il est curieux que le côté homme de laboratoire soit celui qui, chez moi, vous soit le plus mal connu. C'est probablement parce que c'est celui que je fais le moins voir, ayant notion de son caractère trop spécial pour intéresser les autres. Et puis, quoique je consacre au laboratoire et aux travaux scientifiques, la presque totalité du temps que je n'emploie pas à dormir, j'ai l'impression très nette que j'étais fait plutôt pour autre chose. Et lorsque je laisse aller ma pensée, c'est d'un tout autre côté qu'elle aurait tendance à aller...»

Il revient à la construction de son Institut : *«Je presse la construction du nouvel Institut. Malheureusement je me heurte à l'administration, laquelle est la même partout.*

Étant par définition immortelle, elle n'a pas la notion du temps. Au-dessus de l'administration, nous avons l'heureuse chance ici d'avoir un maître absolu. Ce maître absolu n'est pas le Bey, possesseur du Royaume de Tunis, disent tous les décrets qui sont rendus en son nom – c'est le Résident général. Il suffit que le Résident dise un mot pour qu'immédiatement ce qu'il dit se transforme en acte... »

Le 17 avril 1903, Charles Nicolle précise l'emplacement de son Institut :

«J'ai reçu avis que le terrain était accordé. Non exactement celui que je demandais, et qui forme la pointe du Jardin d'Essais vers Tunis, mais un terrain un peu plus en arrière, séparé du précédent par une avenue projetée. Le terrain que j'avais choisi formera un square et l'on modifiera, pour l'embellir, les environs du rond-point du Belvédère. Ce terrain est aussi bien que l'ancien, il sera même plus grand.»

On voit que le terrain choisi par Charles Nicolle correspond à l'emplacement du square actuel. Le 24 avril 1903, il annonce à sa mère la visite à Tunis du président de la République française Émile Loubet. Il espère le voir poser la première pierre du futur Institut :

«On est dans l'attente de Loubet. Inutile de dire que tout est arrêté jusqu'à son arrivée. Ce matin, on voulait loger dans les écuries du laboratoire les sept chevaux destinés à tirer les voitures présidentielles, plus trois artilleurs. J'ai refusé, disant qu'on ne pouvait pas plus mal choisir. Nos chevaux étant infectés et, de plus, dangereux par la présence d'animaux inoculés. On s'est incliné. Mais je crois qu'on n'a pas été convaincu.»

Le 1er mai 1903, il ajoute :

«Loubet a quitté la Tunisie avant-hier. Il est actuellement de retour à Paris, probablement très fatigué, car on ne lui a épargné aucune corvée». La corvée dont parle Charles Nicolle ne comportait pourtant pas la pose de la première pierre du futur Institut.

Le 13 mai 1903, il écrit :

«Hier, je suis allé avec Ducloux en chemin de fer, sur la ligne Tunis-Bône, visiter deux gares où règne la fièvre intermittente, afin de faire prendre au personnel de ces gares les précautions contre les moustiques qui sont les agents de propagation de la maladie. Nous

avons passé une journée agréable, quoique la plus grande partie du temps ait été prise par le voyage en draisine d'une gare à l'autre. La draisine est simplement une planche portée sur quatre roues : les voyageurs s'assoient dessus – nous avions des chaises – et les Arabes, assis aux quatre coins, sur une seule fesse, font avancer sur les rails le véhicule en poussant sur le sol avec un pied.»

Une question se pose, celle de savoir le sentiment de Charles Nicolle sur la politique du protectorat. Ceci, d'autant plus que certains confrères sont allés jusqu'à prétendre que le prix Nobel qui lui a été décerné en 1928 est, en quelque sorte, un prix Nobel tunisien. Deux documents permettent de répondre à cette question : - Le premier est une lettre à son ami Georges Duhamel dans laquelle Charles Nicolle approuve la répression féroce de la révolte d'Abdelkrim au Maroc en 1925, alors que l'écrivain était carrément contre la guerre du Rif qui, comme toutes les guerres, lui faisait horreur.

- Le deuxième est son discours lors de la cérémonie organisée à l'occasion du 25^e anniversaire de sa direction, dans lequel il déclare : *«Nous avons droit, Africains, de nous tourner vers la France et lui dire: 'Mère, laquelle de tes provinces a fait autant pour la santé des hommes que ta fille adoptive, Afrique'». D'ailleurs, Charles Nicolle ne parlait jamais de Tunisie ni de Tunisiens, mais d'Afrique, d'Arabes, d'indigènes, et de drapeau beylical. Il n'était pas non plus comme pour les juifs.*

En juin 1903, Charles Nicolle évoque son premier contact avec le typhus :

«Le typhus sévissait dans un pénitencier indigène, situé à 20 km au sud de Tunis, le Djouggar. Je demandais au médecin de cet établissement de l'accompagner dans ses visites hebdomadaires. Nous primes jour. La veille, j'eus une hémoptysie. Sans cet accident, mon premier contact avec le typhus eut sans doute été le dernier. Mon confrère Motheau, son domestique, se rendirent au Djouggar. Ils y couchèrent. Ils y contractèrent le typhus et, tous deux moururent».

La construction de l'Institut Pasteur est enfin achevée. Elle le fut en un temps record, un an et trois mois. Son



SSANGYONG

Le luxe n'a jamais été aussi accessible

CHAIRMAN 

Le prestige a un nouveau visage



Photo non contractuelle



Moteur : XGI3600



10 Airbags



Ordinateur de bord



Portes électriques



Made in South Korea

Dar SsangYong : Route de ceinture, 4022 ZI Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 73 343 333 / Fax : (+216) 73 343 233

Succursale de tunis : Route de Sousse, GP1 km7 - 2033 Megrine - Tunisie
Tél. : (+216) 71 425 355 / Fax : (+216) 71 425 253

e-mail : ssangyong.commercial@sotudis.com.tn

SsangYong est une marque du groupe Mahindra & Mahindra.

SOTUDIS
Chemin de réussite

www.ssangyong-tunisie.com

 **ARISTON**

Nos idées. Votre maison.



LAVE VAISSELLE **ARISTON**

**STOP AUX BACTÉRIES,
POUR UNE HYGIÈNE
PARFAITE.**

À PARTIR DE
849^{DT} +

**PACK DE FINISH
TABS GRATUIT**



En utilisant le lave-vaisselle vous économisez annuellement 250 kwh d'énergie et 7500 l d'eau.



En réalisant un lavage en machine à une température de 70° avec Finish, les bactéries seront détruites et votre vaisselle sera plus brillante.



Vous aurez plus de temps pour votre bien être.

inauguration officielle a été fixée au 3 mai 1905. Charles Nicolle décrit cette inauguration avec verve et malice, dans une lettre à son ami le Dr Georges Bugnot. J'ai pensé utile de la lire dans son intégralité. Elle nous permet de découvrir une facette particulière de Charles Nicolle, son esprit plaisantin et ironique et son sens de l'humour.

«Oui, Monsieur, ce fut une belle cérémonie. Le programme avait été fixé à l'avance sur des bases administratives et louables. Les voici d'ailleurs, ces bases, telles qu'elles me furent communiquées hiérarchiquement... : le directeur de l'Agriculture (et du Commerce) serait à la porte de l'Institut avec le personnel de cet établissement qu'il présenterait au Ministre en lui adressant une phrase de bienvenue. Monsieur Nicolle montrerait ensuite son établissement, ferait un petit discours médical et statistique. Le Ministre répondrait, remettrait les décorations. On remonterait en voiture par le Jardin d'Essais et l'École d'Agriculture. Le tout aurait duré une heure et demie. Suivant l'heure, il pourrait y avoir une coupe de champagne sur la terrasse.

Vous pensez si ce programme m'allait. Surtout le petit discours et la coupe de champagne. Je répondis que j'adhérais, mais que la terrasse faisant partie de mon appartement, je croyais préférable, surtout s'il devait pleuvoir, de la remplacer par la salle d'attente des «enragés», plus apte aux réceptions. Ce fut accepté.

Donc, pendant trois longs jours, Catouillard faisant fonction de caporal, notre personnel tout entier, plus trois Arabes de louage, travaillèrent à mettre en ordre tout à l'Institut. Au dehors, des ouvriers encaillaient les routes, sablaient les avenues. Et des peintres embusqués à chaque coin faisaient des retouches multicolores. Jamais l'Institut ne fut plus beau. Les portes, les vestibules regorgeaient de plantes vertes, à tel point qu'on y cherchait le mobilier habituel et respectable des reposoirs. Pas d'odeur d'encens cependant.

Pour donner au Ministre une idée hautement hygiénique des mœurs de

nos animaux d'expérience, j'avais fait retirer ceux-ci de leurs appartements ou cages. En les remettant au dernier moment dans leur loge, luisante de propreté, on devait obtenir un résultat que les plus puissants constipatoires ne sauraient atteindre. Vous reconnaissez, je l'espère, que cette dernière précaution constituait une idée aussi géniale que charmante.

Ainsi fut fait d'ailleurs, et onques n'y vit rien. Quant au champagne, Catouillard traita avec un infâme gargotier qui put fournir des bouteilles de trois qualités, suivant celles des bouches auxquelles elles étaient destinées. Ajoutez à cela deux pavillons, l'un français, l'autre beylical, flottant au sommet de l'Institut. Mettez beaucoup du vôtre, et du meilleur, et vous aurez une idée de ce que furent nos préparatifs.

L'avant-veille, le vent soufflait en tempête. La nuit fut d'éclairs et d'eau. Le Ministre, un médecin qui dirige les travaux publics dans «votre» pays, venait de Naples. De Naples, diriez-vous. Oui, de Naples. On peut bien venir de Naples, ce me semble. Tant de choses sont venues de Naples. L'onguent, le macaroni, sans compter ce que vous savez. Un ministre en plus de tout cela, c'est peu de choses. On l'attendait le lundi soir.

C'était ne pas compter sur la tempête qui le fit relâcher à Palerme, ce dont il se trouva bien, son estomac reposé. Enfin, il arrive à Tunis dans un piteux état, le mardi seulement à dix heures du matin. Le temps de sauter dans un canot, puis dans un sapin, et on vous le mène peu fringant, mais morose, inaugurer une école professionnelle. Le premier mot qu'il prononce en y arrivant fut : «Ah ! Non, pas cela !» Il demande à boire. Il n'y avait pas un verre d'eau. En attendant qu'on le lui apporte, il dû subir un discours larmoyant et bikilométrique du sieur Machuel, directeur de l'enseignement. Celui-ci était tellement ému, on n'a jamais su pourquoi, qu'il commença à pleurer au beau milieu du discours, d'abord comme un veau, puis comme deux, puis comme une fontaine, ensuite comme un fleuve, enfin comme le plus incontinent des prostatiques.

Le Ministre, ayant bu, s'en alla déjeuner à la Maison de France, c'est ainsi qu'on nomme ici la boîte à Pichon. J'y étais invité avec quelques «grosses légumes» dans mon genre. Mais je me fis excuser pour mieux me réserver aux préparatifs de notre fête.

Ils devaient arriver à deux heures trente. C'était ne pas compter avec les représentants de Bizerte, lesquels sont à l'affût de tout ce qui se passe avec un portefeuille pour sauter dessus et présenter leurs doléances. Ce sont aussi des gens larmoyants. Mais moins que ceux de Souk El Arba qui leur succédèrent. Cela nous valut un retard de plus d'une demi-heure.

Dans le vestibule de l'Institut Pasteur, j'attendais, Catouillard au côté. La cour se remplissait de gens. Dieu ! Que l'attente est cruelle. J'étais en habit, Catouillard de même. Autour de nous, des uniformes, des redingotes, des blouses. J'écrasais à chaque pas des plantes vertes. Catouillard suait d'émotion. Le directeur de l'Agriculture, sous-inspecteur de l'enregistrement en France et mon supérieur hiérarchique, me confia le texte de son discours en me demandant mon avis, je le lui donnais favorable. Ensuite, de concert, nous jetâmes le coup d'œil ultime. Tout était propre... dans la salle du lunch, le gargotier trônait derrière une table, ses acolytes fumaient des cigares nauséeux.

Un léger tumulte. Voilà le Ministre, s'écrie Catouillard. Nous arrivons à la porte. C'était l'automobile ministérielle...

Elle s'arrête. Des gens en descendent qui, rapidement, s'immobilisent avec des gestes graves. On le photographie. Autorisés par les photographes à entrer chez nous, ils entrent. Ils montent. Le directeur de l'Agriculture, celui de l'Institut Pasteur, Gaston Catouillard et toute la troupe les reçoivent avec des visages aimables et des gestes encourageants. Il y a là, le résident général, M. Stephen Pichon, le général Roux et un vieux monsieur d'aspect lamentable et fatigué qui nous dit être le Ministre attendu, M. le Dr Gautier. Il est en costume de voyage avec un melon. Le directeur de l'Agriculture s'avance vers lui et prononce une de ces harangues



Visite de Habib Bourguiba à l'Institut Pasteur 1969

dont il a le secret, aimables paroles, mais bafouillées de la plus malheureuse façon. J'examine le Ministre, il n'a qu'un œil ouvert, je crois qu'il dort. Il a d'ailleurs l'air d'une gourde, mais d'une gourde sympathique. Est-ce l'effet du mal de mer, est-ce sa physionomie naturelle ? Je le croirai plutôt. Enfin, le directeur de l'Agriculture et du «Commerce» s'est tu. Le Ministre entrouvre son œil occlus et d'une voix dolente, prononce des paroles indistinctes.

Je comprends qu'il accepte de visiter l'Institut puisqu'il ne peut s'en titrer autrement. Pichon penche la tête d'un œil contrit. C'est son attitude ordinaire. Je les mène d'abord dans mon laboratoire et commence une savante dissertation. Le Ministre m'interrompt presque aussitôt pour me faire quelques réflexions incolores. Puis on vient me glisser à l'oreille de presser la visite, attendu le retard qu'ont occasionné les Bizertins et les soukellarbouis. Je prends mes jambes à mon cou. Le Ministre me suit. Pichon par derrière court, les coudes au corps. Le général Roux et Catouillard luttent de vitesse. Si Sadok Ghileb représentant du Bey possesseur du Royaume de Tunis, abandonne après quelques mètres. Zut ! À une porte de sortie, voilà les photographes. Impossible de passer sans subir un arrêt. C'est fini ? Merci. Nous traversons la cour. Nous voilà chez les animaux. Au sortir de la salle des grenouilles, encore des photographes.

Prenons un air souriant. Libres ? Merci messieurs. Nous voilà maintenant dans le sous-sol. Ventre à terre, remontons. Pressons, pressons, dit le Ministre. Voilà, voilà, répond Pichon. Plus qu'une salle. Je t'en fiche. Trois beaux messieurs sont là, derrière une table, et sur celle-ci, des coupes avec des liquides variés. Le Ministre voudrait s'enfuir. Il faut rester et boire. Il prend un sirop. Moi aussi. Il boit une gorgée. Moi de même. Il repose son verre. Je repose le mien. Il va partir. Je l'arrête et lui envoie en pleine face mon discours «médical et statistique». Tout étourdi, il répond mais esquive une fuite rapide. Pichon le rattrape au passage, lui dit deux mots. Il lui rappelle la séance de remise de décorations. C'est alors que je reçois le «Mérite agricole». Le Ministre tombe encore sur les photographes, puis leur ayant payé tribut se cache en voiture qui l'emporte à Carthage, et je ne le reverrai plus».

L'activité de l'Institut a été, de 1893 à 1906, axée sur les services pratiques et l'épidémiologie. Charles Nicolle s'attaqua d'abord au paludisme et mit en place les mesures prophylactiques pour le prévenir. Il précisa la nature de certaines affections fébriles désignées sous l'appellation de fièvres du pays et montra qu'elles étaient transmises par le lait des chèvres importées de Malte et d'Italie. Il se déplaça en personne ou envoya des missions dans les régions du pays où lui étaient signalées des épidémies : typhus exanthématique, fièvres récurrentes, fièvre typhoïde, dysenterie, leishmanioses, peste, choléra, trachome, bilharziose, transformant l'Institut Pasteur en une véritable plaque tournante pour la santé publique en Tunisie.

Il s'entoura de collaborateurs dont certains venus de sa Normandie natale : Gaston Catouillard, Charles Comte, Alfred Conor, Ernest Conseil. Parmi les autres collaborateurs, citons Edouard Chatton, Charles Lebailly, Georges Blanc, Charles Anderson, Paul Durand, Jean Laigret, Hélène Sparrow, Lucien Balozet... Le rôle joué par le Dr Ernest Conseil mérite d'être rappelé. Il apporta une riche moisson de faits cliniques à Charles Nicolle. Désigné en 1909 à la tête du Bureau d'hygiène

de la Ville de Tunis, il se dépensa sans souci du danger et préserva la capitale de grandes catastrophes.

Charles Nicolle, reconnaissant son action généreuse et le rôle d'antenne qu'il a toujours joué dans ses travaux, s'adressa à lui en ces termes, lors de la cérémonie de sa 25^e année de direction: «Il fallait pour le succès de nos entreprises, un médecin qui sut chercher, découvrir; suivre les malades utiles à nos recherches. Vous avez été ce médecin, ce collaborateur incomparable». Deux ans plus tard, à ses obsèques, le 6 juin 1930, Charles Nicolle saluait ainsi sa mémoire: «Nos efforts étaient unis depuis 20 ans. Nos idées se sont si intimement mêlées que je ne sais plus moi-même, de l'œuvre commune, ce qui m'y appartient et ce qui revient à l'autre».

L'œuvre scientifique de Charles Nicolle eut un retentissement international. Elle transforma l'Institut en un centre de recherche de réputation mondiale sur les maladies infectieuses et parasitaires. Je me limiterai à rappeler quelques-uns de ses travaux :

En 1906, Charles Nicolle, aidé de Charles Comte, se mit à l'étude du kala-azar infantile. Il identifia cliniquement la maladie, la diagnostiqua avec précision par la ponction de la rate et la culture de l'agent, *Leishmania donovani*, sur milieu NNN. Au contact de la maladie humaine, il découvrit une maladie identique chez le chien, la leishmaniose canine, dont il cultiva le parasite. Il conclut que c'est le chien qui constitue le réservoir de virus et non l'homme comme on l'admettait pour le kala-azar indien.

Charles Nicolle retrouve dans le clou de *Gafsa Leishmania tropica*, découverte par Wright dans le bouton d'Alep. Il en cultive le parasite.

La même année, Charles Nicolle et Louis Manceaux découvrent dans le sang du Gondi, petit rongeur du Sud tunisien, un parasite nouveau qu'ils nomment *Toxoplasma gondii*. Ce parasite se révéla, plus tard, être l'agent d'une maladie humaine fréquente, aux conséquences graves chez la femme enceinte, provoquant des malformations oculaires

SOCIETE DE PROMOTION DU LAC DE TUNIS



AVIS DE VENTE

VENTE AU PLUS OFFRANT, DE DEUX LOTS DE TERRAIN, L'UN A USAGE D'IMMEUBLE POLYFUNCTIONNEL DU TYPE RDC + 8 ETAGES, LE DEUXIEME A USAGE D'ANIMATION ET DE LOISIRS, SIS, RESPECTIVEMENT, AUX LOTISSEMENTS « L'ESPACE DES AFFAIRES » ET « LES JARDINS DU LAC » DE LA ZONE NORD EST DES BERGES DU LAC NORD DE TUNIS.

La Société de Promotion du lac de Tunis (SPLT) lance un appel d'offres national pour la vente au plus offrant, séparément, de deux lots de terrain viabilisés, le premier à usage d'immeuble polyfonctionnel du type RDC + 8 étages, le deuxième à usage d'animation et de loisirs, sis, respectivement, aux Lotissements « L'Espace des Affaires » et « Les Jardins du Lac » des Berges du Lac Nord de Tunis.

N° d'article	Référence du Lot	Vocation	Superficie Définitive en m ²	C.U.F.	C.O.S.	Hauteur Maximale de la construction en m
1	1.2.6 / HC R+8	Habitations / Bureaux / Services / Commerces	2.428	3,8	0,50	36 (RDC+8)
2	7.1.9 / AL	Animation & Loisirs	4.894	0,15	0,15	6 (RDC)

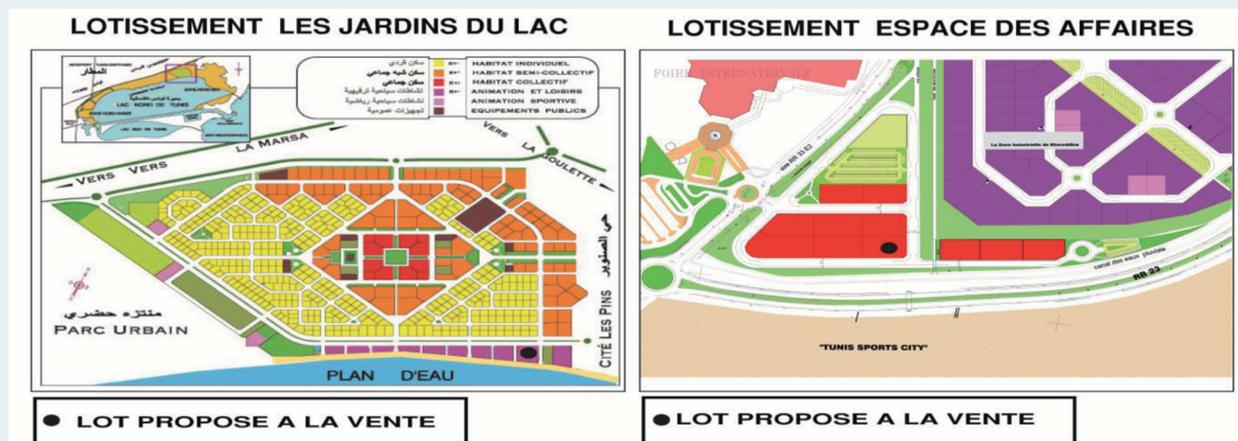
Les promoteurs ainsi que les personnes physiques ou morales désirant prendre part à cet appel d'offres sont invités à retirer le dossier d'appel d'offres auprès du siège de la SPLT sis à : **La Rue du Lac Rodrigo de Freitas, Les Berges du Lac Nord de Tunis - 1053 Tunis** et ce moyennant le règlement de la somme de 200 dinars (non remboursable).

Les offres doivent parvenir au siège de la SPLT au nom de Monsieur le Directeur Général, par voie postale (recommandée ou par rapid-post) ou par remise directe à son bureau d'ordre central, contre récépissés, sous plis fermés anonymes, ne portant que la mention « **Ne pas ouvrir / vente, par voie d'appel d'offres, de lots de terrain, le premier à usage d'immeuble polyfonctionnel du type RDC + 8 étages, le deuxième à usage d'animation et de loisirs, sis respectivement aux Lotissements « L'Espace des Affaires » et « Les Jardins du Lac » de la zone nord est des Berges du Lac Nord de Tunis.** Aucune autre mention permettant l'identification du soumissionnaire ne doit figurer sur l'enveloppe.

La date limite de réception des offres au siège de la SPLT, est fixée **au Mardi 8.10.2013 à 17H00**, le cachet du Bureau d'Ordre de la SPLT faisant foi. Toute offre parvenue après ce délai et /ou non conforme aux clauses du cahier des charges sera considérée nulle et ne sera pas prise en compte.

La séance d'ouverture des plis est publique, elle aura lieu dans les conditions prévues par le cahier des charges, le Jeudi 10.10.2013 à 10H00 au siège de la SPLT.

Pour plus d'informations, veuillez contacter la Direction Commerciale de la SPLT au numéro d'appel suivant : **71 861 800**





Un Nouvel art de vivre ? Allez-y, plongez...



- * Piscine privée
- * Piscine publique
- * Rénovation des piscines
- * Vente et installation SPA

- * Structure en Béton Armé
- * Filtration sans Local Technique
- * Toutes Formes, toutes Dimensions



N'hésitez pas à demander une visite technique sans aucun engagement de votre part.

28, Av. Abdelaziz AL Saoud Manar II 2092
Tél.: 71.875.299 / 71.875.298 - Fax: 71.875.297
Email: desjoyaux.tn@topnet.tn
www.desjoyaux.com

Distributeur exclusif en Tunisie





**Colloque
OMS - Rage
dans les pays
tropicaux
1983**

et encéphalitiques diverses chez le fœtus. La toxoplasmose est le cas unique où le germe en cause a été découvert bien avant la maladie.

En 1909, Charles Nicolle fit sa grande découverte sur le typhus exanthématique, fléau qui, selon l'expression de Jean Rostand, a changé le cours de l'Histoire. Il se passionna pour la fièvre récurrente et précisa son mode de transmission. Outre ces contributions majeures, Charles Nicolle obtiendra d'autres résultats dont la portée ne sera pas des moindres. Il introduisit une notion nouvelle en pathologie, celle des infections inapparentes, sorte de maladies qui évoluent comme une maladie normale avec son incubation, sa période de virulence et sa guérison suivie d'une immunité plus ou moins durable.

Une maladie sans symptômes qui n'est décelée ni par le sujet lui-même, ni par le médecin. Cette notion eut des implications très importantes dans l'épidémiologie et la prophylaxie des maladies infectieuses, car, pour ce qui est de la contagion, elles sont plus redoutables que les maladies manifestes du fait que l'on ne prend pas à leur endroit les mesures de précaution nécessaires. Charles Nicolle comprit qu'il s'agissait d'un phénomène naturel général, d'où l'idée que la plupart des maladies infectieuses se présentent sous forme inapparente à un moment ou un autre. La poliomyélite par exemple, qui est un vieux fléau de l'humanité, comme en témoigne l'iconographie égyptienne du temps des Pharaons, circule sous forme inapparente et immunisante. Asymptomatique dans la majorité des cas, elle se manifeste exceptionnellement lorsque se produisent les complications paralytiques.

De même Charles Nicolle eut l'intuition de l'évolution des espèces microbiennes, c'est-

à-dire de leur modification possible dans le temps et dans l'espace. Le chirurgien René Leriche, qui a succédé à Charles Nicolle au Collège de France, déclarait à ce propos : « Avec cette histoire universelle des infiniment petits, Charles Nicolle a animé d'une vie nouvelle la gigantesque construction pastoriennne. » Cette variabilité des microbes peut se traduire par la modification d'une maladie existante ou la survenue d'une nouvelle maladie. Séduit par ces idées, Georges Duhamel encouragea Charles Nicolle à écrire son fameux ouvrage *Naissance, vie et mort des maladies infectieuses* publié en 1930. Après la mort de Charles Nicolle, la nature n'a pas manqué de lui donner raison. La variole a totalement disparu du globe. Le typhus exanthématique a perdu de sa gravité pendant la deuxième moitié du 20^e siècle. L'instabilité du génome viral a été à l'origine de nombreuses mutations, telles celles du virus de la grippe.

Un expérimentateur ingénieux

Des virus nouveaux sont apparus tels le VIH, identifié en 1984, qui est à l'origine du syndrome d'immunodéficience acquise ou SIDA. L'année 2003 a connu une nouvelle épidémie grave, due cette fois à un coronavirus nouveau apparu au Vietnam et en Chine, à l'origine du syndrome respiratoire sévère ou SRAS. L'épidémie s'est rapidement étendue un peu partout dans le monde, provoquant un millier de morts et c'est grâce à une mobilisation internationale qu'elle a pu être enrayerée.

En 2012, le Centre médical Erasme de Rotterdam a identifié un autre coronavirus, jusqu'ici inconnu, chez un homme de 60 ans, mort dans un tableau de pneumonie sévère en Arabie saoudite. Des cas similaires ont été décelés en Jordanie et au Qatar. Actuellement, la maladie a

entrepris sa diffusion en Europe et en Afrique avec des cas mortels. Il y a grand risque que cette maladie qui se transmet d'homme à homme ne s'intensifie si des mesures sérieuses de prophylaxie ne sont pas prises.

Ainsi, pendant 33 ans, Charles Nicolle a accompli une œuvre scientifique et médicale d'une portée considérable, couronnée par le Prix Nobel en 1928, par son élection à l'Académie des Sciences en 1929 et par sa désignation à la Chaire de médecine expérimentale au Collège de France en 1932. Dans la lutte contre les épidémies, comme dans l'accomplissement de la recherche, il fit preuve de qualités d'expérimentateur ingénieux et d'organisateur de premier plan.

Enfin, Charles Nicolle a laissé libre cours à son talent d'écrivain et à son imagination, laissant une œuvre littéraire abondante. Le 28 février 1936, conformément à son souhait, l'illustre savant fut inhumé dans le bâtiment d'entrée de l'Institut, dans sa blouse de travail.

En 1966, une cérémonie a été organisée à l'occasion du centenaire de sa naissance, sous le haut patronage du Président Bourguiba. Son bureau fut converti en musée comportant sa table de travail, son microscope, ses cahiers d'expériences et quelques-uns de ses instruments et appareils. Un numéro spécial de la revue *Les Archives* de l'Institut Pasteur fut édité à cette occasion.

Étienne Burnet, le libéral

Étienne Burnet fut le troisième directeur de l'Institut Pasteur de Tunis. Il était de 7 ans plus jeune que son prédécesseur. En 1890, à l'âge de 17 ans, il obtint le premier prix d'histoire au concours général et se classa parmi l'élite des adolescents

**Enterrement
d'Etienne
Burnet dans
les jardins de
l'Institut**

de France. Reçu premier au concours d'entrée à l'École normale supérieure de la Rue d'Ulm en 1897, section lettres, il réussit second au concours d'agrégation de philosophie. Ce normalien et philosophe, doué et nourri aux humanités gréco-latines, décida de changer de direction et de poursuivre des études médicales pour se consacrer à la science pastoriennne. Guidé par le professeur Fernand Vidal, il suit le grand cours de l'Institut Pasteur en 1903. Il exerce les fonctions de préparateur dans le service du Dr Borrel puis dans celui du Dr Metchnikoff à l'Institut Pasteur de Paris et publie en 1908 son premier ouvrage intitulé *La lutte contre les microbes* qui fut suivi en 1911 par un autre ouvrage *Microbes et toxines*. Ces livres connurent un grand succès. Ils furent réédités et traduits en plusieurs langues. Depuis, Etienne Burnet fut sollicité pour occuper plusieurs postes de direction, en particulier celui de directeur de l'Institut Pasteur d'Athènes. Mais il préféra rester à Paris où il avait noué des amitiés précieuses et des relations illustres. Il fréquentait les salons littéraires où, avec Anatole France, il se distinguait par la richesse de sa conversation et son immense savoir. Il ne manquait cependant pas de participer ou de diriger des expéditions scientifiques à l'étranger.

Mobilisé pendant la guerre 14-18, il contracta le paludisme dans l'armée d'Orient. De retour à la fin de la guerre, il reprit ses recherches sur la tuberculose à Paris. En 1919, il eut une hémoptysie. Le Dr Calmette lui conseilla un séjour de quelques mois à Tunis. Il y resta 9 ans. À son arrivée à Tunis, il ne connaissait Charles Nicolle que par les récits de son frère aîné Maurice, avec qui il était lié d'amitié. Nommé en 1920 sous-directeur, il entreprit des études sur la mélitococcie ou fièvre de Malte et publia plus d'une trentaine de mémoires sur les différents aspects de cette maladie. Il trouva dans l'intradermoréaction à la melitine un procédé de diagnostic de la maladie humaine. Il donna en même temps libre cours à ses dons littéraires. Il termina la *Tour blanche* qui rapporte ses souvenirs sur la guerre d'Orient et écrivit deux romans, *Loïn des icônes* et *La porte du sauveur*, puis un volume

d'essais littéraires, *Essences*, qui eurent tous un succès retentissant. Cependant, des malentendus surgirent entre lui et Charles Nicolle, à la suite desquels il quitta Tunis en 1928 pour Genève où un poste à la section d'Hygiène de la Société des Nations à Genève l'attendait et où il entama une carrière de 8 ans comme expert hygiéniste. Ses écrits et rapports sur la prophylaxie de la tuberculose, la lèpre, l'hygiène publique, l'alimentation et même l'enseignement de la médecine sont pris en exemple.

En mars 1936, il apprend que l'Institut Pasteur de Paris compte sur lui pour succéder à Charles Nicolle qui l'avait désigné dès 1935 comme son successeur. Il se rend de nouveau à Tunis où il fait preuve de ses talents d'organisateur et de ses qualités humaines et scientifiques. Mais ses idées libérales étaient mal vues à l'époque. Sa mise à la retraite, en 1943, se fit dans des conditions difficiles et il fut agressé par la Main Rouge à la veille de l'indépendance. Jusqu'à sa mort en 1960, il venait régulièrement consulter des ouvrages à la bibliothèque de l'Institut. Le rencontrant, je le saluais avec respect. Il me rendait chaleureusement la pareille, le regard pétillant d'intelligence. Comme Charles Nicolle, il est inhumé à l'Institut Pasteur de Tunis. Son épouse Lydia Burnet, une ancienne infirmière russe qu'il épousa en 1917, venait tous les dimanches matin, quel que soit le temps, se recueillir sur sa tombe. À sa mort, elle fut inhumée, à sa demande, avec son mari.

De 1943 à 1949, le Dr Lucien Balozet assura l'intérim de la direction de l'Institut, date à laquelle le Dr Paul Durand reçut sa nomination de directeur. Ancien interne des hôpitaux de Lyon, Paul Durand avait rejoint Tunis en 1923. Ses travaux sur la culture des rickettsies dans les poumons de souris infectées par voie respiratoire et traitées au formol lui avaient permis de mettre au point un vaccin antityphique, tué, donc inoffensif, connu sous le nom de vaccin de Durand et Giroud. Plus tard, remplaçant le formol par un antiseptique soufré, le xanthate, il obtint un vaccin beaucoup plus actif. Il publia de nombreuses études sur le

traitement de la typhoïde, de la peste, du paludisme, des leishmanioses... Ayant exercé pendant l'été 1954 les fonctions d'interne au service des contagieux à La Rabta, qu'il dirigeait avec l'assistance du Dr Mahmoud Khiari, j'ai eu l'occasion d'apprécier son sens clinique. Je garde présent le souvenir de ses discussions passionnées sur le paludisme avec le Dr Robert Dupoux, ancien directeur de la Santé publique qui fréquentait alors le service à titre bénévole. Le Dr Paul Durand assura la direction de l'Institut jusqu'à sa retraite en 1955.

De 1955 à 1960, la direction de l'Institut échut au Dr Gérard Renoux qui avait axé son travail de recherche sur la brucellose. Expert de l'OMS, il entreprit la comparaison de divers vaccins antibrucelliques appliqués aux animaux. Enfin, le Dr Jean Levaditi assura une direction de transition de 1960 à 1962.

Personnellement, je n'ai connu ni Adrien Loir ni Charles Nicolle. J'ai entrevu Etienne Burnet et assisté à certaines de ses conférences. J'ai mieux connu Paul Durand. J'ai exercé à l'Institut avec les deux derniers directeurs, d'abord en tant que chef de service, puis sous-directeur, avant d'en assurer la direction de 1962 à 1988. Aujourd'hui, l'Institut Pasteur de Tunis fête le 120^e anniversaire de son existence. Son histoire est jalonnée de recherches et de découvertes en microbiologie, à côté de sa production de vaccins, de sérums et de produits biologiques et de son activité pratique de biologie clinique.

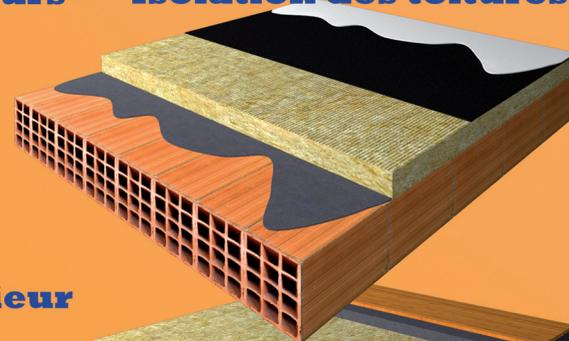
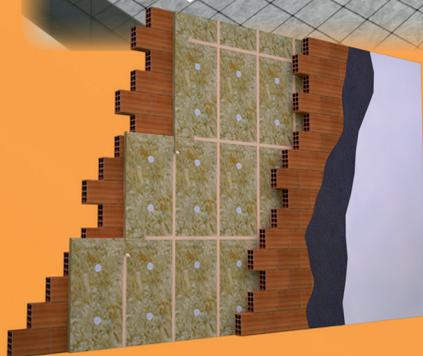
L'avènement de la biologie moléculaire, de l'immunologie, de la génétique et l'essor des biotechnologies pendant la deuxième moitié du 20^e siècle nous avaient ouvert de nouvelles perspectives. Fidèle à sa mission, l'Institut Pasteur de Tunis, avec ses nombreux cadres médicaux et scientifiques actuels et son équipement rénové, saura poursuivre sa route dans ce nouveau siècle avec la volonté et la détermination de ses devanciers afin d'assurer la maîtrise de notre avenir dans le domaine des sciences médicales.

A.CH.

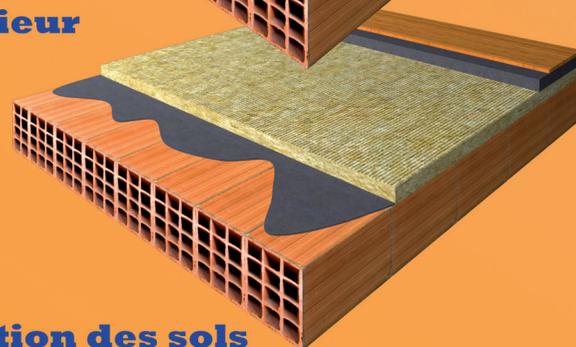
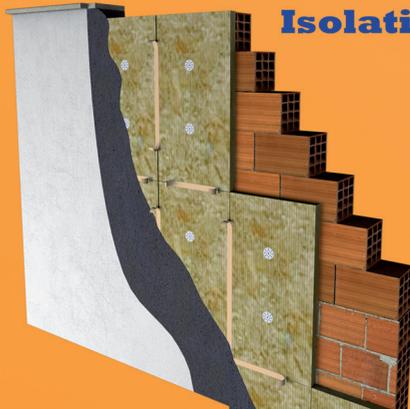


Isolation des murs

Isolation des toitures



Isolation par l'extérieur



Isolation des sols

Larbi Nasra

Une chaîne TV, un parti et des ambitions...

Que peuvent avoir en commun Larbi Nasra, Slim Riahi et Ayachi Ajroudi ? Chacun possède une chaîne télé, se trouve à la tête d'un parti politique et ne cache pas ses ambitions à assumer de hautes charges publiques. Conséquence immédiate: cessions et acquisitions dans le capital de nombre de chaînes TV. De quoi d'ailleurs laisser la toute naissante Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA) se poser des questions sur les liaisons dangereuses entre l'argent, les médias et le pouvoir.

D'Hannibal à Carthage?

Larbi Nasra, promoteur d'Hannibal TV, ne s'en cache pas. «Je ne cesse d'être sollicité pour postuler à la présidence de la République. Les sondages me donnent bien placé et les

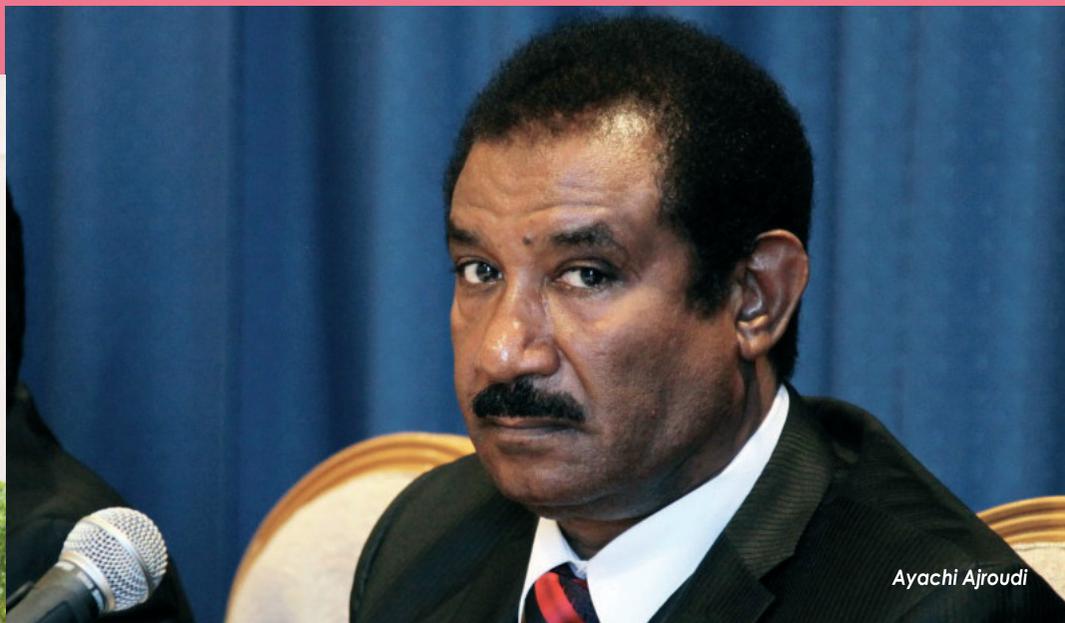
nombreux témoignages audiovisuels que je reçois m'y incitent. Pour le moment, j'ai répondu favorablement à la demande d'élus de l'Assemblée nationale constituante pour constituer ensemble un parti politique et prendre sa présidence. Il s'agit d'un parti centriste pour lequel nous avons choisi le nom de Parti de la République». Son secrétaire général, Chokri Balti, affirme que Nasra sera le candidat du parti à la prochaine présidentielle.

Hannibal TV a-t-elle été vendue ? «Pas du tout, affirme à Leaders Larbi Nasra, apportant les précisions nécessaires. Hannibal TV a été pionnière et a contribué à l'ancrage de nouveaux concepts et à l'émergence de nouveaux talents télévisuels. Aujourd'hui, il va falloir faire beaucoup plus, à tous les niveaux notamment, pour ce qui est de l'acquisition de nouveaux équipements

et l'aménagement de nouveaux studios, mais aussi renforcer notre système de management. Des investissements sont nécessaires. En y réfléchissant, j'ai estimé qu'il conviendrait, non pas de céder la chaîne, ne serait-ce que partiellement, les différentes évaluations la valorisent à près de 50 MD, mais de faire appel à des investisseurs dans le cadre de notre société de production, AVIP. C'est ainsi que nous sommes en pourparlers avancés avec un fonds d'investissement tunisien à près de 90%, monté par des hommes d'affaires qui s'intéressent pour la première fois au secteur des médias. L'entrée au capital de ce fonds injectera de l'argent frais, mais contribuera aussi à la mise en place d'une bonne gouvernance et de nouveaux outils de gestion».

Clairement, Larbi Nasra, qui connaît désormais bien les impératifs financiers de l'audiovisuel, fera ainsi d'une pierre

Slim Riahi



Ayachi Ajroudi

plusieurs coups : consolider sa filiale chargée de la production, se dégager progressivement de la gestion et préparer une bonne transmission quand il le voudra. Le temps gagné en déléguant de plus en plus la gestion, il le consacrerait sans doute à ses nouvelles activités politiques. On ne sait jamais !

Slim Riahi : un vrai groupe média ?

Slim Riahi ne s'est pas encore bien calé dans l'audiovisuel. Pour le moment, il occupe les mêmes fréquences jadis utilisées par Attounissya. On lui prête beaucoup d'intentions, y compris celles de prendre une participation significative au capital de la société propriétaire du bouquet Nessma TV. Il n'y a d'ailleurs pas que la télé qui l'intéresse, d'autres médias aussi. La rumeur le porte candidat à la reprise de la part de l'État au capital de Dar Assabah (les actions majoritaires confisquées à Sakher El Materi) et pourquoi pas dans la foulée dans celui de Shems FM...

Chef du parti de l'Union patriotique libre (UPL), ayant joué à ce titre un rôle actif dans la rencontre à Paris entre Rached Ghannouchi et Béji Caïd Essebsi, président du Club Africain et fondateur d'un groupe économique, Tunisia Holding, en forte expansion, Slim Riahi perpétue cette tradition initiée en Europe dès le début du siècle dernier par des capitaines d'industrie et des finances qui se dotent de grands organes de presse, pour asseoir leur influence. Nous l'avions vu avec Emile Servan-Schreiber,

propriétaire des *Echos* et père de Jean-Jacques, Jacques Prouvost, Marcel Dassault, Robert Hersant et autres Murdoch, Berlusconi, etc. Devant lui la voie est actuellement balisée. L'avenir nous en dira plus.

Ayachi Ajroudi : l'homme du Sud

Il vient de débarquer au club. Ayachi Ajroudi, homme d'affaires originaire de Gabès établi depuis longtemps en France et opérant également dans des pays du Golfe, a acquis la chaîne TV Al Janoubya en prenant le contrôle total de sa société propriétaire SM3 Production. Fondée le 20 mars 2012 par Farhat Jouini et ses amis d'enfance, les frères Ali et Rabii Baaboura, tous originaires de Zarzis, cette chaîne qui entendait porter la voix du Sud tunisien et consacrer une attention particulières aux Tunisiens à l'étranger, s'est installée dans un immeuble en exergue face à l'Institut ophtalmologique de Bab Saâdoun, et a entamé sa vitesse de croisière en décembre 2012. Kamel Ben Younes, rédacteur en chef d'*Assabah*, et Mohamed Laroussi Ben Salah, ancien rédacteur en chef de l'organe de l'UGTT *Ech-Chaab*, ont été embarqués pour apporter à la programmation et aux infos la qualité recherchée.

L'aventure fut passionnante, mais coûteuse. Installés à Genève (où ils s'occupent des biens du Cheikh Khalifa Ibn Zaid Al Nahyan, le chef de l'Etat des Emirats arabes unis), les frères Baaboura, qui voulaient témoigner de leur solidarité avec leur ami Farhat, y

ont englouti beaucoup d'argent. Certains avancent le chiffre de 1 MD pour les locaux et les équipements et de 3.5 MD pour le fonctionnement, ce qui peut paraître dans les normes. Mais la publicité n'est pas arrivée et le déficit n'a cessé au point que la cession de la société était devenue inéluctable.

La reprise par Ayachi Ajroudi, homme du Sud, sensible à la cause de l'émigration, mais aussi nourri d'ambition de servir le pays dans cette phase délicate de la transition, s'est offerte en opportunité à saisir. La transaction est conclue mais chacun refuse d'en révéler le montant. Comme Larbi Nasra et Slim Riahi, Ayachi Ajroudi se trouve lui aussi à la tête d'un parti politique : Le Mouvement du Tunisien pour la liberté et la dignité,





Taher Ben Hassine

qui se veut «centriste, modéré et moderniste». Il a déjà pour coéquipiers des élus de l'Assemblée nationale constituante, dont Mohamed Taher Illahi, Mohamed Salah Chairat et Abderrazak Khallouli. Mais cela ne fait que commencer.

Et les autres

D'autres chaînes TV appartiennent à des dirigeants politiques de l'opposition ou du pouvoir et connaissent des sorts

différents. Zitouna TV a été fondée en mai dernier par Oussama Ben Salem (fils du Dr Moncef Ben Salem, ministre de l'Enseignement supérieur) et membre du Majliss Echoura d'Ennahdha. «Nos moyens sont rudimentaires, explique-t-il à *Leaders*, et nous n'avons pas pu faire face aux lourdes charges, notamment celles des frais de diffusion. Il faut compter au bas mot 16 000 D par mois, rien que pour la diffusion. D'ailleurs, faute d'avoir réglé nos arriérés, nous avons été privés de

diffusion ces derniers jours et venons juste de reprendre en négociant un rééchelonnement des impayés». Oussama s'est également lancé dans la presse écrite en publiant un hebdomadaire du même titre et qui connaît lui aussi des difficultés financières rendant sa parution irrégulière. «*Nous avons essayé d'optimiser les coûts en faisant recours à la même équipe rédactionnelle, utilisant les mêmes locaux et moyens informatiques, mais là aussi les charges s'avèrent pénalisantes. Sans désespérer, nous tentons de trouver les bonnes solutions*».

Taher Ben Hassine, fondateur de la chaîne Al-Hiwar, et membre de Nida Tounès, est certes dans l'engagement militant, mais s'interdit toute ambition. «*Je serai toujours dans l'opposition, confie-t-il à *Leaders*. Je l'ai dit à mes amis de Nida Tounès : le jour où vous accéderez au pouvoir, je quitterai le parti !*». Cela ne l'empêche pas aujourd'hui de voler au secours de toute chaîne privée d'antenne.

Inventant une sorte de droit d'asile médiatique, il a offert à Attounissya, après le rachat de ses fréquences de diffusion par Slim Riahi, de s'installer sur sa propre chaîne, ce qui a été accepté. La même offre, il vient de la présenter à Oussama Ben Salem, lorsque Zitouna TV a été bloquée par son diffuseur. Un coup à droite, un coup à gauche, il est tout entier dans cette démarche. Il n'a pas oublié qu'en lançant sa chaîne durant les années de braise, il avait été logé par des chaînes françaises et italiennes amies.

Au-delà de toutes ces considérations, la HAICA entend ouvrir tout le dossier des chaînes TV émettant actuellement sans autorisation et y mettre de l'ordre. Un appel à la régularisation a été lancé, fixant au 10 septembre 2013 le délai de dépôt des demandes. Parviendra-t-elle à imposer son autorité et gérer ce dossier bien épineux suffisamment à temps avant les élections ? En a-t-elle en fait les moyens ? Le défi est de taille.

T.H.



Oussama Ben Salem

كبير و إلا صغير، حلمك يتحقق مع إيدار الخير

الخير
Epargne



سبق الخير... تلقى الخير بزائد

Avec Epargne El Khir de l'ATB, vous bénéficiez non seulement de tous les avantages de l'épargne, mais aussi des différents privilèges offerts par l'ATB à savoir :

- L'accès à tous les types de crédit : Sakan, Sayara, Mounassib...;
- Une réduction de taux pouvant atteindre 1% sur votre crédit quel qu'il soit.

Votre épargne est toujours libre, disponible, et fructueuse à partir du 7^{ème} jour. Le service des intérêts est trimestriel et une prime de fidélité annuelle pouvant atteindre 1% est réservée aux clients les plus fidèles.



Retrouvez nos pages officielles ATB TUNISIE

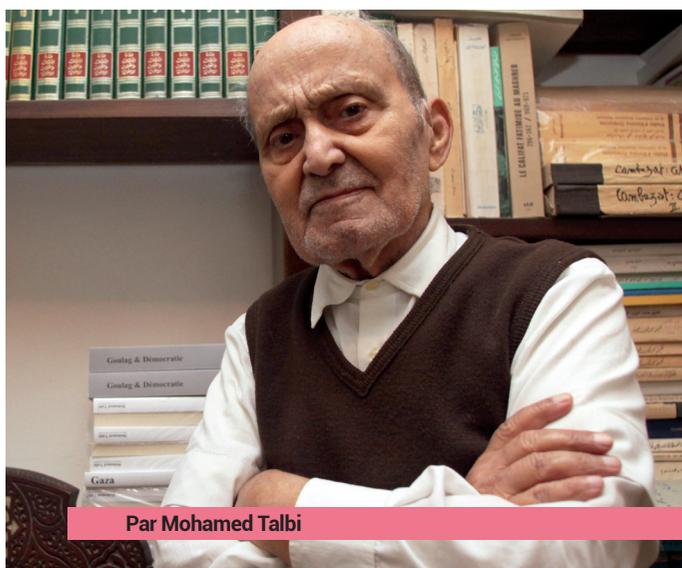
Des professionnels à l'écoute



ATB

البنك العربي لتونس

Les Arabes et la démocratie



Par Mohamed Talbi

Dans ce livre, Mohammed Talbi livre une synthèse de son œuvre, une somme en quatre volets, qui sont autant d'étapes dans sa vie et sa pensée. On retiendra tout particulièrement le volet consacré au rapport des Arabes à la démocratie que nous publions en bonnes feuilles.

En penseur engagé et apôtre de la liberté, l'auteur examine notamment le déficit démocratique dans le monde arabe, dénonçant avec énergie l'écrasement de la Tunisie sous la botte de Ben Ali ; des condamnations sans appel prononcées bien avant la chute du dictateur mais qui restèrent longtemps censurées en Tunisie.

Vous laissez entendre que la carence en démocratie n'est pas une exclusivité de la Tunisie, mais concerne dans son ensemble ce que vous appelez le «monde arabe». Alors que la démocratie, quelle qu'en soit la forme, est la caractéristique d'une nation moderne, elle implique, nous l'avons déjà affirmé, un processus d'apprentissage qui n'est autre que celui d'une progressive démocratisation et qui, pour une part essentielle, s'organise autour de la Constitution que se donne un peuple.

Les régimes dictatoriaux ne sont certes pas réservés aux seuls pays arabes. Mais comment y expliquez-vous leur survenance, et surtout la difficulté que manifestent ces pays à naître à la démocratie — et cela bien en deçà de ce qui relève du type d'une société particulière et de son organisation, je veux dire de ce qui surtout ressortit à une tournure d'esprit et à une mentalité globale?

Si le critère de la démocratie est l'alternance au pouvoir par des voies pacifiques, c'est-à-dire par des élections libres, c'est-à-dire intègres et incontestables, aucun pays arabe, aujourd'hui, n'est démocratique. Le Liban, qui a payé un lourd tribut à

la guerre civile (1975-1991), est un cas à part. Les élections au Koweït (juin 1999), apparemment libres, sont trop récentes pour que l'on puisse en tirer des conclusions, surtout si l'on prend en compte la nature de cet État — une création anglaise sui generis — devenu une sorte d'État américain, avec présence de l'armée fédérale et une capitale qui a pour nom Koweït City... Quant aux élections d'Algérie (1999), elles ont déçu les espoirs. Le scénario classique, dans les pays arabes, est non celui de l'alternance, mais de la soumission au pouvoir — car le pouvoir se prend par la violence, se constitue en dynastie par la violence, et se perd par la violence. A force de répression et de protection rapprochée — très rapprochée parfois : deux policiers ou plus tous les cent mètres, détecteurs de métal à l'entrée des lieux de réunion —, à force de crimes, celui qui destitue ou tue pour prendre le pouvoir peut avoir la chance de mourir de mort naturelle.

Dans la prise, ou la perte, du pouvoir, surtout par mort violente, se constitue fatalement un cercle vicieux fermé à toute alternative. Très ancien dans le monde arabe, ce système est une véritable

tradition. Le «despotisme oriental», comme le disait Montesquieu, a toujours été d'une logique implacable dans l'histoire arabo-musulmane. Vous me direz que toutes les histoires du monde peuvent se prévaloir d'un modèle semblable. Certes, mais avec cette différence : là où la démocratie a pris racine, le champ de bataille s'est déplacé en direction de la conquête du pouvoir ; de l'affrontement par les armes on est passé au verdict des urnes. Vous me répliquerez que les urnes ne font pas défaut au monde arabe. J'en conviens, en vous faisant remarquer qu'elles ne sont pas seulement nombreuses mais aussi très bien remplies — bourrées...

Comment parler alors de démocratie dans et pour une tradition qui lui est étrangère? C'est bien ce que pensent certains en reléguant ces pays à une sorte de destin insurmontable, alors que, pour ma part, le principe démocratique, ce qui fait qu'il y a démocratie, correspond en son fond à l'aspiration fondamentale de tout homme à la liberté. Et cela, selon la forme qui correspond à sa sensibilité.

C'est très simple : ou bien elle n'existe pas, pour la raison que, aux yeux du rationalisme islamique, elle est incompatible

avec l'islam, selon lequel «*il n'y a d'autre pouvoir que celui de Dieu*» (*Là hukmâ illa h -Allah*) — ainsi en est-il pour l'Arabie Saoudite dont la Constitution est le Coran; ou bien elle figure dans les Constitutions, et uniquement en elles. C'est alors bien moins clair et ambigu. En effet, dans la pratique, et dans la quasi-totalité des cas, il ne s'agit que de mise en scène : on joue la comédie démocratique, avec le décor du genre, le vocabulaire calqué sur celui de l'Occident, y compris le suspense du décompte des voix. En fait, les élections ne sont qu'une mauvaise plaisanterie, une mascarade, à l'issue de laquelle, en conclave, on procède au bourrage des urnes. Toutes les démocraties arabes se caractérisent par des taux surréalistes de plébiscite du chef de l'État, quel qu'il soit. Plébiscité, il devient instantanément un génie infailible, une sorte de Führer, de Duce ou de Grand Camarade — la carrure en moins et le ridicule en plus. Décrivant les roitelets de l'Espagne musulmane, un poète arabe disait d'eux : «*Des chats qui, en se hérissant, veulent se faire passer pour des lions*». Le malheur est que ces chats ont des griffes qu'ils exercent, faute de mieux, sur leurs sujets, les citoyens de leurs pays — les Kurdes d'Irak par exemple décimés aux gaz asphyxiants —, ou sur leurs voisins iraniens ou koweïtiens, provoquant une catastrophe majeure pour tous les Arabes sans distinction.

Les pourcentages exorbitants aux élections sont soigneusement calculés. Leur fonction est bien précise : celle tout d'abord de discréditer l'intelligentsia, contrainte de confesser publiquement la foi qu'elle leur accorde. En lui assouplissant l'échine, on la neutralise, mais on la compromet surtout en la faisant participer aux bénéfices douteux du pouvoir. Dans tous les pays arabes, selon des degrés divers, naissent de grosses fortunes dans la pénombre du pouvoir. Ibn Khaldun l'avait déjà constaté. Corruption et dictature vont de pair.

Invité par Robert Badinter pour assister aux cérémonies commémoratives du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (7-10 décembre 1998), j'ai pu constater combien la Tunisie avait mauvaise presse en la matière. La représentation tunisienne était

fort réduite, les autorités du pays ayant privé les militants les plus crédibles de leurs passeports. Parmi les pays nommément condamnés pour leurs abus graves et leurs manquements aux droits de l'homme figuraient l'Algérie et la Tunisie.

En Tunisie même, l'événement fut célébré avec discrétion. Le Haut Comité pour les droits de l'homme et les libertés fondamentales, organisme gouvernemental dont je faisais partie à l'époque, choisit une petite salle dans un hôtel, et ne se dépensa pas trop en publicité, la plupart de ses membres préférant ne pas perturber le cours des choses. Le discours d'ouverture se borna à retracer l'histoire des droits de l'homme, ce qui permit d'éviter le présent. Il fut suivi par un discours dû à un sociologue connu qui lui aussi noya le présent dans un développement socio-philosophique d'un haut niveau d'abstraction parfaitement obscur. La salle ne comptait que des personnalités officielles de second rang. Un jeune universitaire, exerçant une fonction culturelle au sein du parti, Fouad Gargouri, saisit l'occasion pour se distinguer, et s'adressa au conférencier en ces termes : «*Dites-nous où en sont les droits de l'homme en Tunisie, depuis le Changement béni ?*» Plus moyen de noyer le poisson. Coincé par l'alternative d'une appréciation laudative ou d'un Waterloo professionnel, le conférencier affirma sans sourciller : «*Dans toute son histoire, jamais la Tunisie n'a joui d'autant de liberté et de respect des droits de l'homme que sous Ben Ali.*»

La séance pouvait être levée, ce qui fut fait. A la sortie, Fouad m'aborda en souriant : «*C'est vous qui nous avez enseigné l'esprit critique.*»

Dans cette conjoncture, les intellectuels qui demeurent rétifs disposent de l'unique liberté qui consiste à se taire. Au nom de la culture et des «encouragements» que lui prodigue l'État, fonctionnement des services dont le rôle est celui d'un Saint Office pour la rectitude de la pensée : tout ce qui s'entend, se voit, se lit et s'écrit est strictement contrôlé et filtré.

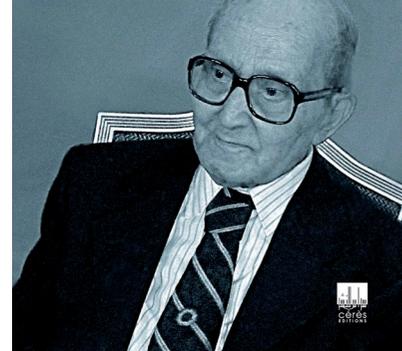
Par-delà les conséquences qu'entraînent ces dictatures sur tous les plans, quelle est donc l'explication que vous en donnez vous-même ?

Penseur libre en Islam

Entretiens avec Genevieve Jarosz

Mohammed Talbi

D'ISLAM & D'AILLEURS



Comment comprendre la résistance du monde arabe en son ensemble à la démocratie — non pas d'abord celle d'«importation», mais bien celle que tout peuple, à un moment de son histoire, en vient à générer à partir même de l'exigence fondamentale de liberté propre à tout homme ?

La résistance à la démocratie trouve son explication dans de multiples directions, et à plusieurs niveaux. Elle est aussi bien endogène qu'exogène. Elle est impliquée dans l'histoire interne des Arabes, mais relève également des influences externes, des situations qu'ils eurent à subir venant de l'extérieur de leurs frontières et de leur culture. En fait, la démocratie n'a pas pu, ou n'a pas eu le temps requis pour être le résultat d'une évolution interne. Pourquoi donc ? Parce qu'elle est essentiellement un produit d'importation, soumis à des barrières douanières à l'entrée, quelquefois aussi à la sortie. La colonisation et ses séquelles, une colonisation qui mue dans certains cas pour prendre une forme nouvelle, détiennent elles aussi un rôle non négligeable, et souvent fort subtil à analyser et à comprendre.

Avec franchise, Samuel Huntington écrit : «Les non-Occidentaux n'hésitent pas à pointer du doigt les fossés qui séparent les principes occidentaux et l'action occidentale. Hypocrisie, deux poids, deux mesures et «mais non» sont le prix des prétentions universelles. La démocratie est encouragée, mais non si elle donne accès au pouvoir au fondamentalisme islamiste ; la non-prolifération des armes est prônée pour l'Irak et l'Irak, mais non pour Israël; le libre-échange est l'élixir de la croissance économique, mais non pour l'agriculture; les droits de l'homme sont un problème avec la Chine, mais non avec

l'Arabie Saoudite; une agression contre les Koweïtiens propriétaires de pétrole est massivement repoussée, mais non contre les Bosniaques qui ne possèdent pas de pétrole. La pratique du deux poids, deux mesures est le prix inévitable de l'universalité des principes».

C'est justement cette politique qui profite directement aux dictatures amies de l'Occident, l'intouchable Arabie Saoudite en tête, et indirectement aux dictatures hostiles à l'Occident. Le meilleur exemple reste celui de l'Irak. La rue arabe est pour lui, parce que l'Irak est le symbole même du refus d'être une colonie américaine nouveau style. Les énormes manifestations de rue qui avaient suivi la profanation d'al-Quds par Ariel Sharon, le 28 septembre 2000, avec effigies de Saddam Hussein, le prouvent amplement. La politique occidentale, par intérêt étroitement compris, fait la dictature et la protège. Samuel Huntington est d'ailleurs clair à ce sujet : *«A mesure que les hommes politiques occidentaux réalisent que le processus démocratique dans les sociétés non occidentales produit souvent des gouvernements non amicaux pour l'Occident, ils essayent à la fois d'influencer les élections, et perdent en même temps leur enthousiasme de promouvoir la démocratie dans ces démocraties».*

La politique d'Hubert Védrine, ministre français des Affaires étrangères, est entièrement inspirée par cette démarche. Les forces intérieures et extérieures jouent donc contre la démocratie dans les pays arabes, héritiers d'un lourd passif colonial.

Passif auquel, comme vous l'avez maintes fois souligné, s'ajoute celui de l'histoire dont les mentalités ont été en quelque sorte façonnées.

Le monde arabe hérite d'un passif de despotisme que la pensée arabe moderne n'a pas encore réussi à évacuer, et auquel l'islamisme continue à s'accrocher. Le problème clé est bien celui d'une société civile qui ne parvient pas à émerger et à s'imposer, placée qu'elle est entre Charybde et Scylla : dictature ou afghanisation. Ce dilemme, en Tunisie, a particulièrement profité à Ben Ali : ou lui, ou Rachid Ghannouchi avec la démolition de toute l'oeuvre de Bourguiba — les barbus dans les rues et les femmes au foyer. La peur toujours. Voilà le mal.

Quant à l'histoire qui a façonné la mentalité arabe, ou ce que vous estimez être le facteur endogène de sa résistance à la démocratie...

... j'en rappellerai les lignes déterminantes. En 632, le Prophète quitte notre monde, sans laisser de testament politique. Prophète, et seulement prophète, il ne désigne pas de successeur. Il savait que sa mission était terminée, et le Coran l'en avait prévenu : *«Aujourd'hui, j'ai parachevé pour vous votre religion»* (Coran, 5:3). Son discours du Pèlerinage d'Adieu s'achève par cette déclaration : *«Je laisse parmi vous la Parole de Dieu et sa Tradition».* L'histoire reprend alors son cours.

En l'an 11/632, Abu Bakr fut élu par acclamation, en des circonstances qui seront par la suite âprement controversées. A sa mort, il désigne pour lui succéder Umar b. al-Khattab, lequel confie le soin de régler sa succession à un collègue composé de six Compagnons — parmi lesquels figuraient Uthman et Ali — qui devaient élire l'un de ses membres pour assumer la charge du califat. Ce fut Uthman qui fut élu, et Ali ne prit le pouvoir que plus tard, dans le feu de la Fitna, de la première guerre civile, qui cassa la umma, la communauté musulmane.

Par la suite, les théoriciens sunnites du droit public admettront ces trois modes d'accession au califat, c'est-à-dire au pouvoir, comme également légaux et juridiquement valables :
 - élection large, sans définition du corps électoral qui peut être réduit à une assemblée de fortune (cas de l'élection d'Abu Bakr), dont le mode de scrutin peut être une simple acclamation ; en cas de menace l'élection peut être arrachée par la force ;
 - désignation par le prédécesseur (cas de Umar qui fut désigné par Abu Bakr, son prédécesseur) ;
 - élection au sein du collège restreint dont les membres sont désignés par le chef du pouvoir pour, de son vivant, régler la question de sa succession (cas de l'élection de Uthman). Dans ces cas de figure, l'accès au pouvoir l'est à vie. Aucune forme de destitution n'est prévue, pas plus qu'une limitation du pouvoir. Comme l'histoire musulmane n'a pas de tradition républicaine et démocratique, les républiques fonctionnent elles aussi sur le modèle des monarchies. Et ce fut toujours le clientélisme (istina' al-rijâl), par

toutes sortes de moyens, plus louches les uns que les autres, qui assura la continuité du pouvoir. Les détenteurs du pouvoir ont toujours gouverné de cette manière — et jusqu'à nos jours. Le système a déjà été décrit par Ibn Khaldun. Il peut aussi fonctionner à l'intérieur d'une caste militaire, comme ce fut le cas dans l'Égypte des Mamelouks (1250-1517), où le pouvoir se transmettait de général en général, moyennant parfois des confrontations armées.

Jusqu'à la colonisation, les Arabes n'ont jamais été concernés par l'accession au pouvoir de leurs dirigeants, pas plus que par son fonctionnement. Cette indifférence politique totale et cette démission intégrale en ce qui regarde la *res publica*, la chose politique, est donc profondément inscrite dans leurs gènes et dans leurs mentalités. Il est un proverbe qui explique l'absence de liberté et de démocratie : *Allâhu yansuru man asbaha* (Que Dieu assiste celui qui se réveille encore sur son trône). Peu importe qui il est ! Le comprendre, c'est comprendre comment Bourguiba a pu être destitué dans l'indifférence générale. Par leur histoire, les Arabes sont faits pour la dictature. Il n'y eut jamais, comme en Occident, de rupture avec la dictature, d'évolution des esprits sous l'effet de penseurs tels que Rousseau ou Voltaire, et d'autres encore. Pas de siècle des Lumières dans notre histoire !

Ce que les Arabes ont toujours réclamé de leurs gouvernants, ce n'est pas la liberté — jusqu'au milieu de ce siècle, le mot n'a pas d'équivalent en arabe au sens politique du terme — mais la justice, sans que jamais ces deux notions soient liées, d'où l'indifférence à la forme du pouvoir et l'absence pure et simple du concept de démocratie. Totalement étranger à la pensée arabe classique, il a donc été emprunté et, insuffisamment compris, confondu avec anarchie et démagogie. Tous les dictateurs actuels, sans exception, prétendent apporter à leurs sujets la justice, le *adl*, ainsi que la promotion sociale et économique, ce qui justifie leur pouvoir 1. Toute la propagande des dictateurs, celle de Ben Ali en particulier, est centrée autour du miracle économique. Pas de contrôle de ce qu'avance la propagande officielle, pas de transparence, de discussion, pour savoir comment sont dépensés les deniers publics, au profit de qui et de quelle manière. Pas de liberté pour contrôler la réalité de la



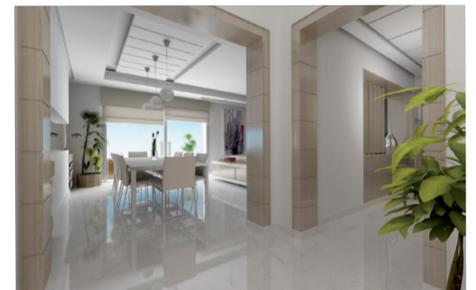
Dream Residence

Là où le rêve devient réalité



S+3, S+4, Loft, Duplex
& locaux commerciaux

pulpe3studio



La Société Tuniso-Koweïtienne d'el Emar

Immeuble CTKD , Lotissement Al Nakhil, Cité les pins,
les berges du Lac II (près de l'ambassade de Canada)

Pour toute information, veuillez nous contacter au 94 885 794 / 98 255 725 / 71 967 123

www.stke-emar.com

AMI تأمينات
Assurances

خلي عينك على تيتك



مسابقة العطلة الآمنة لصيف 2013

تشجيعا على الوقاية من حوادث الطرقات
مؤسسة « تأمينات AMI » تمنحك فرصة الفوز
بسنة من التأمين المجاني عند عدم ارتكابك
لحادث مرور خلال صيف 2013.
تتم عملية القرعة و السحب يوم 15 أكتوبر 2013 بحضور عدل تنفيذ.

تأمينك وآظمنك

AMI
تأمينات
AMI Assurances

www.assurancesami.com

justice. Aucune liberté pour la 'amma, la plèbe, écartée du choix libre de ses dirigeants avec possibilité de les remplacer. Par atavisme historique, la plèbe continue à courber l'échine. Ma mère disait: «Mange ton pain à la dérobée». Il importe de tenir compte des pesanteurs de notre histoire pour comprendre la pérennité de la dictature dans le monde arabe.

Les théoriciens sunnites du droit public musulman n'ont jamais eu aucune idée de la souveraineté du peuple, maître de son destin. Jusqu'à ce jour, les islamistes ont pour slogan : *Ld hukma illd li-Allah* (Pas d'autre gouvernement que celui de Dieu). Jamais les théoriciens du droit public musulman n'ont condamné la torture, à laquelle tous les despotes de toutes les époques ont eu recours, souvent contre les ulémas qui ne craignaient pas de s'anathémiser mutuellement et de courtiser à qui mieux mieux les plus cruels des tortionnaires. La caisse de l'État était celle du despote. Le sunnisme a horreur de l'insoumission et de l'anarchie. Bourguiba avait prêché la non-observance du jeûne du mois de Ramadan par souci de productivité

économique. Il fut suivi par l'élite de formation occidentale, largement désislamisée et indifférente. Quant au peuple, il n'a pas suivi, sans se révolter pour autant. Pour leur part, les *faqihs* ne prononcèrent pas un mot de réprobation ou de *nasiha*, de bon conseil. Loyauté et soumission priment chez nous. Le sunnisme est acquis au *Sâhib al-Shawka*, «celui qui possède l'Épine» susceptible d'assurer la stabilité et d'éviter tout désordre. Sous la pression de tous les pouvoirs qui se sont succédé au cours de l'histoire musulmane jusqu'à nos jours, c'est toujours dans ce sens que les théoriciens du sunnisme ont interprété le Coran et la Tradition. Faute de quoi ils se seraient exposés aux pires châtiments...

De nombreux hadiths font écho au Coran. Peu importe leur authenticité, et ceux qui sont forgés pour les besoins de la cause obligent autant que les autres. La soumission au pouvoir a valeur d'article de foi. En effet, d'abord prônée sous la forme de hadiths, elle s'imposa ensuite comme un véritable article de foi qui n'est absent d'aucun credo ('*agâda*)

sunnite — qu'il y soit sous-jacent ou affirmé explicitement. Dès lors que les mentalités se sont trouvées imprégnées durant des siècles par ces principes de soumission et d'allégeance inconditionnelles, elles deviennent naturellement réceptives au despotisme et à la résignation. Ibn Qutayba enseignait au IXe siècle : «Un souverain dont le peuple a peur est préférable à un souverain qui a peur du peuple». Quant au plus illustre réformateur musulman de la modernité, Mohammed Abdu, mort en 1905, il résumait sa politique en ces termes: «Le gouvernement a droit à l'obéissance de la part du peuple ; et le peuple a droit à la justice de la part du gouvernement». Depuis ses débuts jusqu'à l'aube du XXe siècle, la pensée politique musulmane n'a pas bougé d'un brin. Obéissance contre justice, avec cette distinction que le pouvoir détient tous les moyens pour obtenir l'obéissance, alors que le peuple, privé de liberté, n'en a aucun pour obtenir la justice.

Penseur libre en Islam, Entretiens avec Gwendoline Jarczyk, Cérès
Prix : 17 DT

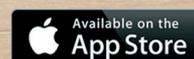
BBC compta (216) 71 384 471

ACCÉDEZ À UNE NOUVELLE PERSPECTIVE DE L'INFO

Leaders

sur iPhone, iPad et Android

Téléchargez gratuitement
l'application



Des pushes instantanés sur les dernières news

Ces exceptionnelles maisons de Djerba

Houches, menzels et autres merveilles architecturales de l'île de Djerba gardent, malgré les périls qui planent sur cette architecture exceptionnelle, tout leur envoûtement. C'est ce charme que restitue avec beaucoup de bonheur Ashraf Azzouz dans son ouvrage Maisons de l'île de Djerba.



Cinquième d'une collection devenue incontournable (*Maisons de Hammamet, Maisons de Sidi Bou Saïd, Maisons de Carthage et Maisons de La Médina*), il bénéficie du regard d'un photographe de grande sensibilité, Salah Jabeur.

Du coup, les textes, illustrations et images plongent le lecteur dans l'ambiance, mais aussi la pensée de cette architecture, unique au monde, comme le soulignera Ashraf. «*L'ingéniosité, écrit-elle, la discrétion, la protection de la cellule familiale, ces règles de vie si importantes dans cette société insulaire, renforcent le caractère mystérieux de cet habitat.*»

Dans cette île-jardin, où sur 514 km² émergent plus de 400 mosquées, cohabitent avec une synagogue légendaire où viennent des pèlerins du monde entier, et deux églises, l'aménagement de l'espace et l'expression architecturale ont toujours primé. «*L'organisation de la société djerbienne, rappelle dans sa préface Me Moncef Barouni, a toujours été fondée sur une trilogie constituée par le houch comme cellule première et centrale, puis du menzel, l'espace qui entoure l'ensemble des houchs d'une même famille, puis de la houma, le noyau qui rassemble un groupe de menzels, liés par des relations familiales, spirituelles et économiques.*» «*L'âme des lieux, ne manquera-t-il pas de mentionner, semble se dévoiler à nous pour nous faire aimer plus encore l'île-jardin et ses secrets.*»







Tour à tour, le lecteur sera initié par Ashraf Azzouz à cette «île mystérieuse, mystique et insolente», avant d'explorer son histoire à travers les temps, sous la plume de Narjese Moussa et de s'attarder sur l'architecture en mode unique mais aussi en héritage en péril. Avec ces connaissances préliminaires, on est suffisamment bien inspiré pour partir à l'exploration des lieux. Quatre grands chapitres sont alors proposés pour découvrir successivement l'architecture traditionnelle (Menzels Ben Yedder, Fourati, Ben Tanfous, etc.), l'architecture traditionnelle repensée (Houchs Calligari, Henriot, Chlioui, Bouabid, etc.), des intérieurs d'artistes (Koniali, Mgadmini, Cherif, Baccar-Galloub, etc.) et ces nouveaux espaces à ne guère rater tels que les musées Lalla Hadhria et Guellala, la résidence d'artistes Dar Cherif, Dar Dhiafa, Menzel El Khir et Djerba Héritage.

L'ouvrage se termine sur un précieux glossaire de Aali (étage) à Zommita, véritable code ethnographique dont chaque définition est à elle seule toute une histoire. Comme pour vous donner envie de reprendre la lecture, sans vous en lasser.

Maisons de l'île de Djerba

Texte d'Ashraf Azzouz, photographies de Salah Jabeur

Dar Ashraf Editions, 2013 - 254 p.
80 DT



Abdelhamid Bouricha

Fondateur de l'un des principaux groupes économiques tunisiens, Abdelhamid Bouricha, 85 ans, est décédé le 9 août dernier, suite à des problèmes cardiaques aggravés ces derniers temps.

Jeune expert-comptable tunisien parmi les tout premiers lors de l'indépendance de la Tunisie, il fera ses premières armes au sein de la SNCFT dont il deviendra le directeur administratif et financier. Il participera à ce titre aux négociations pour l'acquisition de nouveaux équipements et le montage de leur financement, révélant en la matière des compétences hautement appréciées par le gouvernement. Lorsqu'il décidera de voler de ses propres ailes, sa hiérarchie refusera de le laisser partir et il lui a fallu convaincre lui-même le second de Bourguiba, Béhi Ladgham, évoquant la nécessité de développer les cabinets tunisiens d'expertise-comptable afin de soutenir la création de nouvelles entreprises.

Abdelhamid Bouricha s'installera alors en cabinet-conseil qu'il ne quittera jamais jusqu'à sa retraite il y a quelques années, tout en développant son propre groupe et multipliant les prises de participation dans de nombreuses entreprises. C'est ainsi qu'il constituera autour d'Abdelwaheb Ben Ayed et avec Mohamed Bouzguenda le noyau fondateur de Poulina en 1967. Gestionnaire, fiscaliste et doté d'un grand sens de l'organisation, il sera alors le premier architecte de la structuration de l'entreprise et contribuera à en faire avec les autres associés le grand groupe leader qu'elle est devenue aujourd'hui. Parallèlement, il lancera le Comptoir Tunisien du Papier (représentant également des équipements d'impression Heidelberg en Afrique du Nord) que dirige son fils Khaled (avec Sélecta, etc.), la chaîne hôtelière Yadis, développée par son autre fils Jalel, décédé tout récemment (le 25 mars 2013), les hôtels Omar Khayam et Khayam Garden, dirigés par sa fille Sonia, les industries de détergents et produits chimiques Maghreb Hygiène et une large panoplie d'entreprises dans divers secteurs.

Souffrant ces dernières années de problèmes cardiaques, il a été lourdement affecté par le décès de son fils, ravi subitement dans la force de l'âge par une crise cardiaque. Abdelhamid Bouricha aura été l'une des figures marquantes de la première génération d'hommes d'affaires de l'indépendance. Particulièrement doué



pour les affaires et l'investissement, intelligent, il laisse le souvenir d'un gestionnaire implacable, d'un entrepreneur

visionnaire et l'un des meilleurs spécialistes de la législation économique, financière et fiscale. Témoignages

Son fils Jalel à gauche et sa fille Sonia à droite

L'amour du travail bien fait



Si Abdelhamid Bouricha aura été effectivement l'une des figures marquantes de la première génération d'hommes d'affaires de l'indépendance. Je l'ai connu au début des années soixante quand je dirigeais la Régie des Tabacs, il venait d'ouvrir son cabinet d'expert-comptable...et je venais à peine d'instaurer la comptabilité commerciale au sein de ce qui était la plus grande entreprise publique de Tunisie...Si Abdelhamid m'a aidé énormément pour former le personnel aux exigences de cette discipline et pendant trois ans, il a régulièrement — tous les mois — supervisé les travaux et a inculqué aux cadres, notamment de la direction financière et comptable, les valeurs qui étaient les siennes: la rigueur, l'ordre, la discipline, le dévouement, l'amour du travail bien fait...Il leur a surtout fait comprendre que la comptabilité, quand elle est bien conçue et bien appliquée, est avant tout un instrument stratégique de pilotage de l'entreprise et non pas une simple formalité hélas souvent méprisée par certains petits esprits...Allah Yarhamak Si Abdelhamid.

Rachid Sfar, ancien Premier ministre

Un grand visionnaire



C'est un grand entrepreneur que j'ai toujours admiré. Un entrepreneur, dans le vrai sens du mot qui a beaucoup d'heures de vol dans son moteur et ne s'arrête jamais de travailler. C'est pour lui une règle, tout comme son sens de l'amitié. Visionnaire, toujours à jour et au fait de ce qui se fait de par le monde, il voit loin et anticipe. Fidèle à ses amis, Abdelhamid Bouricha cultive avec eux des relations suivies. Il a une autre qualité qui mérite d'être mentionnée: la protection de sa famille, de ses proches, de ses collaborateurs. Les protéger, c'est penser à eux, ne les exposer à aucun risque et surtout leur prodiguer, s'ils le sollicitent, ses conseils les plus avisés.

L'un des meilleurs connaisseur du plan comptable et du système fiscal tunisiens à l'élaboration et à la mise à jour desquels il a sans cesse contribué par ses propositions, Si Abdelhamid a une caractéristique particulière qui manque à beaucoup, celle de prendre sa belle plume pour écrire aux autorités et à l'Administration. Pas pour se plaindre ou réclamer une faveur, mais pour apporter des idées nouvelles, proposer des solutions et avancer des recommandations utiles. Ses notes étaient lues avec la plus haute attention et nous lui devons nombre de décisions prises par les gouvernements successifs et l'Administration.

Il nous manquera à tous. Sa finesse, sa courtoisie, sa vaste culture, son esprit entrepreneur, sa vive intelligence et son amitié resteront pour nous ineffables.

Abdelaziz Essassi



Bien **plus** qu'une **carte bancaire**

Un univers de services en **Or**

- **Plafonds** de paiements et de retraits **importants**
- Services d'assistance et d'**assurance** à l'étranger
- Une sélection de partenaires qui vous offrent les **meilleurs prix** et prestations
- Un grand nombre de **services** et **privilèges** pour faciliter votre quotidien



Il y a certaines choses qui ne s'achètent pas,
pour tout le reste, il y a MasterCard
MasterCard is a registered trademark of MasterCard International Inc



La banque de référence

L'éclipse du Tigre



Un jour, le tout jeune Abdelhamid, stagiaire chez feu Sadok Abdelmoula, reçut l'ordre de nettoyer les excréments du cheval de seigneur Azria, venu

en calèche rendre visite à son ami. Vexé à outrance, il jura de racheter un jour tous les biens du sieur Azria! Et il l'a fait des années après!

Il est des hommes d'exception qui jaillissent de temps à autre pour marquer l'histoire, qui dans la politique, qui dans les affaires. Si Abdelhamid fut un de ceux-là. Contre vents et marées, il a fait son chemin comme il l'a toujours tracé. Il avait fait sien la citation de Nietzsche: «Ce qui ne vous tue pas vous renforce». Il a toujours su qu'il était jaloux, envié, mais il a eu pour principe de ne jamais nuire à quelqu'un pour le plaisir de nuire, il n'avait pas le temps de s'occuper de futilités!

Le maître cerveau du groupe Poulina avec ses deux co-actionnaires a réussi tout ce qu'il a entrepris. Et comment pourrait-il en être autrement quand le capitaine fait tout avec la stratégie et la minutie qui étaient les siennes?

Avec ses enfants, il a su garder une ligne entre la pédagogie et la fermeté. Il a accumulé les réussites dans l'industrie, l'hôtellerie, l'immobilier, la finance. Ses plus farouches adversaires ne lui ont jamais nié ses qualités exceptionnelles de visionnaire!

Si Abdelhamid a toujours considéré que sa cause était plus importante que sa personne, contrairement aux nains qui n'épousent que les causes qui servent leur personne. Incontestablement, Si Abdelhamid Bouricha aura incarné les valeurs perpétuelles de la Tunisie millénaire. La mort de son jeunot Jalel l'a affligé, chagriné. En fait, très peu de gens savent que le Tigre, malgré les apparences, cachait une grande sensibilité!

Ses proches vous diront que toutes les larmes ne suffiront peut-être pas pour le pleurer, mais tous les Tunisiens garderont de l'admiration pour ce gestionnaire, ce stratège, ce bon vivant hors pair. Abdelhamid Bouricha restera une école de référence! Paix à son âme.

Zouhair Ben Jemaa



Mohamed Ezzeddine Mili

Premier Tunisien et Arabe à présider une organisation internationale du système des Nations unies, l'Union internationale des télécommunication (UIT, Genève), Mohamed Mili, 95 ans, vient de décéder en Suisse. Hommage.

d'être soutenu par une chance miraculeusement exceptionnelle». Si Mohamed croyait, il est vrai, en sa bonne étoile, le chiffre 17 lui semblait la clé de ses succès. Nous l'avons souvent entendu se référer à ce chiffre pour justifier humblement les signes de ses performances.

En effet, ce chiffre lui rappelait d'abord l'année de sa naissance en 1917; il lui rappelait également les innombrables initiatives qu'il a réalisées à la tête de l'UIT en 17 ans (1965-1982) ainsi que les grands moments d'émotion suscitée par la célébration annuelle depuis le 17 mai 1968 de la Journée mondiale des télécommunications. Cette grande rencontre a constitué en fait un véritable stimulant pour le développement universel des communications et a permis à l'UIT de devenir un véritable vivier d'experts veillant à l'intégration des différents réseaux nationaux et régionaux dans une connexion mondiale cohérente et l'établissement d'un réseau panafricain permettant des liaisons directes sans passer par un transit hors Continent.

La pierre angulaire de la révolution électronique

L'exposition Telecom 71, qui était organisée sur le thème «Prélude au XXIème siècle», était réellement la pierre angulaire de la révolution électronique. Pour la première fois, une exposition présentant des équipements de télécommunications de toutes sortes était organisée à l'échelle

mondiale : matériel de transmission et de commutation, vidéophones, équipements audiovisuels et studios de télévision, câbles sous-marins, guides d'ondes et faisceaux hertziens, équipements pour la transmission des données et ordinateurs, engins spatiaux et satellites, tout un ensemble, à la fois complexe et varié, était admirablement présenté. En même temps, théoriciens, chercheurs, ingénieurs savants de toutes disciplines et tous les membres de la famille des télécommunications étaient au grand complet pour débattre du futur technologique.

Cela a permis de percevoir l'UIT dans toute sa plénitude et de saisir à quel point son rôle était fondamental dans cette révolution planétaire.

Parmi les inoubliables initiatives de l'UIT, on doit se souvenir de la grande Conférence administrative mondiale (CAMR 79) qui avait procédé à la révision globale et générale du règlement des radiocommunications.



On ne savait pas, le 17 mai 2013, lorsque nous avons répondu à l'invitation du secrétaire général de l'UIT pour assister à la présentation à Genève de l'ouvrage de Mohamed Ezzeddine Mili, que notre doyen allait nous réunir de nouveau 3 mois plus tard.

Oui, Si Mohamed n'est plus de ce monde et nous sommes ensemble pour inhumer sa dépouille. Le mot «Si», si court, si expressif, veut dire en langage tunisien respectable Monsieur; mais le mot le plus approprié dans ces circonstances devrait être l'expression «sire». Le président Habib Bourguiba voulait le nommer ministre des PTT, le premier après l'Indépendance de la Tunisie, mais Si Mohamed a décliné l'offre par modestie, sans savoir qu'il allait être déclaré quelques années plus tard «souverain» incontestable des télécommunications mondiales.

En 17 ans, il a réalisé à la tête de l'UIT ce que ses prédécesseurs n'ont pas pu faire en un siècle. Si discret, si productif, il avait le don de joindre l'acte à la parole et l'art à l'adresse. N'avait-il pas confié dans son dernier message du 17 mai 2013 qu'émerveillé par le travail qu'il faisait, il s'était appliqué «à remplir (sa) mission avec passion et avec le sentiment

Il en est de même pour la conférence des Plénipotentiaires (1982) qui avait donné un nouveau sens à la dimension universelle des télécommunications.

A ces performances, il faut ajouter la conquête de l'espace couronnée par la marche de l'homme sur la Lune, transformant ainsi un rêve de poète en une réalité. Or cette dernière promesse n'a pu être concrétisée que parce que les télécommunications ont assuré le contact entre l'engin spatial et l'homme demeuré sur la Terre, car derrière le mot communication se profile une «toile d'araignée», constituée par des réseaux ubiquitaires de télécommunications pouvant transmettre l'information par le son, l'écrit et l'image de n'importe quel point du globe, qui est venue parfaire cet exploit exceptionnel.

Or derrière le mot information se profilent l'ensemble des ordinateurs du monde qui, se trouvant connectés par cette toile, constituent un stockage de connaissances d'une puissance jamais égalée. Sous l'égide de feu Mohamed Mili, la coopération de l'UIT avec l'Unesco et les autres organisations de l'ONU avait conduit à des résultats remarquables par la diffusion des connaissances modernes aux milliers de collectivités isolées et la préparation de l'Humanité à la société de l'information.

Certains observateurs avaient été étonnés par le peu d'enthousiasme manifesté par le défunt en faveur de la revendication d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication par les pays en développement, mais l'Histoire lui avait donné raison parce qu'il n'avait cessé de déclarer que l'évolution doit se faire par consensus et que le Sud ne doit jamais déclencher une bataille à armes inégales.

Un fonds mondial pour le développement des communications

En 1980, Si Mohamed avait souhaité réellement la création d'un fonds mondial pour le développement des communications, c'est-à-dire pour le développement des réseaux et du contenu. La conférence inter-gouvernementale organisée à cet effet n'a pu aboutir à ce résultat. Mais c'est en 2003 que ses idées allaient triompher partiellement.

Le Sommet mondial de la société de l'information, tenu alternativement à Genève et à Tunis depuis une décennie, a été pour lui le couronnement d'un processus qui ne devait plus s'arrêter. La communauté internationale était consciente de cet enjeu et de la pertinence de la vision Mili. Elle a su lui exprimer sa haute considération à travers les nombreuses distinctions qu'elle lui avait attribuées. Mohamed Ezzeddine Mili était particulièrement fier de la médaille des services publics dans le domaine des télécommunications que quelques experts internationaux seulement se sont vu décerner. Il aurait pu obtenir d'autres grandes distinctions et même le Prix Nobel de la paix n'était son extrême modestie.

Quelques jours avant sa disparition, un comité international s'est constitué pour préparer le dossier de candidature de Mohamed Ezzeddine Mili au Prix Nobel de la paix et ce comité était soutenu par de grandes sommités internationales. Mais le Tout-Puissant en a décidé autrement.

Pour une fondation Mohamed-Mili

Je voudrais m'adresser à mes amis suisses, pour leur dire que nous vous confions notre

Mohamed Ezzeddine MILI
Honorary Secretary General of ITU



CONTRIBUTION TO THE DEVELOPMENT OF WORLD TELECOMMUNICATIONS

Contribution au Développement des Télécommunications Mondiales

Publication ATUCOM

HEBESIS-EDITIONS
هبيسكوير للنشر

cher regretté pour être enseveli dans cette terre qui a donné à l'humanité cette alchimie de création et de savoir-faire. Son vœu a toujours été de renforcer la coopération entre la Tunisie et la Suisse, ses deux patries, et tout particulièrement dans les technologies de la communication. Sans préjuger de ce que les autorités tunisiennes et helvétiques décideraient pour perpétuer la mémoire de notre doyen, le bureau exécutif de l'Association tunisienne de la communication et des sciences spatiales (Atucom), qui s'associe à ce deuil, m'a chargé d'entreprendre les consultations appropriées pour envisager avec la société civile suisse la création d'une fondation qui porterait le nom du grand disparu et qui serait le creuset d'un fonds de solidarité mondiale en matière de communication numérique. L'Atucom pourrait provisoirement abriter le siège tunisien de cette fondation.

Dr Mustapha Masmoudi

Ancien ministre de l'Information,
ancien ambassadeur auprès de l'Unesco,
président de l'Atucom



Bio-Express

- Né à Jammel en 1917
- Admis en 1939 au concours d'entrée à l'École normale supérieure de Saint-Cloud. Il a préparé avec succès cinq certificats de licences de mathématiques en vue du professorat de math physique.
- Inscrit parallèlement à l'École nationale supérieure des télécommunications de Paris où il a obtenu en juin 1946 le titre d'ingénieur civil des télécommunications.
- Recruté à son retour à Tunis sous le régime de protectorat comme simple fonctionnaire à l'Office postal tunisien, avant d'être appelé après l'indépendance à de hautes responsabilités au secrétariat d'Etat des PTT. A ce titre, il a participé à toutes les conférences et réunions de l'Union internationale des télécommunications (UIT) comme représentant de la Tunisie au Conseil d'administration de cette organisation. Il a été élu en 1959 à la présidence de ce Conseil.
- En 1965, il a été nommé par la Conférence générale plénipotentiaire de l'UIT comme secrétaire général adjoint, puis comme secrétaire général, assurant ainsi avec beaucoup de succès la direction de l'UIT durant 16 ans.

Jawhara



الموجة التي تربحنا

pulpe



102.5 MHz

Sousse, Hammamet
Sud de Nabeul et Zaghuan

104.4 MHz

Kairouan, Sidi Bouzid
Kasserine, Seliana et Sfax

89.4 MHz

Monastir et Mahdia

Téléchargez l'application JawharaFM !



facebook

Suivez-nous sur notre page officiel:
www.facebook.com/Radio.JawharaFM

www.jawharafm.net

Moncef Klibi

«Ah, ya maàllem, ya maàllem!»

Footballeur et diplomate, Moncef Klibi vient de nous quitter, mi-août dernier. Hommage.

Un jour de l'an 1995, un homme d'un âge certain et à l'allure sportive se présente à la porte d'honneur du stade d'El Menzah pour assister à un match de Coupe d'Afrique de l'Espérance. Le préposé lui demande son billet. Le Monsieur lui répond : «*Je suis Moncef Klibi !*». Ce qui n'impressionne guère le cerbère. «*Et alors? Sans billet, vous ne pouvez pas entrer...*», lui répond-il. Catégorique. Ce fut la dernière fois que Moncef Klibi essaya d'applaudir les couleurs qu'il a portées pendant vingt ans, sans compter l'escapade hammam-lyonnaise... A vrai dire, la faute n'incombe pas entièrement au jeune contrôleur, car il est né bien après 1956 quand Moncef Klibi

eut prendre sa retraite. Mais les dirigeants de l'équipe auraient dû placer à cet endroit spécial quelqu'un qui connaît le «who's who» de la scène sportive. Ce faisant, il aurait déroulé le tapis rouge devant ce monument de l'histoire du club. Qui plus est, Moncef Klibi pensait à juste titre qu'il avait droit à un minimum de considération et de respect de la part de ceux qui ont entendu parler de ses exploits ! C'est pourquoi il n'a pas acheté le fameux «sésame» !

Qui est Moncef Klibi ?

Tout jeune, j'ai eu le privilège de voir à l'œuvre le «sorcier» de l'Espérance. Et de vibrer à chacun de ses dribbles déroutants.

Et de rire aux dépens de chaque adversaire qui mord la poussière. Et d'entonner avec la galerie l'inoubliable cri de guerre : «*Ah, ya mâallem, ya mâallem !*», à gorge déployée. A lui seul, Moncef Klibi faisait le spectacle, et on allait au stade pour l'admirer. Comme on l'a fait plus tard avec Abdelmagid Ben Mrad, Tarek Dhieb et Ayadi Hamrouni, ces artistes hors du commun. Moncef est né le 16 août 1922 au sein d'une famille à 100% espérantiste. Puisque Saïd, son père, était l'avant-centre et le capitaine des «Vert et Blanc» (les couleurs d'origine de l'Espérance), et son oncle Mohsen en était l'ultime rempart. C'est donc dans cette ambiance toute particulière qu'il a ouvert les yeux sur la planète foot, et qu'il reçut un vrai ballon (une peau- vessie) en guise de cadeau pour son cinquième anniversaire. Le patio de la maison devint ainsi son laboratoire expérimental, avec les murs pour partenaires. Si le papa était du genre «bulldozer», fonceur et percutant, le fils, lui, s'est ingénié à jongler avec le cuir, à le caresser plutôt qu'à lui taper dessus.

Grâce à la complicité aveugle des murs qui le lui renvoyaient rapidement, Moncef apprit à contrôler parfaitement ce ballon-boomerang

En 1936, Si Saïd pensa qu'il était temps pour Moncef d'endosser à son tour la fameuse casaque espérantiste dans la classe des minimes. Dès le premier entraînement, le petiot étala son savoir-faire au grand jour. Multipliant à volonté les tours de passe-



En station debout à partir de la gauche, en veston Mustapha Azzabi, le footballeur du dimanche, avec l'Espérance, et le basketteur international du samedi avec Ez-zahra puis Radès. Puis : Zeyne Chenouffi, décédé juste avant Ramadan, Moncef Klibi, Hassen Tasco, Abdelaziz Bouaziz, Naceur Naouar et Driss Ben Messoud. Accroupis (de gauche à droite) Mahrez Jellassi, Noureddine Ben Fredj, Hédi Feddou, Abderrahman Ben Ezzeddine et Mohamed Hasni. C'était en 1955-1956...

شمس FM

تونس الكبرى

101.7 FM

بنزرت
95.7 FM

قفصة

88.7 FM

صفاقس
96.2 FM

الوطن القبلي
106.5 FM

القيروان
107.0 FM

المنستير
90.6 FM

سوسة
93.7 FM



passé et les centrages d'une précision diabolique.

Le petit phénomène ne s'éternisa guère chez les jeunes, avec qui il remporta le championnat des minimes et des juniors. Et le 5 octobre 1941 — il n'avait pas encore 19 ans —, Cheikh Draoua, le joueur-entraîneur-capitaine, le lança dans le grand bain. C'était contre le rugueux Patrie Football Club Bizertin au stade Geo André.

Moncef malmène son opposant direct, le ridiculise tant et si bien qu'il finit par obliger les Marines à se cantonner en défense afin de limiter la casse. Et c'est lui qui se chargera de sceller le sort du match en marquant de loin le second but espérantiste. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître.

La reconnaissance du public

Moncef s'installe donc sur le flanc droit de l'attaque-mitrailleuse des «Sang et Or», formée de Mabrouk, Rumba, Moncef Zouhir et Taieb Bel Hadj Ali, qui offrira à l'Espérance son premier titre de champion de Tunisie! Les prouesses permanentes de ce jeune prodige donnent des ailes à ses partenaires qui foncent toutes voiles dehors vers ce score tant et tant espéré. Moncef devient la coqueluche du public qui admire ses dribbles déroutants, la précision de ses passes et la puissance de ses tirs. Et lui colla le surnom de «Maâllem», qui veut dire Maestro...

«A l'Espérance, on était une bande de copains, réunis sous la même bannière pour jouer au foot. Oui, mais aussi pour prouver à tout le monde que le citoyen tunisien est fier, conquérant et fair-play», nous dit-il. Et d'ajouter : «C'est pourquoi on nous craignait en tant qu'équipe portée sur le beau geste, et qu'on nous respectait

en tant qu'hommes ! L'Espérance a été une véritable institution de civisme qui a montré la voie aux autres associations. Je vais vous citer un exemple qui illustre parfaitement le civisme qui régnait dans la maison espérantiste. Un jour, à Ferryville, l'inter-droit de notre équipe, qui était un très bon joueur, se permit le luxe d'insulter un partenaire qui lui avait adressé une mauvaise passe. Alors, j'ai demandé à l'arbitre de l'expulser; et on a terminé le match à dix. Le lendemain, Si Chedly apprit l'incident et il me félicita d'avoir pris la décision qui s'imposait!»

«Mieux, Cheikh Draoua était un grand monsieur, doublé d'un excellent footballeur. Comme il était notre coach, Draoua s'emportait à la moindre erreur qu'on pouvait commettre et il devenait fou de rage. Un jour, j'ai raté durant l'entraînement un enchaînement ordinaire, et il invoqua ma mère dans une phrase ordurière. J'ai donc quitté la séance et on ne me vit plus pendant une dizaine de jours. Ayant eu vent de cet incident, Si Chedly vint en personne pour me convaincre d'oublier ce regrettable dérapage émanant d'un technicien qui cherchait à atteindre la perfection dans son travail. C'est à partir de ce jour que nous devînmes, Draoua et moi, les meilleurs amis du monde ! D'ailleurs, je l'ai retrouvé au début des années cinquante à Hammam-Lif...» «Oui, au CS Hammam-Lif du prince Slah Bey. Tout a commencé lorsque notre entraîneur bienveillant, Si Hachemi Cherif, est subitement tombé malade. Et même lorsqu'il s'est rétabli, on voyait bien qu'il éprouvait du mal à diriger les séances. Cela s'est donc répercuté négativement sur notre rendement. Comme j'avais mon diplôme fédéral d'entraîneur décerné par Lucien Jasseron, je pris en partie la relève et le redressement ne se fit pas attendre. A la fin de la saison, je fis part à Si Chedly de mon désir de coopérer activement à la direction technique de l'équipe. Mais il fit la sourde oreille, et cela me déplut. C'est alors que Mustapha Chennoufi, qui avait joué à

l'Espérance avant d'opter pour le club beylical, me rendit visite au ministère des Finances où je travaillais, pour me proposer de rejoindre Hammam-Lif. L'idée me plut car, à 32 ans, j'étais tenté par une aventure professionnelle. J'ai donc rencontré le prince et on s'est mis d'accord sur tous les points. Le lendemain de la signature de la licence, Mustapha m'apporta une enveloppe cachetée dans laquelle il y avait 35.000 francs. Et c'était toujours lui, et personne d'autre, qui m'apportait mon salaire, fixé à 20.000 francs. Sans compter les primes, bien sur ! »

«A Hammam-Lif, j'ai découvert un autre monde. En fait, Cheikh Draoua était presque un figurant, parce que c'était le prince qui dirigeait le club d'une main de fer, et c'est lui qui dictait tout ce qui lui semblait utile. Et je me dois de dire qu'il ne se trompait pas souvent... Il veillait à ce que nous ne manquions de rien pour gagner. Toujours gagner ! Et les cadeaux pleuvaient. A ne plus savoir qu'en faire. Mais à la moindre défaillance, les sanctions, elles aussi, pleuvaient. Un exemple ? A la suite d'un match que nous avons stupidement perdu, les habitants de la cité ont assisté à un spectacle incroyable. Avec le prince, à pied, qui fendait la rue principale en tirant derrière lui toute l'équipe. Sauf moi... et tout ce beau monde a fait la queue devant le coiffeur du rond-point, pour se faire tondre à ras. Des Kojak à la pelle, pour ainsi dire ! Bref, j'ai passé une saison vraiment exceptionnelle dans la banlieue sud en marquant la bagatelle de 21 buts, mais sans jamais secouer les filets espérantistes ! »

«La saison suivante, j'ai réintégré l'Espérance à la satisfaction générale. Et notre public m'a réservé une inoubliable standing-ovation lorsque, pour mes retrouvailles avec le CSH-Lif, j'ai planté l'unique but de la rencontre. Celui de la victoire ! Car il fallait être sacrément fort pour terrasser l'ogre beylical...» «Ensuite, j'ai dû mettre un terme à ma carrière à la suite de ma nomination à notre ambassade à Rome. Pour conclure, je peux dire que je suis à la fois heureux et fier d'avoir porté les couleurs de la glorieuse et inimitable Espérance, et de lui avoir aussi consacré ma jeunesse et ma santé... Aujourd'hui, à un peu plus de quatre-vingts ans, je ne rate aucune de ses sorties, depuis le petit écran».

Abdesseitar Latrache

Accroupi : le premier à partir de la gauche, et qui précède Moncef Klibi est le « Terrific » Hédi Feddou. Sur ce document, vous remarquerez que le second joueur en position debout à partir de la droite n'est autre que Hédi Bzaiek. Lequel à son retour de Menton a opté pour le Stade Tunisien.



NOUVEAU

المدرسة العليا الخاصة لتكنولوجيات المعلوماتية وإدارة المؤسسات
ECOLE SUPERIEURE PRIVEE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE



MASTERE PROFESSIONNEL (LMD)

INTELLIGENCE ECONOMIQUE APPLIQUÉE

2 ANS

Avantages :

- Manager les processus de collecte, traitement, filtrage et diffusion de l'information.
- Maîtriser les démarches de la veille stratégique.
- Être un stratège d'influence.

Perspectives Professionnelles :

- Veilleur stratégique
- Analyste intelligence économique
- Chef de projet intelligence économique
- Responsable de l'intelligence économique
- Risq Manager (spécialiste du risque environnemental)



INGENIERIE DU LOGICIEL

Avantages :

- Maîtriser les outils nécessaires dans le domaine de l'ingénierie du logiciel et des BDD.
- Manager des systèmes hétérogènes.
- Résoudre les problèmes d'industrialisation et de migration des logiciels.

Perspectives Professionnelles :

- Consultant CRM
- Architecte logiciel
- Ingénieur d'affaires
- Concepteur développeur (C++, Java, web.net ...)
- Ingénieur d'études et développement (Java -J2EE, weblogic ...)

TIME UNIVERSITÉ vous assure :

- Une formation moderne professionnalisante (orienté métier).
- Un corps professoral professionnel, engagé et de renommée.
- Des horaires des cours aménagés selon votre disponibilité.



45, Avenue Mohamed V - Montplaisir - 1002 - Tunis
Tél. (216) 71 95 11 94 - Fax (216) 71 95 11 71
Mail: admissions@time.ens.tn - Web: www.time.ens.tn

Rage, paludisme, incendies...

Crise politique mais aussi crise environnementale

Par Mohamed Larbi Bouguerra

Une crise en chasse l'autre. Après les cas de paludisme dans le voisinage de l'aéroport de la capitale au mois de juin dernier, voilà maintenant que la rage fait la une des médias. Dans le silence assourdissant des autorités et de l'establishment médical et vétérinaire. Il est vrai que les deux médecins à la tête de l'Etat et les autres toubibis membres du gouvernement ont trop à faire avec les tractations politiciennes actuelles pour s'occuper de cette « futilité » : un pauvre berger de Sejnane est passé de vie à trépas après avoir été mordu par une brebis, contaminée probablement par un chien errant. Comme on est loin des déclarations casuistes et jésuitiques de MM. Rached Ghannouchi et du Dr Abdellatif Mekki ou des effets de manche et des péroraisons bien senties des autres acteurs politiques ! Un cas de rage au gouvernorat de Bizerte ! La belle affaire, diront ceux qui visent un maroquin ou ceux dont l'horizon est la prochaine élection, dans « ce monde politique sonnambule » (Edgar Morin) ! Espérons que le nouveau gouverneur de Bizerte, M. Ridha Lahouel, inscrira en haut de ses priorités cette question ainsi que celles relatives à l'environnement dans une région qui n'en manque pas hélas. La rage ! Il s'agit pourtant d'un terrible symptôme du lamentable état de l'environnement du pays. Mais comme dit la sagesse populaire chez nous : « *L'oued emporte la vieille...* »

Le vieux dictionnaire Littré définit ainsi cette grave affection : « *Maladie particulière au genre chien, qui se caractérise par le désir de mordre, des accès de fureur et une salive propre à inoculer la maladie. L'horreur des liquides n'est pas constante dans la rage. La rage inoculée à l'homme par une morsure ne se guérit, quoi qu'on en dise, par aucun remède...* » Plus récent, le Lexis précise : « *Maladie virulente, transmissible des animaux à l'homme, et caractérisée par des phénomènes d'excitation, puis de la paralysie et enfin la mort.* » La rage est, de nos jours, la caractéristique des pays les plus pauvres d'Afrique et d'Asie. Il semblerait que, sur ce plan, nous rejoignons cette cohorte des damnés de la terre. Pourquoi ?

Parce que notre environnement se dégrade dans l'indifférence générale. Quelle meilleure preuve de cette indifférence coupable que la disparition dans le gouvernement de M. Ali Laârayedh du ministère de l'Environnement ?

Les chiens errants forment des meutes menaçantes qui rôdent du nord au sud du pays, la capitale même n'échappant pas à cette invasion canine. Un mien ami a dû patienter de longues minutes, dans sa voiture, devant chez lui, à El Manar, avant de pouvoir accéder à son domicile : des molosses hirsutes, crocs dehors, lui en interdisaient l'entrée. Dans la plupart de nos villes, les aboiements nocturnes de ces chiens perturbent le sommeil de tous. Il n'y a pas si longtemps, à Tunis, comme dans les grandes villes, des équipes municipales faisaient la chasse aux chiens errants. Il faut réactiver ces équipes. Il faut amplifier les campagnes nationales de vaccination antirabique. Il faut enfin obliger les propriétaires de chiens à les tatouer afin de pouvoir en faire le suivi. Il faut réactiver la Société protectrice des animaux (SPA) et lui donner les moyens nécessaires. Il faut enfin sensibiliser la population aux dangers de ces chiens et lui apprendre les premiers gestes à faire en cas de morsure et à reconnaître les animaux enragés (bave, difficultés à déglutir, phobie de l'eau...). Il faut enfin que tous sachent que la rage est toujours mortelle et n'a point de remède... même si le vaccin, lui, a été mis au point, dès 1885, par le chimiste Louis Pasteur.

La rage est un marqueur de l'état de notre environnement. Elle s'inscrit en droite ligne des nombreuses manifestations qui en disent long sur la détérioration inacceptable et honteuse de notre milieu : les incendies qui ravagent nos forêts, la pollution du bassin minier – mise en exergue par un tout récent colloque à Méthlaoui – et les ordures ménagères qui « ornent » le moindre coin du territoire et même les plages... jonchées de couches de bébé usagées, de canettes et de reliefs de repas ! Nos compatriotes passent beaucoup de temps à se plaindre des moustiques mais nombreux sont ceux qui jettent négligemment leurs ordures dans (et autour) de ces affreux conteneurs — jamais nettoyés et toujours ouverts —, véritables bouillons de culture et gîtes pour toutes les vermines : mouches, cafards, rats et bien entendu chiens et chats errants. Et c'est ainsi que le Tunisien se voit contraint de recourir, tête baissée, aux insecticides, aux raticides et autres produits chimiques qui grèvent le budget des ménages et introduisent souvent des molécules toxiques dans l'environnement du bébé, de la femme enceinte et du vieillard avec, au final – cerise sur le gâteau – la résistance des vecteurs aux pesticides et à toute forme de lutte chimique. Quelques gestes de bon sens et un traitement correct des ordures ménagères lui auraient évité ces dépenses superflues et ces graves désagréments.



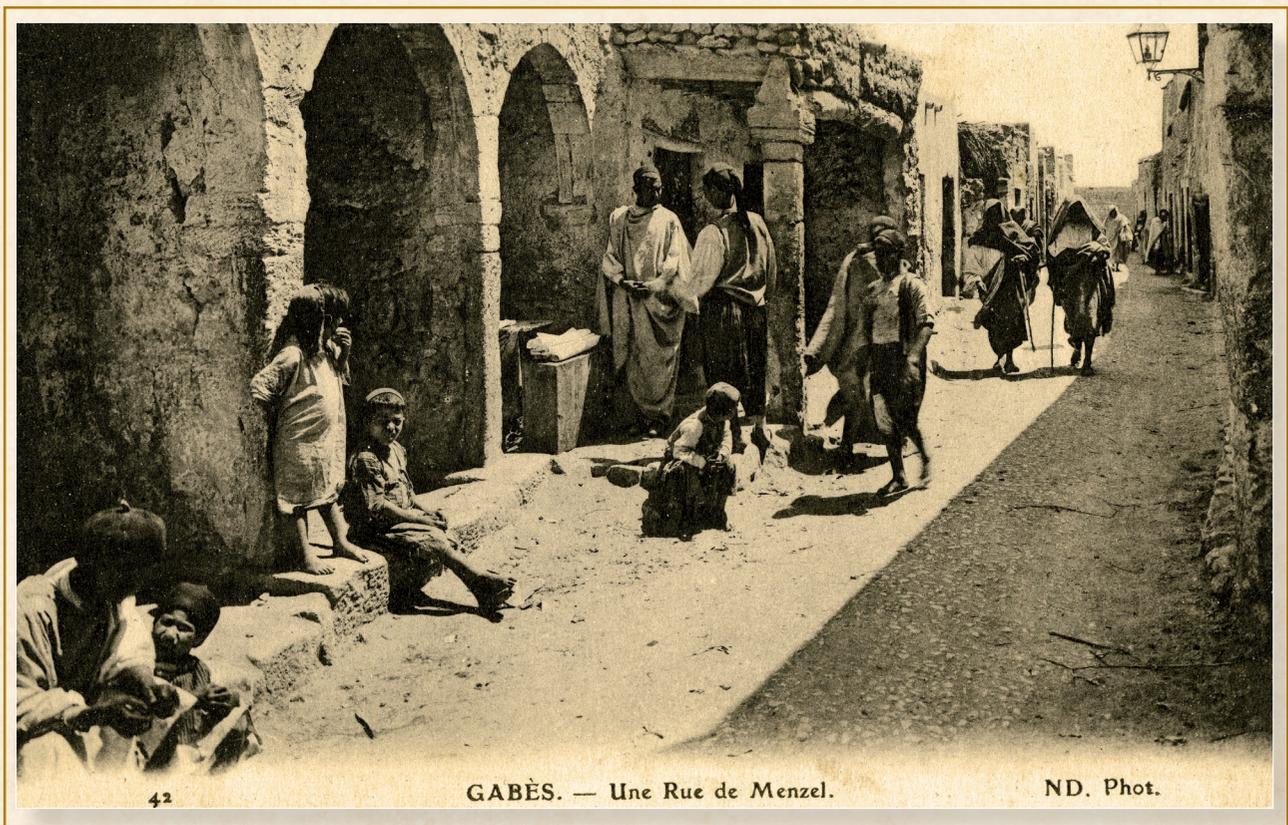
Les psychologues et les spécialistes des sciences du comportement devront nous dire un jour pourquoi le Tunisien se conduit ainsi, lui qui crie si souvent et si fort son amour de la patrie, sur l'Avenue, au Bardo et ailleurs. Schizophrénie collective ? Du temps de Ben Ali, le laisser-aller des municipalités pouvait être attribué au fait que leurs membres n'avaient de compte à rendre qu'au locataire de Carthage et que l'opinion de leurs concitoyens n'avait aucune valeur. Mais aujourd'hui, les délégations spéciales – souvent dominées par les nahdaouis qui savent pourtant que « *propreté est Islam* » – sont censées être au service du citoyen. Pourtant, rien ne change et la lèpre de la pollution et des ordures continue à défigurer les villes et les campagnes... comme si le 14 janvier 2011 de la Dignité n'avait jamais eu lieu. C'est pourquoi lundi 26 août 2013, les militants de Sfax vont réclamer la démission de la délégation spéciale de la capitale du Sud. Il est clair que les élections municipales doivent se tenir au plus vite. C'est aussi urgent que la présidentielle et les législatives. Sinon le tsunami des ordures risque de nous emporter tous au moyen de la rage, de la peste et du choléra ! En attendant, pourquoi ne pas mobiliser les jeunes, les scouts, les retraités... pour faire face à ce chaos ? Pourquoi ne pas provoquer un mouvement populaire contre ce tsunami ?

A l'heure où fleurissent les fronts et les comités politiques et politiques, il est urgent de créer un large « *front du salut public en faveur de l'environnement* » pour protéger notre bien le plus précieux : notre environnement — Mère Nature — qui pourvoit à notre pain quotidien et commande notre bien-être et notre santé. Nous devons transmettre, en bon état, aux générations montantes une Tunisie dans laquelle personne – vétérinaire ou berger – ne mourra victime de la rage.

M.L.B.

La Tunisie à travers la carte postale







Par Hédi Béhi

La Tunisie à l'épreuve de «l'islamisation galopante»

100.000 élèves ont quitté l'école au cours de l'année scolaire 2012/2013, soit une progression de 30% par rapport à la saison précédente selon le secrétaire général du syndicat de l'enseignement secondaire. Dans le tohu-bohu qui agite depuis plusieurs semaines le microcosme politique, ce chiffre effrayant est passé inaperçu. On préfère pérorer sur les dessous de la rencontre Caïd Essebsi-Ghannouchi. Que se sont dit nos deux vénérables vieillards pour monopoliser l'attention de leurs compatriotes au point de leur faire oublier leurs véritables problèmes ? Y a-t-il eu, comme on l'écrit, un mini-Yalta entre les deux hommes : à toi la présidence de la République, à moi le gouvernement ? Voilà la question qui semble tarauder aujourd'hui les Tunisiens. Tout le reste est littérature.

A moins qu'il ne s'agisse d'un dérivatif pour oublier les malheurs de la vie. Pourtant, l'avenir de notre pays se joue ailleurs qu'à Bristol (l'hôtel parisien où s'est déroulé l'entretien). A-t-on pensé à ces dizaines de milliers de jeunes, sans qualification, véritables bombes à retardement, qui viennent grossir chaque année les bataillons de chômeurs avec tous les problèmes sociaux qui en découlent : la délinquance, la contrebande, l'émigration clandestine et surtout, depuis l'arrivée d'Ennahdha au pouvoir, l'extrémisme religieux et son corollaire obligé, le terrorisme ? Le secrétaire général du syndicat incrimine «*les activités de prédication des groupes extrémistes*». En fait, les élèves ne sont pas les seuls visés. La Tunisie l'est aussi, dont l'islam tolérant et ouvert sur le monde constitue un contre-exemple. La nation, disait l'historien français Ernest Renan, c'est d'abord «*une volonté de vivre ensemble*». Cette volonté n'a jamais fait défaut avec en prime un peuple homogène. Or la société tunisienne est aujourd'hui plus clivée que jamais. Entre droite et gauche, pouvoir et opposition, croyants et mécréants. Dans les foyers, les discussions sur les mérites comparés d'Ennahdha et Nida Tounès tournent parfois au pugilat, comme en France du temps de l'affaire Dreyfus. Dans la rue, les gens se regardent en chiens de faïence. Des amis de toujours ne s'adressent plus la parole. Les villes sont devenues de véritables dépotoirs. Certains fléaux éradiqués depuis trente ou quarante ans comme le paludisme, la tuberculose ou la rage ont fait leur réapparition. Certes, on a encore l'eau et l'électricité (merci si Ghannouchi), mais nous avons perdu la foi en l'avenir. Les crises se succèdent aux crises. Pour remplacer deux ministres, il a fallu six mois. Le pays se vide peu à peu de ses élites, comme l'Algérie dans les années 90 du siècle dernier alors que les cabinets de psychiatres ne désemplissent pas. Qu'avons-nous donc fait au bon Dieu pour mériter un sort pareil : échapper à la dictature pour tomber sous la coupe des tenants de l'islam des ténébres.

Après tant de malheurs, on se croyait dispensés du reste. Or voilà que les écoles coraniques sauvages et les associations «*caritatives*» et même les jardins d'enfants (islamistes) poussent comme des champignons, semant les graines de la discorde. Rappelons-nous : la destruction de l'Afghanistan avait commencé dans les écoles coraniques où des dizaines de milliers de jeunes ont été soumis à

un véritable lavage de cerveau comparable à ce qui se pratiquait dans les centres de rééducation communistes au Vietnam, en Chine, au Cambodge ou dans les goulags de Sibérie. Tous ces «*défaillants*» de l'enseignement abandonnés à la nature sont une manne inespérée pour les prédicateurs dans laquelle ils peuvent puiser à volonté pour mener à bien la mission qu'ils se sont assignée, l'islamisation des Tunisiens. Car nous ne le sommes pas ou pas assez à leurs yeux, alors que déjà au premier siècle de l'hégire, Malek Ibn Anas, ébloui par l'intelligence et le savoir de son élève, le Tunisien Ali Ibn Ziad, lui confia : «*Vous êtes le quatrième lieu saint de l'islam par le mérite*», faisant allusion aux exégètes de la Zitouna. Les générations actuelles étant jugées irrécupérables, c'est sur les jeunes et les enfants que les efforts sont focalisés. L'objectif recherché : «*l'élevage délibéré de l'homme nouveau*», comme disaient les nazis. Nos islamistes n'ont rien inventé. La plupart des révolutions ont toujours eu la prétention de rompre avec le passé, «*du passé, faisons table rase*», et de favoriser «*l'éclosion*» d'un homme nouveau. Ce fut le cas de la révolution française, des révolutions communistes de la première moitié du XX^e siècle, du fascisme ou du nazisme.

Cela prendra du temps, mais dans vingt ou trente ans, le pays ressemblera peut-être à l'Afghanistan. Dès son accession au pouvoir, Ennahdha qui n'a jamais perdu de vue son référent islamique et sa filiation avec la confrérie des Frères musulmans d'Égypte, aiguillonné au surplus par ses ultras (Chourou, Ellouze), s'est engagé dans cette voie avec un zèle remarquable. On a parlé d'une islamisation rampante. En fait, ce fut une islamisation galopante avec l'afflux de prédicateurs étrangers, les Wajdi Ghemim, Mohamed Hassène, Amr Khaled et consorts. Ces efforts ont d'ores et déjà porté leurs fruits. Très vite, les élèves ont assimilé les leçons de leurs maîtres. Une génération de jeunes a écloi qui ne rêve que d'en découdre avec «*les laïques et les francs-maçons*». C'est que la frontière est tellement ténue entre les salafistes piétistes et les salafistes jihadistes qu'elle est souvent franchie. Et ce qui devait arriver arriva. Notre pays est désormais le premier exportateur de jihadistes dans le monde. Ils combattent aujourd'hui en Syrie, au Mali, en Algérie, en Irak ou en Libye. Le groupe Ansar Acharia, lié à AQMI, s'est «*illustré*» quant à lui sur le mont Chaâmbi, en assassinant des soldats et des gardes nationaux. La Tunisie a cessé d'être une terre de mission. Elle est devenue une terre de jihad. Voilà ce qu'il coûte de jouer aux apprentis sorciers. Pendant des mois, Ennahdha est resté sourd aux mises en garde de ses amis et même de ses adversaires politiques qui voyaient venir le danger. L'arrogance est souvent mauvaise conseillère. Encouragés par le sentiment d'impunité, «*nos enfants*», comme les appelait affectueusement Rached Ghannouchi, se sont retournés contre leurs anciens protecteurs dont ils dénoncent aujourd'hui les hésitations à imposer la charia et les menacent de leurs foudres. Le gouvernement d'Ennahdha a beau se ressaisir en décidant –enfin– d'inscrire Ansar Acharia, qu'il cajolait il n'y a pas longtemps, sur la liste des groupes terroristes, le mal est fait. La justice immanente existe, bien qu'elle soit rarement imminente.

H.B.